



Modélisation de la relation de conseil



Conseillers  **demain**
accompagner la réduction des phytosanitaires

Modélisation de la relation de conseil

Projet Casdar 9068 « Conseillers Demain »
Action 1.3.

Charles-Antoine Gagneur
INRA Sens
2012

Sommaire

Résumé	P. 03
1. Ce que « modéliser la relation de conseil » veut dire	P. 08
1.1. Rappel des objectifs de l'action 1.3.	P. 08
1.2. Démarche	P. 08
1.3. Méthode	P. 09
1.4. Modèle, modélisation : qu'est-ce ?	P. 10
1.5. Problématique : hypothèses et premières pistes	P. 13
2. Le travail des conseillers et la relation de conseil	P. 14
2.1. Aux racines du métier	P. 14
2.2. Quel est le travail réel des conseillers aujourd'hui ?	P. 18
2.3. Le conseil : de la forme visible à l'activité réelle	P. 19
2.4. Le processus d'enquête : un élément essentiel de l'activité du conseiller	P. 21
2.5. Comment l'organisation étaye-t-elle le travail des conseillers ?	P. 23
3. La relation de conseil et le développement professionnel des agriculteurs	P. 26
3.1. Les sources de développement, du village aux réseaux	P. 26
3.2. Manières de travailler, environnement et manière d'apprendre	P. 29
4. La relation de conseil : modélisation	P. 31
4.1. Des acteurs à la relation : les concepts de la modélisation	P. 31
4.1.1. La notion de situation, cette inconnue omniprésente	P. 31
4.1.2. Naviguer d'une situation à l'autre : la notion de format	P. 33
4.1.3. Les caractéristiques des problèmes au cœur de la relation de conseil	P. 36
4.1.4. La prise en charge, dans les formats, des problèmes au cœur de la relation	P. 40
4.2. Saisir les mutations en cours et leurs conséquences sur l'adéquation entre formats et problèmes.	P. 46
4.2.1. L'extension des situations de conseil	P. 47
4.2.2. Le vrai, le juste, le bon dans la relation de conseil	P. 51
4.3. Modélisation de la relation de conseil : synthèse	P. 57
4.3.1. Une conceptualisation pour accompagner la réflexion sur l'avenir du conseil	P. 57
4.3.2. Remarques complémentaires	P. 59
Conclusion	P. 62
Bibliographie	P. 63



Résumé

Note : ce résumé est complémentaire de la synthèse présentée en fin de texte, plus riche et plus explicitement appuyé sur l'ensemble des analyses développées au fil de la présente modélisation.

Objectifs, contexte et parti pris

Le présent travail a pour objectif de modéliser la relation de conseil. Il est complémentaire des travaux menés sur les situations de conseil au sein du RMT SdCI. Ceux-ci invitent les conseillers à décrire la diversité des situations de conseil et à les organiser entre elles, et propose une grille permettant d'analyser une situation donnée. Cette grille doit aider les conseillers à échanger sur la façon dont ils construisent leur façon d'agir en situation, leur conduite dirait Dewey (1938). Dans notre travail, la maille considérée est différente. L'objectif est d'interroger l'inscription de ces situations, point focal du travail conduit dans le RMT, dans la temporalité de la relation de conseil. Il s'agit de saisir la manière dont le conseiller les articule pour construire une relation de conseil. L'enjeu est de produire une modélisation à même d'appuyer la réflexion sur le devenir du conseil agricole dans la perspective d'Ecophyto 2018 et au-delà. Notre proposition, à partir de la modélisation est que le travail autour des formats du conseil et des étayages des enquêtes des conseillers soit la clé de l'évolution du conseil.

« Le conseil concerne l'orientation d'une action future de celui qui est conseillé, dans l'intérêt de celui-ci » (Mayen, communication personnelle, cité par Cerf et Maxime, 2006). Le cœur de la relation de conseil en agriculture est donc que le conseiller pourvoie un conseil pertinent pour appuyer l'activité des agriculteurs. Un tel conseil réclame d'être construit, ce qui implique que la relation de conseil ne peut être limitée aux seules situations d'interactions ou de rencontres entre conseillers et agriculteurs. Les phases de préparation des rencontres sont un travail de back-office constitutif de la relation de conseil. Ces activités peuvent d'ailleurs mobiliser une part importante du temps de travail des conseillers. En conséquence, le principe de la modélisation proposée ici est de considérer la relation de conseil comme la rencontre entre deux démarches d'enquête : l'enquête du conseiller et celle de l'agriculteur. **Enquête** est pris au sens de inquiry (Dewey 1938), un processus qui permet à un acteur de faire émerger, d'un environnement indéterminé, une situation suffisamment déterminée pour agir. L'acteur est confronté à un environnement qui résiste à l'action, en partie inconnu ou peu connu, qui pose donc un problème pour l'action. L'acteur explore et construit alors des qualifications de cet environnement, faisant ainsi émerger une situation suffisamment connue pour y organiser et y conduire intelligemment son action. Ceci passe par la construction régulée d'un problème et par des explorations de l'environnement qui permettront de résoudre le problème et d'agir.

Asymétrie de la relation de conseil et enquêtes des agriculteurs

Malgré l'intention de co-construction du conseil affichée par l'ensemble des conseillers et des organisations, la relation de conseil reste une relation déséquilibrée : elle réunit des participants qui n'ont pas les mêmes rôles dans l'animation de cette relation. Elle constitue un objet de travail central pour le conseiller, alors qu'elle est un appui à d'autres activités, qui elles sont centrales, pour l'agriculteur. Le conseiller déploie des



enquêtes pour nourrir la relation de conseil tandis que l'agriculteur mobilise le conseil comme un appui de ses propres enquêtes. Le conseiller a donc un rôle au minimum d'animateur de la relation de conseil : il structure les cadres dans lesquels elle se réalise. Ce faisant, il est le garant de l'adéquation entre les formats et les problèmes traités d'une part, et d'autre part de la complémentarité des formats pour couvrir tout le spectre des problèmes.

Les manières d'apprendre des agriculteurs varient. Chantre (2011) a identifié une palette de conditions dans lesquelles se construisent les apprentissages : à certaines étapes de son parcours professionnel et selon les évolutions antérieures de ses pratiques sur l'exploitation, un agriculteur ne va pas se tourner vers le même type de ressources. Certains changements de pratiques ont un effet de levier pour des évolutions ultérieures, mais n'ont de sens que replacés dans une évolution à long terme. Des changements de « pratiques clefs » entraînent d'autres qui sont replacées dans une phase de « cohérence agronomique », les changements se produisant ainsi à la fois en continu tout en se cristallisant à des moments donnés dans des changements de phases. Les pratiques clefs sont dépendantes des propriétés agro-écologiques du territoire et des productions de l'exploitation. Ce sont souvent des changements accompagnés par des phases d'expérimentations sur l'exploitation, pour lesquelles les agriculteurs peuvent mobiliser autant des réseaux distants (réseaux de pairs extra-territoriaux, en particulier via internet ou des publications spécialisées) que des offres d'appui des conseillers locaux.

La notion de format pour relier les situations de travail qui participe à la relation de conseil

Le parti-pris du projet Conseillers demain est que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et les enjeux agricoles émergents vont modifier la manière de conseiller. Mais que faisons-nous évoluer ? Comment penser un tel travail de (re-)définition, de re-conception ? C'est une des questions majeures du projet Conseillers demain. La modélisation proposée utilise la notion de format pour permettre de penser ensemble plusieurs dimensions de la relation de conseil touchées par ces évolutions.

Un format correspond à la manière dont se stabilisent à un moment le **cadre interactionnel** de la rencontre conseiller(s)-agriculteur(s) et l'ensemble des étayages mobilisés par les protagonistes pour conduire les enquêtes qui s'y rencontrent. C'est une manière de voir la situation de conseil (telle qu'elle est abordée dans les travaux du RMT SdCi, Guide Agroconseil) en l'inscrivant dans le travail de back office qu'elle impose. Prenons l'exemple du flash agricole hebdomadaire : ce document écrit est un cadre d'interaction avec les agriculteurs, connu et reconnu par ceux-ci, institutionnellement dévolu à certains **types de problèmes** ; sa préparation suit une procédure plus ou moins formalisée selon les conseillers et les organismes. De même, les conseillers témoignent de stratégies et de procédures raisonnablement stabilisées pour préparer leurs tours de plaines, ou d'autres réunions avec des agriculteurs. L'interaction lors du conseil est donc souvent difficilement séparable de l'activité qui y mène.

Selon qu'ils renvoient à du conseil à chaud, à froid¹, bouillant ou bouillu (quand le bouillant est passé), les formats seront différents. Les flashes hebdomadaires, les réunions de diagnostics appuyés par des mesures (jus de bas de tige etc), certains tours de plaine pendant les périodes critiques de la campagne sont particulièrement

¹ Expressions proposées par les conseillers au sein du RMT SdCI



centrés sur des problèmes de diagnostic débouchant sur des actions à court terme. Il y a donc une adéquation entre tel format et tel type de problème, défini par les objets (**complexité**) et actions (**criticité dans le temps, pour celui qui agit**) qu'il concerne, par son positionnement par rapport à un niveau attendu de changement technique (cf. grille « efficacité, substitution, reconception », Hill et Mac Rae, 1995) et par **l'extension** (sur les plans cognitif, social et politique) de la **situation socio-agro-écologique** qu'il faut prendre en compte pour le résoudre. Dans leur préparation de la **rencontre** (ou du document dans le cas du flash hebdo), les conseillers sont attentifs à cette adéquation. Elle peut faire l'objet de discussions, voire de consensus, entre les conseillers participant à une préparation collective d'un format. Mais il est aussi du ressort du conseiller de savoir ponctuellement sortir de cette distribution format/problème quand un format n'est plus adéquat pour tel problème, ou quand un problème n'a pas encore trouvé son format. Par exemple, une impossibilité ou un échec de traitement peut être l'occasion de glisser dans un flash hebdomadaire (habituellement dévolu au conseil à chaud) des bribes de conseils touchant à la re-conception d'itinéraires techniques.

La diversité et la cohérence des formats participent à l'entretien d'un lien avec un pool d'agriculteurs présents sur le territoire. Ils ne constituent pas forcément des groupes : certains sont seulement destinataires de messages généralistes. Mais même si ils ne participent pas à des groupes de conseil, ou même ne sont pas destinataires de conseils généralistes, l'ensemble des agriculteurs du territoire restent concernés par l'activité des conseillers : 1/ ils peuvent être destinataires indirects d'un conseil (l'existence de « l'écho de la plaine » rappelle que tous les discours des conseillers sont pluri-adressés, au moins potentiellement) et 2/ ils constituent un vivier de destinataires potentiels de nouvelles formes de conseil, ou de nouvelles thématiques. À ce titre, l'entretien d'un lien avec l'ensemble du pool d'agriculteurs est garante de la possibilité d'évolution de l'offre de conseil. L'analyse des tentatives des conseillers pour proposer de nouvelles formes de conseil, qui pourraient devenir des formats, fait ressortir que cela n'est jamais évident, que ces évolutions s'inscrivent sur plusieurs années, et que l'organisme de conseil n'étaye que très rarement ces évolutions. Mais dans tous les cas, maintenir ou renouer le contact avec une population aux frontières du public des formats existants est un atout maître.

La relation de conseil se réalise ainsi dans une variété de formats² (tour de plaine, flash, réunions jus de bas de tige, etc.). La diversité des formats du conseil est censée être en adéquation avec la diversité des problèmes qui sont mis au cœur d'une relation de conseil. Ce qui pose trois questions : 1/ quelle est l'adéquation entre tel type de format et tel type de problème ? 2/ quels sont les étayages proposés par les organisations agricoles aux enquêtes des conseillers et des agriculteurs ? 3/ les formats existants sont-ils complémentaires de telle sorte qu'ils couvrent un large spectre de problèmes motivant les enquêtes des agriculteurs ? Replacées dans le cadre d'Ecophyto 2018, ces questions interrogent la capacité des organisations agricoles à intégrer des approches agronomiques systémiques dans la manière dont elles conçoivent le conseil : d'une part car réduire l'utilisation de produits phytosanitaires impose de construire de nouvelles solutions agronomiques au-delà de l'approche un problème-une molécule, et d'autre part car la manière dont ces problèmes surviennent dans l'activité agricole fait rentrer dans le jeu des acteurs jusqu'à présent discrets. Le travail des conseillers de mise en adéquation des problèmes et des manières de proposer un conseil rencontre de nouveaux défis. Certains concernent le contenu cognitif du d'autres concernent la manière même de

² Voir dans le corps du texte pour une définition précise de ce concept.



réaliser l'activité de conseil et d'opérationnaliser la relation de conseil à l'échelle de l'organisation comme du conseiller (comme le montrent en particulier la place prise par les aires d'alimentation et de captages – AAC -, dites « Grenelle » ou pas).

Extension des situations agro-écologiques concernées par la relation de conseil

Voir les activités agricoles comme participant à des services écosystémiques non agricoles, ou à un niveau plus concret trouver des solutions pour limiter le recours aux produits phytosanitaires, étend ce qui doit être couvert par le conseil. Dans le même temps, l'éparpillement des modèles agricoles induit une balkanisation de l'agriculture, donc augmente l'hétérogénéité du public du conseil agricole, et sème le trouble dans les orientations politiques reconnues par les acteurs des organismes de conseil. Une extension des situations prises en charge par les conseillers découle de ces processus. Extension cognitive, par l'incorporation d'objets et de dimensions nouvelles appelant de nouveaux champs de connaissances (p.e. migration des résidus de produits phytosanitaires dans les nappes) ; extension sociale, par l'incorporation d'acteurs nouveaux amenant leurs préoccupations dans le champ professionnel agricole (p.e. Agences de l'eau) ; et extension politique, car la conjonction des deux points précédents remet en question la construction d'objectifs politiques partagés au sein des organisations pourvoyeuses de conseil. De ces extensions découle une difficulté croissante pour les conseillers à reconsidérer le vrai (« les connaissances sur tel objet ») le bon (« ce qui est souhaitable ») et le juste (« ce qui est équitable et adéquat »).

Le vrai, le bon, le juste

Du côté du contenu cognitif du conseil, du « vrai », répondre au défi de réduction de 50% des produits phytosanitaires impose de re-concevoir l'organisation des systèmes de culture (Rapport Ecophyto R&D). Mais produire un conseil permettant d'appuyer cette re-conception nécessite que les conseillers puissent déployer leurs enquêtes dans des directions et sur des objets pour l'instant peu traités par les dispositifs de production de connaissances des chambres et des coopératives, ou en tout cas traités par des expérimentations et selon des canons qui sont encore marqués par les approches réductionnistes. Cet hystérésis organisationnel peut être contradictoire avec les demandes des agriculteurs (« quel sera l'effet sur la marge brut annuelle de l'introduction de nouvelles cultures dans mes rotations ? ») et les intentions des conseillers (« leur proposer des successions culturales sur lesquelles on a des références pour dire qu'elles limitent telle adventice même en réduisant les phytos »). Pour nourrir la relation de conseil, les conseillers doivent donc non seulement intégrer des informations disparates, mais aussi assurer des traductions entre des problèmes systémiques et des problématisations qui ont été antérieurement construites sur un mode réductionniste. La complexité des problèmes traités change, mais les instruments mis en place pour les saisir dans leur complexité n'ont pas été encore conçus par l'organisation.

Il est d'autant plus difficile de dire le vrai que le bon, le souhaitable, n'est pas clair. En effet, la plupart des groupes avec lesquels travaillent les conseillers du projet « Conseiller demain » sont caractérisés par une augmentation progressive de l'hétérogénéité des pratiques agricoles. Des groupes qui pouvaient être homogènes quelques années en arrière ne le sont plus : les parcours d'apprentissage et de transformation des pratiques sur l'exploitation varient souvent au sein d'un même groupe, et conduisent ses membres à des pratiques différentes. Conduire une relation



de conseil avec ces groupes est donc plus délicat. Cette hétérogénéité peut être retournée en atout par certains conseillers. Mais ceci n'est possible que si l'organisme de conseil lui-même est clair sur ses objectifs et donne un mandat explicite au conseiller. Un mandat qui n'est pas forcément défini par les objectifs de conseil mais au moins par la manière d'intégrer les différentes orientations des agriculteurs dans la relation de conseil. Le problème vient du fait que les acteurs des organismes de conseil ont, eux aussi, évolués différemment au cours des dernières années : le fond commun idéologique qui sous-tendait le conseil des années 50 à 80 n'a plus cours, et les tensions qui parcourent l'agriculture se retrouvent au sein des organismes de conseil.

L'irruption de plus en plus prégnante d'acteurs non agricoles vient entériner le glissement engagé depuis de nombreuses années du conseil à la production agricole vers le conseil pour un développement rural. Parmi les cas inventoriés dans le cadre de cette recherche, certains sont symptomatiques d'un glissement de la posture du conseiller, par exemple quand un groupe d'agriculteurs constitués sur une relation de conseil technique demande à leur conseiller de venir les accompagner informellement à une réunion de présentation d'une opération bassin versant. Dans ce type de cas, le conseiller doit repenser un positionnement « juste » (ou adéquat) par rapport à ces agriculteurs, sa propre organisation et ces nouveaux acteurs qui débarquent dans la relation de conseil. Ceci est particulièrement crucial car tous les discours produits par les conseillers ont toujours un auditoire distant, dans lequel ces nouveaux acteurs sont de plus en plus présents : l'écho de la plaine peut aussi résonner aux oreilles de financeurs ou de partenaires... Sur ces plans aussi, l'étayage organisationnel de la construction du juste dans la relation de conseil est remis en question.

On observe donc triple déstabilisation des modes de construction du vrai, du bon et du juste pour la relation de conseil. Ce processus appelle un surcroît d'activité de la part des conseillers. Au moment de la présente recherche, la très forte variabilité des appuis proposées par les organisations interdit de formuler des généralités sur les étayages qu'elles proposent. On peut cependant gager que les prochaines années vont voir une forte recomposition de ceux-ci, incluant des redécoupages des dispositifs de construction de connaissances et d'interaction institutionnelle avec les autres acteurs du territoire.

Note sur l'usage du terme « Conseiller »

Le terme de conseiller définit les intervenants du conseil auprès des agriculteurs (individuel et collectif) dans les domaines spécifiques de la protection des cultures, de l'agronomie et de l'approche globale de l'exploitation quant aux choix à faire sur le système de production. Ces personnes dépendent des Chambres d'Agriculture, des coopératives agricoles, des négociants, des prestataires privés et des associations de développement agricole (CETA par exemple).



1. Ce que « modéliser la relation de conseil » veut dire

1.1. Rappel des objectifs de l'action 1.3.

L'action 1.3 a pour objectif de « produire une représentation simplifiée de la relation de conseil dans une diversité de situations, relation considérée comme processus large et replacée dans un jeu d'interactions, avec des finalités opérationnelles :

- ↳ donner aux conseillers et à leurs responsables des repères pour mieux définir les situations dans lesquelles les conseillers interviennent,
- ↳ agir sur l'émergence, la consolidation, la réactivation des accompagnements individuels ou collectifs
- ↳ anticiper sur les évolutions du métier de conseil agronomique dans un contexte économique et réglementaire très évolutif, en impulsant des méthodes et des formes d'organisation innovantes.

La modélisation de la relation de conseil identifiera la diversité des façons de construire et de réaliser une relation de conseil en agronomie pour l'accompagnement du changement de pratiques, et en particulier pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires. Il s'agira à la fois de saisir comment le conseiller instaure et conduit la relation, mais aussi comment cette dernière est inscrite par l'agriculteur dans l'ensemble des paramètres exogènes et endogènes qui impactent sur la dynamique de changement que l'agriculteur engage » (Conseillers demain 2010)³

1.2. Démarche

La démarche adoptée pour cette commande est d'envisager la relation de conseil comme le point de rencontre entre deux ensemble d'activités⁴ : celles du ou des conseillers d'une part et celles du ou des agriculteurs d'autre part. L'objectif est de donner une vision globale de la relation de conseil, inscrite dans ses enjeux et sa dynamique pour chacun de ses protagonistes.

Après avoir précisé ce qu'est « modéliser », la première partie de ce rapport analyse l'activité des conseillers et celles des agriculteurs pour saisir la manière dont la relation de conseil s'inscrit dans l'activité de chacun. Il s'agit de comprendre d'une part la position depuis laquelle les conseillers construisent du conseil, les contraintes et ressources qu'ils rencontrent, puis la manière dont ils s'engagent dans une démarche de conseil, et d'autre part de comprendre dans quelle conditions des agriculteurs se tournent vers le conseil et s'engagent eux aussi dans cette démarche.

³ Condem, 2010, Dossier finalisé Conseillers demain ; Accompagner les conseillers pour intégrer l'enjeu de réduction des produits phytosanitaires

⁴ La notion d'activité fait l'objet de débats théoriques. Ici, il faut comprendre la notion comme ce qui est fait en relation avec une intention. En ergonomie de langue française, la notion d'activité renvoie à ce que fait réellement un opérateur dans une situation donnée. Elle est mise en regard de la notion de tâche, qui est ce qui a été prescrit à l'opérateur par l'organisation ou par son collectif d'appartenance par exemple. Dans d'autres courants, l'activité est plutôt vue comme collective par rapport à une situation à transformer selon un motif particulier. C'est elle qui donne de l'intelligibilité à ce qui est fait au niveau individuel. Un exemple fréquent pour illustrer cela est la chasse à courre. On ne peut pas comprendre l'action des rabatteurs (qui sont des chasseurs et font fuir le gibier) si l'on ne la situe pas dans l'activité globale et la répartition des actions au sein du collectif (ils rabattent vers un endroit particulier où d'autres acteurs sont en position pour tuer le gibier).

D'un point de vue théorique, la méthode choisie part du postulat qu'il est question de conseil agronomique quand l'état ou l'évolution de l'environnement agro-écologique résiste à l'action ou à la compréhension des agriculteurs. Mais bien souvent, quand l'environnement est difficilement compréhensible par les agriculteurs, il l'est aussi pour les conseillers. Les activités des conseillers et des agriculteurs sont donc abordés à travers les enquêtes (Dewey 1938) que conduisent les acteurs, c'est à dire les démarches qu'ils conduisent pour explorer et comprendre leur environnement afin d'en dégager des situations dans lesquelles ils peuvent agir.

Les résultats de cette première partie permettent dans un deuxième temps de proposer une modélisation de la relation de conseil centrée sur les points rendus sensibles par l'inscription de la relation de conseil dans la perspective d'Ecophyto 2018, et plus généralement dans celle d'une réduction de l'usage des produits phytosanitaires. La relation de conseil y est vue comme la rencontre entre les processus d'enquête menés par chacun des participants. Le modèle proposé permet d'interroger 1/la congruence entre les formats de la relation de conseil et les problèmes qu'ils permettent de traiter, 2/ la complémentarité de ces formats pour répondre aux problèmes actuels et futurs et 3/ la manière dont les organismes de conseil étayent ces fonctions.

Centrer le problème abordé par ce rapport sur « la relation de conseil » revient à s'interroger sur ce qui se construit à la rencontre de deux champs de préoccupations : les préoccupations des agriculteurs dans leur diversité et celles des organismes œuvrant pour le développement agricole. L'objet de la modélisation est donc un objet « entre-deux », un objet construit dans et par l'échange, au fil d'une trans-action ; un objet composite et dynamique, en prise avec l'actualité agricole et sociale, témoignant d'évolutions historiques fortes tant dans les formes qu'il prend que dans les questions qu'il aborde. Il s'agit donc ici de comprendre comment ces deux champs de préoccupations se rencontrent, et comment cette rencontre de préoccupations se décline dans cette diversité de formes instituées, d'objets techniques et de situations de conseil. Un des objectifs de la modélisation sera donc de proposer des concepts et une façon de les agencer pour penser cette question.

1.3. Méthode

Le présent rapport s'appuie sur quatre types de travail scientifique, menés sur la période septembre 2010- aout 2011 :

- ↳ une analyse bibliographique de la littérature scientifique sur le conseil, proche d'une revue de question sur la relation de conseil ;
- ↳ une analyse des fiches d'auto-observation de situation de conseil réalisées antérieurement par les conseillers ;
- ↳ un travail d'observation ethnographique;
- ↳ une série de travaux menés par des groupes de conseillers, guidés par les résultats des deux premiers points ci-dessus, centrée sur la manière dont ils ont construit et fait évoluer leurs relations de conseil. .

En raison du temps imparti pour cette recherche, une part importante du travail a reposé sur une méta-analyse d'autres recherches menées sur le conseil agricole sur des terrains similaires et/ou avec des questions proches. Le travail de terrain et les entretiens collectifs ont été utilisés comme points de repères pour cadrer cette méta-analyse, comme source ponctuelle de données complémentaires sur des aspects peu



ou pas traités dans d'autres travaux récents et comme points de vérification des propositions issues de la méta-analyse.

Le travail d'observation a été mené en novembre et décembre 2010 au sein des organismes de la région Lorraine participant au projet. La région Lorraine a été choisie du fait de la présence sur cette zone d'une coopérative participant au projet. Combinée avec le dépouillement des fiches d'(auto-)analyse de situation de conseil, les observations de terrain ont permis d'affiner la problématisation initiale, de donner quelques pistes pour l'analyse bibliographique et de nourrir les travaux de groupe.

Les travaux de groupe avaient pour objectif de comprendre la manière dont les conseillers font évoluer les formats de la relation de conseil, et d'en comprendre l'évolution sur le long terme. La méthode adoptée a été celle de l'entretien collectif instrumenté avec retour : à chaque session, une grille d'analyse de l'activité était proposée aux conseillers, et utilisée par un conseiller pour présenter aux autres un pan de son activité. Chaque conseiller a présenté un aspect différent et des ensembles de situations différentes des autres conseillers ; les thèmes abordés par chacun avaient été choisis pour couvrir l'ensemble du travail des conseillers et des problématiques identifiées lors du travail préalable (p.e. reconfiguration du conseil sur une AAC; prise en charge d'un tour de plaine par un conseiller débutant ; mise en place et conduite sur 15 ans d'un suivi informatisé de l'activité d'agriculteurs ; mise en place d'une proposition de conseil individuel etc.).

L'analyse des présentations a eu lieu en deux temps. Une discussion par le groupe au fil de la présentation a permis d'explicitier l'organisation de l'activité des conseillers et les conditions dans lesquelles elle s'était déroulée. Les discussions étaient enregistrées et ré-analysées entre les sessions afin d'extraire des régularités des présentations et de leur discussion. À chaque session, les résultats des analyses précédentes étaient présentés aux conseillers, remis en discussion et proposés à la validation collective.

Pour des raisons de clarté et d'efficacité, le présent rapport suit une progression logique et non une progression au fil des étapes de la méthode.

1.4. Modèle, modélisation : qu'est-ce ?

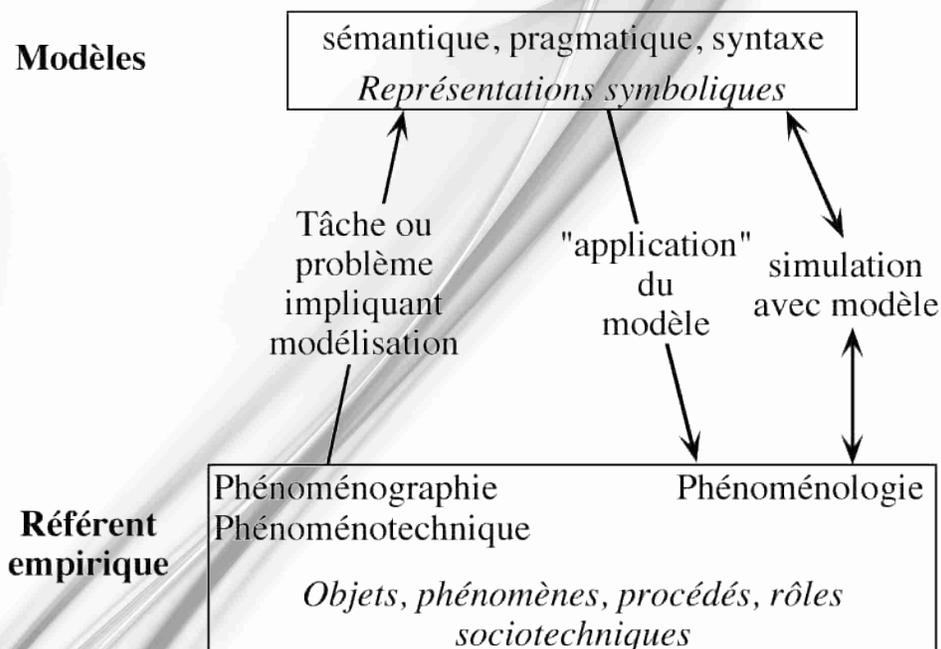
L'action 1.3 enjoint de modéliser la relation de conseil.

L'usage du terme "modèle" est habituel dans le monde de l'appui à l'agriculture. Mais celui de « modélisation » ne l'est pas. Il me semble nécessaire de revenir sur ce qu'est cette opération, pour la conduite de l'action 1.3. et plus généralement pour le projet conseillers demain.

Qu'est-ce qu'un modèle ? Qu'est-ce que modéliser ? Les controverses sur ce qu'est un modèle et ce que modéliser veut dire sont nombreuses (voir par exemple Badiou 1969, Varenne 2008, Martinand 1981). Retenons ceci : un modèle est le produit d'une activité de modélisation, impliquant une réduction opératoire, motivée par une visée d'action (Martinand 1996).

Martinand propose ce schéma récapitulatif :





Dans cette vision, l'activité de modélisation relie un référent empirique à un modèle dans le cadre d'une tâche. Le modèle constitue une sémantique (des mots pour désigner des choses), une pragmatique (des relations entre choses et entre mots) et une syntaxe (une manière d'utiliser les éléments du modèle) rattachée au référent empirique (Martinand 1996). En d'autres termes, modéliser revient à produire une représentation d'un objet, simplifiée et orientée vers l'action, représentation qui inclut la désignation d'éléments constitutifs de l'objet et la caractérisation des relations entre les constituants de l'objet.

Ici, il s'agit de fournir une représentation synthétique de la relation de conseil, représentation qui rend discutable la façon de construire et mettre en œuvre une relation de conseil.

On peut retenir plusieurs éléments pour l'action 1.3.

- ⚡ « une activité de réduction » : tout modèle procède d'une réduction opératoire. Il ne cherche pas à refléter toutes les propriétés du phénomène qu'il constitue en référent empirique. Une modélisation de la relation de conseil ne peut donc intégrer toutes ses dimensions.
- ⚡ Une activité dans le cadre d'une tâche, d'une intention d'action : tout modèle porte une pragmatique, c'est à dire une visée d'interaction avec le référent empirique. La réduction opératoire procède de cette visée : en langage courant, il n'y a pas de modèle sans inscription dans la projection d'une action. Corollaire de ceci : définir la visée du modèle est le premier pas de la réduction opératoire. Il faut donc circonscrire ce qu'on cherchera à faire avec le modèle produit par l'action 1.3 avant de le produire.
- ⚡ Un modèle donne, on pourrait dire « est », une sémantique et une syntaxe de son référent empirique. Il permet d'en parler dans certaines conditions, liées à la visée pragmatique qui oriente la réduction opératoire. Un des buts du modèle est donc de permettre à des acteurs de discuter leur compréhension du référent empirique, et de se constituer un langage commun à son propos.



Il s'ensuit qu'un modèle emporte une intention avec lui. Il formalise un point de vue sur le monde, ou tout au moins sur le référent empirique qu'il entend modéliser. S'agissant ici de phénomènes impliquant des acteurs, des instruments, des institutions, des interactions, plusieurs points de vue sont possibles. Vu que l'objectif du projet conseillers demain vise, entre autre, le pouvoir d'agir des conseillers, le modèle interroge d'abord la manière dont les conseillers comprennent leur activité, et les possibilités de développement qu'elle offre. Ce point de vue centré sur l'activité cognitive des acteurs n'évacue pas les points de vue instrumentaux (la relation de conseil du point de vue des instruments qui l'organisent) ou transactionnels (la relation de conseil vu comme une variante d'une activité de service transactionnelle au sens donné par les économistes à cette notion, l'interaction étant ici un échange de service et constituant un maillon économique), mais les subordonne à la compréhension de la manière dont les acteurs conduisent ou donnent du sens à leur activité. Elle exclut en revanche tout ce qui n'est pas directement fonctionnelle, c'est-à-dire toutes les dimensions de l'activité qui ne sont pas tournées directement vers la possibilité de rendre l'activité de conseil faisable. Par exemple, elle ne prétend pas rendre compte de la façon dont l'activité participe à la construction de l'identité professionnelle du conseiller, de la façon dont la militance des conseillers intervient dans l'activité, de la façon dont le conseiller va inscrire son activité dans des réseaux de pairs.

On peut extraire deux types de conclusions de cette vision des modèles : une conclusion de portée locale, concernant la tâche 1.3 (voir « problématique »), et une conclusion de portée plus générale sur le travail des conseillers et le fonctionnement du système d'appui à l'agriculture.

Concernant le système d'appui à l'agriculture, cette conception des modèles nous rappelle qu'un modèle est une réduction opératoire ("une pragmatique") du réel, permettant de représenter et de mettre en discussion ("une sémantique et une syntaxe") le réel, ceci permettant à son tour d'organiser une action collective (opérationnelle). Dans notre contexte, où s'opère sans doute un changement des modèles agronomiques qui sous-tendent l'action du système d'appui à l'agriculture, ce rappel prend toute sa saveur : un changement de modèle implique un changement de désignation (sémantique) des objets et des relations entre ces objets (syntaxe) et entre ces objets, leurs relations et l'intention d'action que porte le modélisateur. L'activité de modélisation procédant par réduction, d'un modèle à l'autre les réductions changent. Il s'ensuit une question : "quels changements de réduction sont portés par l'évolution des modèles agronomiques ?". Il ne s'agit pas tant de comprendre quelles dimensions ont été escamotées dans les anciens modèles et reviennent par la fenêtre, que de comprendre les implications opérationnelles des nouveaux modèles, tant en terme de compréhension qu'en terme d'organisation de l'action. Ceci est particulièrement crucial pour la cohérence entre ce que l'organisation « Chambre » permet comme exploration de l'environnement agro-écologique et les besoins des conseillers et/ou des agriculteurs, ou pour les nouveaux objets et problématiques associées qui arrivent dans le champ professionnel des conseillers et des agriculteurs (comme par exemple la contribution de l'agriculture à la production d'eau potable). J'y reviendrai.

1.5. Problématique : hypothèses et premières pistes

Cette conception de la modélisation nous permet aussi de commencer à problématiser la tâche 1.3 de manière plus terre à terre, et de proposer quelques pistes et



hypothèses de travail :

- ⚡ Que désigne-t-on par « la relation de conseil » ? (quel référent empirique ?)
- ⇒ Le référent empirique est circonscrit d'une part à l'ensemble des activités contribuant à la fourniture de conseils aux agriculteurs, incluant l'ensemble des instruments et des acteurs participant à cette activité, et d'autre part symétriquement à l'ensemble des activités, des acteurs et des instruments dans lesquels le conseil vient s'intégrer pour contribuer à l'activité des agriculteurs.
 - ⚡ Comment ce qui relève directement de la réalisation de la relation de conseil (les moments d'interaction avec les agriculteurs) s'articule-t-il, se nourrit-il et nourrit en retour les autres actions des conseillers ? (pragmatique)
- ⇒ L'établissement, l'entretien et la conduite de la relation de conseil au fil du temps est au cœur du travail des conseillers. Le nom même du métier rappelle à quel point cet aspect de leur travail est fondateur de l'ensemble de ce qu'ils font motive les activités qui ne sont pas directement en interaction avec un ou des agriculteurs, et tend dans le même mouvement à les éclipser. La rencontre entre conseillers et agriculteurs se nourrit des connaissances construites dans les autres activités des conseillers, mais comment sont-elles construites et mobilisées ? En quoi la réduction des phytosanitaires influe-t-elle sur ces processus ?
 - ⚡ Symétriquement, quelles sont les liens entre relation de conseil et activité des agriculteurs ? En quoi cette relation de conseil participe-t-elle à l'activité des agriculteurs (pragmatique)?⁵
 - ⇒ Le conseil agricole vient appuyer et accompagner l'activité des agriculteurs. La prise de conseil ou la discussion est *in fine* au service de l'intervention matérielle sur les parcelles. mais aussi de ce qui l'oriente et permet de l'évaluer. Comment s'articule-t-elle avec les autres voies du développement professionnel des agriculteurs (formation et réseaux de dialogue par exemple), particulièrement celles qui semblent pouvoir participer à l'horizon Ecophyto 2018 ?
 - ⚡ Que retenir de ceci pour une modélisation (réduction opérationnelle) ?
 - ⇒ La rencontre de conseil est le point de contact entre deux systèmes d'activités de finalités différentes, mais confrontées au même environnement.
 - ⇒ Même si son déroulement et ses objectifs sont co-construits, la relation de conseil reste asymétrique du fait de son insertion dans les autres activités des agriculteurs et des conseillers. Il faut donc interroger cette insertion, en intégrant à la fois sa co-construction et les asymétries inhérentes aux positions dans la relation.
 - ⚡ Dans ces perspectives, quelles sont les dimensions les plus importantes de la relation de conseil (sémantique) et quelles sont leurs relations (syntaxe) ?
 - ⇒ Les problèmes évoluent dans le temps, la relation de conseil évolue dans le temps. La construction temporelle de la relation de conseil doit donc être conservée⁶.
 - ⇒ La relation de conseil est un espace de problématisation, de résolution de problèmes

5 Ce point est néanmoins peu abordé dans la modélisation faute d'avoir peu fait un travail de suivi des agriculteurs. Il est essentiellement étayé par un travail bibliographique.

6 Cette construction temporelle peut se comprendre à deux niveaux. Celui de l'enquête qui permet au conseiller ou à l'agriculteur de « préparer la rencontre », celui qui correspond à l'articulation au fil de la relation d'une succession de rencontres. C'est avant tout le premier niveau qui est travaillé ici.

et de construction de connaissances.

➔ Ces problèmes sont construits en mobilisant des systèmes d'instruments⁷ différents, avec des finalités différentes. Il faut donc que le modèle interroge les démarches d'enquêtes de chacun de ses protagonistes.

La modélisation que je vais proposer de la relation de conseil doit permettre d'en faire un objet discutable dans la théorie professionnelle des conseillers et, ainsi, d'aider à penser les évolutions d'un conseil agricole tourné vers la réduction des pesticides. Les réductions opérationnelles seront donc faites et discutées pour répondre à cette préoccupation opérationnelle : quel modèle proposé qui permette aux conseillers, leurs responsables hiérarchiques voire aux agriculteurs avec qui ils travaillent de discuter du conseil dont ils ont besoin ?

2. Le travail des conseillers et la relation de conseil

Nous allons dans un premier temps, revenir dans l'histoire de la profession de conseiller fournit des éclairages intéressants sur la relation de conseil, et particulièrement l'évolution du regard des organisations agricoles sur le métier de conseiller. Nous expliciterons ensuite la façon dont les données recueillies permettent de rendre compte du travail des conseillers aujourd'hui et plus précisément de leur activité. En montrant que l'activité est faite à la fois des interactions avec les agriculteurs, mais au-delà, de ce que nous appellerons un processus d'enquête, en référence aux travaux de Dewey (1938), nous discuterons de la façon dont l'organisation de conseil étaye l'activité, fournir des ressources pour permettre de rendre le conseil faisable.

2.1. Aux racines du métier⁸

Le métier de conseiller agricole est né dans les années de la reconstruction après la deuxième guerre mondiale. À partir de 1951, les Chambres d'Agriculture (qui jusqu'alors n'assumaient pas de rôle de conseil mais un rôle de représentation et de coordination de la profession) embauchent des conseillers (Brives 2006). Dans les premiers temps, ces conseillers reprennent l'approche qui avait sous tendue les zones d'expérimentation de l'immédiat après-guerre : des opérations de vulgarisation appuyées sur des démonstrations de masse, visant à promouvoir une agriculture mécanisée et appuyée sur les derniers progrès scientifiques.

Le métier s'institutionnalise progressivement au cours des années 50 : décret créant 200 postes de conseillers dans des Foyers de Progrès en 1954, mise en place des CIVAM, création de l'AFPA en 1957... Dans le même temps, les premiers CETA expérimentent d'autres formes d'organisation, par petits groupes autonomes partageant leurs expériences plutôt que par monstrosités : le nombre de CETA explose, passant de 4 en 1949 à 679 en 1959 (Houé 1972). Qu'ils soient appuyés sur des traditions laïques ou mis en place par le mouvement Jeunesses Agricoles Catholiques (JAC), ces dispositifs ont en commun une volonté farouche d'augmentation de la production agricole, en lien avec le souvenir prégnant du rationnement des années d'après-guerre, et une croyance indéfectible dans le progrès

⁷ La notion de système d'instruments est empruntée à Rabardel (200 ?). Elle renvoie à deux points que cet auteur développe. Un outil (un marteau par exemple) devient un instrument quand il est inséré dans l'activité de quelqu'un et que cette personne a élaboré un ou des modes opératoires pour s'en servir. L'ensemble des outils devenus instruments font système, dans le sens où ils sont mobilisés conjointement dans l'activité.

⁸ Sauf indication contraire, les éléments évoqués ici sont extraits de Brives & Atrux 2006, Colson 2006 et Remy 2006.



technique.

Ces expériences débouchent sur le décret du 11 avril 1959, qui donne un statut à « la vulgarisation agricole ». Il délègue à la profession l'entière responsabilité de l'organisation de sa mise en œuvre. Les années qui suivent voient cohabiter des petits groupes très autonomes de type CETA (une quinzaine de personnes réunies par cooptation, proche des JAC) et la création des GVA (de 100 à 300 personnes, sans condition d'admission, proche de la FNSEA). Ces expériences se font en ordre dispersé, avec des hébergements institutionnels et des statuts variés.

Le décret du 4 octobre 1966 porte une préoccupation de coordination et de contrôle de cette myriade de groupes. Il comporte quelques nouveautés majeures : le glissement de « vulgarisation » à « développement », la reconnaissance des Chambres d'Agriculture comme lieu de réalisation et de coordination du conseil et la nécessité d'un agrément des conseillers agricoles et des programmes d'action qu'ils se donnent. Quelques organismes agricoles aux positions politiques proches (APPCA, FNSEA, CNJA et CNMCCA) contrôlent et pilotent *« aussi bien à l'échelon national que dans les départements, tout à la fois les orientations politiques à travers des programmes de développement et l'attribution des crédits, et la formation et la qualification des agents de ce développement que sont les conseillers agricoles. Cette nouvelle organisation de l'encadrement de l'agriculture moderne laisse à l'écart, outre les tendances professionnelles non représentées [dans les 4 organisations susnommées], [...] les secteurs privés d'amont et d'aval, au nom du caractère non marchand du développement. »* (Brives 2006, p29).

Ce cadre législatif va perdurer pendant les décennies suivantes. Au cours des années 70, le conseil de gestion se calque sur le même modèle d'organisation, quoique souvent associé à un paiement du conseil en partie via la réalisation de la comptabilité. 1972 voit la création des FAFEA et FAFSEA, et le développement du financement de la formation continue des agriculteurs par d'autres voies que les taxes parafiscales sur certaines production, mais formation et conseil agricole restent des entités distinctes. Les formes collectives de conseil perdent progressivement du terrain jusqu'aux années 80, avant de revenir sur le devant de la scène à la fin de cette décennie. Le début de la décennie est marqué par une volonté de toucher une majorité d'agriculteurs via des opérations de communication de masse (Opération Blé et Maïs Conseil, Fourrages Mieux par exemple). La fin de la décennie est marquée par une tentative de reconquête du conseil technique par les organismes privés d'amont et d'aval. Les débats sur la contribution des filières au financement, comme sur les modalités de leur utilisation pour l'appui au développement agricole commence à fissurer le compromis historique entre pouvoir publics et organismes professionnels, et déclenche une ouverture aux actions construites avec les organismes d'amont et d'aval : la logique de filière se met en place.

En 1982-83, les états généraux du développement agricole remettent à plat l'organisation du conseil. Les conseillers sont chargés d'organiser les débats à l'échelle de la petite région, ce qui sort leurs attributions du champ technique. La nécessité de garantir l'indépendance du conseil contre les pouvoirs économiques, syndicaux et politiques est fortement affirmée, et *« la déclinaison du thème de la diversification dans tous les registres du développement consacre l'idée selon laquelle le modèle de production intensive soutenu par le syndicat majoritaire ne constitue pas une panacée. »* (Colson 2006). Les divergences de choix de modèle agricole commencent à apparaître crûment.

Avec l'injonction croissante de prise en compte des contraintes environnementales sur



l'exploitation au cours des décennies 80 et 90, la nécessité qu'impose souvent ces contraintes d'une action concertée sur un espace (bassin versant par exemple) redonne leurs lettres de noblesse au conseil collectif : les opérations Ferti-mieux et Irri-mieux ouvrent la voie à des formes de conseil touchant les agriculteurs au-delà du public habituel du conseil.

Les décennies 80 et 90, marquées par des difficultés économiques croissantes pour une large frange des agriculteurs, sont aussi des périodes de remise en cause chronique du conseil agricole : les conseillers agricoles sont en partie tenus pour responsables des choix techniques coûteux qui mettent à mal la pérennité des exploitations. La mise en place des quotas laitiers (1984) inaugure une longue série de remises en cause de la pertinence des conseils, et incidemment des compétences des conseillers.

Suite aux Etats Généraux, l'idée d'une nécessaire diversification de l'agriculture fait son chemin dans un contexte de concurrence entre producteurs, entre régions, entre productions et d'une reconnaissance accrue des problématiques environnementales. *« La notion de développement durable émerge progressivement au sein de l'agriculture française, portée par des groupes locaux d'agriculteurs souvent proches des minorités syndicales »* (Colson 2006, p76). L'expérience des plans de développement durable (PDD, 1993-1997) va déboucher sur les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE, 1999) de la loi d'orientation agricole de 1999. *« Cette loi [...] a pour principal objectif la reconnaissance du pluralisme syndical et la prise en compte dans le droit rural français de la « multifonctionnalité de l'agriculture » proposée au niveau européen dans le cadre du règlement de développement rural, le deuxième pilier de la PAC. »* (ibidem.)

La mise en place des CTE va avoir un impact fort sur le dialogue territorial entre acteurs agricoles et non agricoles, malgré les crises de confiance successives de l'ESB et du débat sur les OGM. Ils consacrent la multifonctionnalité de l'agriculture et appellent à une cohérence territoriale du modèle agricole. Mais leur substitution par les CAD (2003), accompagnée d'une brutale réduction de leurs financements, va fragiliser les dynamiques de conseil qu'ils avaient permis.

Collectivités territoriales, agences ou régies concernant l'eau potable, associations environnementales sont intégrées dans les dispositifs territoriaux et thématiques qui sont apparus au cours des dix dernières années. CTE et CAD annonçaient une logique différente de celle des filières de la période précédente : celle d'une approche territoriale, intégrée, de l'exploitation agricole prise dans son environnement socio-agro-écologique. Une approche territoriale qui légitime de nouveaux acteurs comme pouvant avoir leur mot à dire sur le conseil agricole. La co-gestion du conseil entre Etat et organisations professionnelles s'étend donc progressivement à ces nouveaux acteurs via par exemple la mise en place de COREDEP. Leurs préoccupations, leurs regards sur les objets et les objectifs du conseil transforment les controverses qui parcouraient le monde agricole, et par là jouent sur la relation de conseil. Multifonctionnelle, l'agriculture ne se pense plus dans la perspective de la production agricole et de la vie économique des agriculteurs, mais comme une activité productrice de ce qui sera bientôt désigné comme des services écosystémiques non agricoles. Ceci est renforcé par la diversification des financements du conseil : via le soutien à ces services écosystémiques, certains acteurs non agricoles (p.e. Agences de l'eau) deviennent financeurs du conseil aux agriculteurs, ce qui renforce leur légitimité à orienter le conseil.

Les modalités de financement changent : le conseil est de plus en plus financé sur



projet, sous l'effet conjugué d'une évolution générale des modalités de gestion des finances publiques et de l'intrication croissante de multiples organismes autour de l'agriculture et du conseil. Ce point, évoqué dans les travaux de Ruault & Lemery (2009) a été fréquemment souligné par les conseillers lors du présent travail. Quelles en sont les effets ?

Deux premiers effets, organisationnels. 1/ Consacrer les organismes de développement agricole, au premier rang desquels les Chambres, comme les interlocuteurs et relais privilégiés permettant de toucher les agriculteurs dans la mise en œuvre de politiques publiques. Consécration logique, dans le prolongement des efforts menés par les Chambres depuis les années 50 pour s'affirmer comme l'organisme représentant la profession et comme principal acteur du développement agricole. Mais consécration quelquefois problématique : certains organismes nouvellement arrivés sur des problématiques agricoles (entreprises ayant des concessions d'adduction d'eau, par exemple), ne perçoivent pas les limites de l'influence et des possibilités d'action des Chambres, ce qui peut engendrer des dysfonctionnements ou des incompréhensions profondes⁹. 2/ Faire du territoire, ou plutôt du rapport au territoire, un défi pour le développement des organismes de conseil eux-mêmes : ils sont contraints, par leur participation à ces dispositifs, à revisiter leur rapport au territoire.

Un autre effet est de soumettre l'activité des conseillers à un cadre contraignant qui matérialise la prescription d'organismes, souvent non agricoles, sur l'agriculture. Que ces dispositifs soient issus de politiques publiques zonées (comme les bassins Grenelle) ou de volontés privées (comme les mesures mise en place par la société des eaux de Vittel), elles viennent redessiner le territoire et les voies du conseil : les conseillers doivent faire avec, à la fois dans leur manière d'aborder la prise en compte du territoire dans leur activité, et dans la manière dont ils vont chercher des financements pour soutenir leur activité.

Que retenir de ceci pour une modélisation de la relation de conseil ?

- ↳ Depuis la création du conseil agricole, de multiples formes d'interactions entre agriculteurs et conseillers co-existent : individuelles ou collectives, groupe ouvert ou groupe coopté, autonome ou appartenant à une organisation centralisée... les variantes sont nombreuses, et sujettes à des évolutions selon les périodes.
- ↳ Ces formes ont évolué en fonction des questions que les organismes de conseil souhaitaient aborder sur la période : conseil technique de masse et groupes d'excellence à la période du technicisme triomphant, conseil individuel touchant à la gestion pour répondre aux enjeux d'optimisation des années 70, dispositifs spécifiques pour des problématiques environnementales émergentes dans les années 90...
- ↳ Bien que souvent en tension, les Chambres, les organismes économiques et la FNSEA ont partagé pendant longtemps des objectifs de développement agricole similaires. Ainsi, les débuts du conseil agricole sont marqués par une convergence idéologique de la grande majorité de ses acteurs, très proche du militantisme, qui gomme les rapports employeurs-employés directs (au sein des organisations de conseil) et indirects (entre agriculteurs contribuant au financement et conseillers). « La charité s'est faite technicienne » disaient les

⁹ Entretien avec un cadre décisionnaire d'une entreprise concessionnaire d'eau, mai 2011, qui pensait que les Chambres d'Agriculture touchaient immédiatement tous les agriculteurs d'une zone, et négociait ses propositions en fonction de cela.



militants Jacistes de cette époque (Le Guen 2006, p75), rejoins sur leurs objectifs de « nourrir le monde » par tous les acteurs du conseil qui justifiaient ainsi le recours à une agriculture productiviste très consommatrice d'intrants. Au fil des crises économiques, sanitaires, environnementales et techniques, cette belle unité s'est fissurée. Le monde agricole actuel est beaucoup plus marqué par les doutes et les controverses que par une unité idéologique, et ces phénomènes se retrouvent dans les relations de conseil actuelles. « *L'enchantement des années soixante a laissé place à la routinisation de l'engagement. Et du déni du rapport employeur-employé [qui avait marqué la première période du conseil agricole] à l'accusation réciproque de responsabilité des problèmes, il n'y a qu'un pas...* » (Ibidem, p79). Depuis le début des années 80, l'hégémonie du modèle de la production intensive à haut niveaux d'intrants est sujette à discussion au sein même des organismes comme les Chambres, les Coopératives voire la FNSEA (Colson 1985). Il s'ensuit une réactivation de controverses professionnelles restées en sommeil pendant les Trente Glorieuses. Composés d'acteurs ayant des histoires professionnelles variées, les organismes de conseil n'échappent pas à ce mouvement.

- ↳ Objectifs politiques et choix de conseil technique sont intimement liés et reflètent des compromis construits à des échelles politiques nationales. L'organisation et les orientations du conseil à un niveau local rejouent les controverses politico-techniques qui secouent l'échelon national.
- ↳ Le conseil est toujours tiraillé entre des objectifs définis avec plus ou moins de précision par une galaxie d'acteurs. L'entremêlement des représentations syndicales et professionnelles met la relation de conseil au milieu de controverses plus ou moins stabilisées. L'exigence généralisée de rentabilité économique et la possibilité de remettre en cause ultérieurement les choix d'un moment construisent un enjeu fort. In fine les juges sont les protagonistes du conseil.
- ↳ Les financements publics viennent de sources de plus en plus diversifiées, et sont de plus en plus structurés en projets. Le conseil évolue vers des formes structurées en projet, pouvant être financés au moins partiellement par des organismes jusqu'à présent discrets ou absents du monde rural. Leur arrivée participe à un renouvellement des approches du territoire par les organismes de conseil.

2.2. Quel est le travail réel des conseillers aujourd'hui ?

Depuis les années 70, le conseil agricole s'est professionnalisé et bureaucratisé. Entre militantisme de la modernisation de l'agriculture et gestion publique du développement, le curseur est parti progressivement vers une position de gestion et de mise en œuvre des politiques publiques (Brives 2006, Remy 2006).

À ceci s'ajoute :

- ↳ une recherche, tant dans les Chambres que dans les organismes économiques, d'adéquation avec la diversité des modèles agricoles adoptés par les agriculteurs qui s'est avant tout exprimé alors par le développement de démarches de conseil stratégique. Le conseil agricole se retrouve alors éclaté sur une multitude de modèles d'évolution de l'activité agricole dont certains peuvent être contradictoires : faire avec cet état de fait est une des constantes du métier de conseiller.



- ↳ un renouvellement de la cohabitation entre logiques de filière, héritée des années 70 et 80, et logique territoriale. L'arrivée de nouvelles préoccupations citoyennes ou environnementales viens interroger la structuration en petites région agricoles héritée des premiers temps de l'institutionnalisation du conseil agricole, et bien souvent redessine le maillage territorial à l'aune de nouvelles préoccupations.
- ↳ amenée par les dispositifs successifs de prise en compte de l'environnement (CTE, CAD, Agri-mieux¹⁰, Bassins Versants et Bassins Grenelle etc) la réorganisation par des logiques de territoire s'accompagne souvent de réorganisations des modalités de financement des actions de conseil. Outre ses implications en termes de connaissances nécessaires (qui débordent l'agronomie stricto sensu), cela s'accompagne d'une augmentation du nombre de financeurs potentiels, chacun ayant ses préoccupations et ses conditions propres (Germain, Le Guen & Thareau, 2005) que le conseiller doit intégrer dans la relation de conseil.

Dans ce contexte, de forte recomposition de la position du conseiller et de la nature de la relation de conseil, pouvons-nous suivre Le Guen (2006, p. 82) : « *La position professionnelle incertaine du conseiller agricole non spécialisé pourrait ainsi devenir celle, positive, d'un agent de développement dont la légitimité et l'expertise seraient fondée sur la construction d'un bien commun territorial* » ?

2.3. Le conseil : de la forme visible à l'activité réelle

Entre position de relais de politiques publiques et adaptation à la diversité des publics, trois types de relations structurent concrètement le métier de conseillers agricole (d'après Le Guen, 2006, p 80, modifié) :

- ↳ le conseil gratuit, subventionné (par l'Etat ou les OPA, mais aussi par des collectivités territoriales ou des établissements publics), à visée collective pour les agriculteurs, qui accompagne généralement des mesures de politique publique ;
- ↳ le conseil payant, en partie ou en totalité, répondant à la demande des agriculteurs, sous entendue demande individuelle, dont la forme est hérité du conseil à visée d'optimisation des années 70 et 80 mâtiné d'une volonté de co-construction du conseil ;
- ↳ le conseil inclus dans un acte commercial (vente de fournitures pour l'exploitation, achat de produits issus de l'exploitation), dont les modalités de réalisation dépendent des stratégies des organismes qui les proposent.

Mais cette vision classique du conseil n'épuise pas la variété des formes que peut prendre le travail des conseillers au sein des organismes participant au projet « conseillers demain ». Voici quelques éléments qui jouent et qu'il nous semble important d'intégrer dans notre modélisation.

1/ *Les interactions avec les agriculteurs peuvent relever d'une multitude de variantes entre ces niveaux.* Les formes de conseil qui semblent se développer actuellement divergent de cette typologie. Il est possible que cette divergence soit alors source d'une difficulté de positionnement pour les conseillers.

¹⁰ Dispositif mis en place en région Lorraine pour prolonger les actions Ferti-mieux.



Pour illustrer ce point, prenons l'exemple d'une action¹¹ de conseil menée par un conseiller du Centre autour d'une analyse des jus de bas de tige au printemps 2011 (voir encadré 1).

Encadré 1 : Quelle prestation est réellement vendue à travers une analyse JUBIL ?

La prestation vendue aux agriculteurs est une analyse des jus, avec un tarif à la parcelle, donc avant tout une mobilisation d'instruments pour réaliser une mesure. Mais sur la petite région où il intervient, les conditions climatiques du début du printemps sont hors des variations supportées par le modèle qui permet l'interprétation des prélèvements : l'outil est inutilisable. Pourtant, les prestations sont payées et programmées : le conseiller maintient la rencontre, et en profite pour mettre en discussion les phénomènes physiologiques exceptionnels qui se déroulent dans les plans de blé. Mais selon si l'agriculteur considère que la prestation était « un diagnostic appuyé par une mesure instrumentale » ou « une mesure instrumentale d'un indicateur assez direct », sa réaction à la prestation de substitution n'est pas la même. Une difficulté du travail du conseiller vient donc ici du flou entre « conseil payant » et « conseil inclus dans un acte commercial » induit par la présentation de la prestation et de ses conditions de facturation aux agriculteurs : le format conditionne son pouvoir d'agir. Avec la montée en puissance simultanée de prestations ponctuelles payantes et d'usage d'instruments pour les justifier, ce genre d'exemple se multiplie. La difficulté vient de ce que les protagonistes du conseil partagent implicitement une typologie proche de celle proposée ci-dessus, et que les nouvelles formes contractuelles du conseil naviguent à leurs frontières.

Au sein des organismes participant au projet Conseillers Demain, les différents types de conseil coexistent donc, y compris sous des formes intermédiaires. Elles présentent aussi des variantes locales importantes. Dès les origines, l'appareil de conseil présente de fortes disparités entre départements, liées aux dispositifs qui préexistaient au moment de la mise en place d'un service conseil dans les Chambres d'Agriculture, aux accords passés au sein de la profession et aux stratégies des organismes d'amont et d'aval. Les formes de conseil proposées par ces derniers varient selon les stratégies de chacun, tandis que les différences entre Chambres perdurent malgré de nombreux passages de frontières départementales par recrutement de conseillers d'autres Chambres. Le virage vers une prise en compte territoriale revisitée et l'arrivée concomitante de nouveaux acteurs ont amplifié ce mouvement, aboutissant à une très forte hétérogénéité des stratégies des organismes économiques et des Chambres sur ces questions (Petit, Barthès & Lemery 2010)¹².

Selon les cas, leurs organismes ne permettent donc pas les mêmes positionnements à leurs conseillers. Ceci influence directement l'activité des conseillers, que ce soit dans leurs relations avec ces nouveaux acteurs ou dans la prise en compte de ces acteurs dans leur positionnement vis-à-vis des agriculteurs.

2/ *Cette classification passe sous silence une part importante du travail des conseillers.* Des auteurs comme Laurent, Cerf, et al. (2002) considèrent de fait que la forme emblématique du travail des conseillers est celle des « échanges entre agriculteurs et techniciens qui portent sur la conduite de la production, la gestion des informations nécessaires à cette production, l'organisation des activités et l'affectation des ressources permettant cette activité ». Le conseiller peut y être en position d'expert technique ou de garant de conditions propres à la construction de connaissances selon le cadre contractuel et le mandat dont il dispose.

Mais l'emploi du temps hebdomadaire d'un conseiller comporte de nombreuses tâches

¹¹ Au sens administratif et professionnel du terme

¹² Les Chambres d'Agriculture à l'épreuve du territoire, Communication au colloque SFER, pdf en ligne



pour lesquelles le conseiller n'est pas face à des agriculteurs, et n'est pas engagé dans de tels échanges avec eux. La plupart sont cruciales pour la construction du conseil : lecture de bulletins techniques, appel de correspondants, observation et collectes de résultats d'essais etc. Labarthe (2005)¹³ a utilisé les notions de front-office (ce qui se passe en présence du client d'une prestation de service) et de back-office pour rappeler cette part importante de ce qui est nécessaire à la construction d'une offre de conseil.

Cette part du travail est facilement minimisée, voire escamotée par les conseillers eux-mêmes. Dans les fiches d'(auto)analyse d'une action de conseil utilisées par les conseillers dans le cadre du projet, ces situations de préparation de rencontres sont peu mises en avant. Les tableaux récapitulatifs des fiches ont mis en évidence que les conseillers y identifient et caractérisent en détail des rencontres avec des agriculteurs, et beaucoup plus rarement des phases de préparation. Les discussions avec des collègues, des agriculteurs ou d'autres interlocuteurs qui permettent d'arriver à certains diagnostics, à certaines décisions sont peu présentes.

Dans notre approche, nous proposons donc de ne pas chercher à distinguer des formes d'interaction entre agriculteurs et conseillers, mais bien de nous intéresser à l'ensemble du processus qui rend le conseil faisable afin de pouvoir identifier ce qui doit évoluer pour que, face à de nouvelles problématiques ou questions, les conseillers puissent effectivement rendre le conseil faisable. Ainsi, ce n'est pas seulement l'interaction qui est au cœur de la relation, mais tout ce qui la rend possible, la prépare. Et dans ce cadre, il ne s'agit pas seulement de comprendre comment le conseiller lui-même opère ce travail préparatoire. Il s'agit aussi de saisir comment l'organisation soutient ou non ce travail préparatoire d'analyse du contexte et de formulation des problématiques à traiter en vue d'identifier les éléments significatifs pour échanger avec les agriculteurs. C'est que ce nous abordons maintenant en introduisant la notion d'enquête et d'étayage de celle-ci par l'organisation.

2.4. Le processus d'enquête : un élément essentiel de l'activité du conseiller

Qu'est-ce que conduire une enquête, et en quoi le travail des conseillers inclut-il des enquêtes ? La notion d'enquête est empruntée à Dewey et à la philosophie pragmatique. Dewey nous dit que l'enquête est le processus par lequel un acteur passe d'une situation indéterminée à une situation si déterminée dans ses constituants que l'acteur peut y agir intelligemment. Cette définition articule trois idées majeures :

- ⚡ L'acteur n'agit pas dans un environnement objectif, mais dans un environnement dont il fait l'expérience et qui constitue alors une situation. L'environnement doit être exploré pour construire une situation qui est, elle, ce avec quoi et dans quoi l'acteur agit.
- ⚡ Dans certains cas, l'environnement change d'une manière telle que l'acteur le sent, voire le sait. Il peut s'agir d'un changement radical mais aussi d'un élément très partiel mais qui crée de l'indétermination quant à la façon d'agir dans la situation. Ainsi, l'acteur bascule dans une situation indéterminée, qui appelle une activité spécifique pour que la situation redevienne suffisamment connue : une enquête.
- ⚡ L'enquête est un processus de détermination de la situation. Concrètement, il

¹³ Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle : dynamique du conseil dans trois agricultures européennes ; Géographie, économie, société 2005/3 (Vol. 7)

s'agit de qualifier l'environnement, c'est à dire de désigner des éléments dans l'environnement et d'en caractériser les propriétés. Cette production de qualification est une activité de jugement, par laquelle l'acteur décide que telle proposition est vraie.

L'enquête est un processus régulé : il y a des règles qui permettent dans un premier temps de « suggérer » (faire des hypothèses sur) le vrai, et des règles pour discuter si la suggestion est vraiment vraie et à considérer comme telle. Ce sont des règles qui participent à la construction de jugements sur ce que l'on tient pour vrai : l'enquête est un processus qui permet de passer de petits jugements locaux et temporaires bâtis sur des suggestions à des jugements dont on a de bonnes raisons de penser qu'ils sont plus robustes.

L'enquête est temporelle. Déjà parce qu'elle a lieu à un moment particulier et dans une histoire cognitive particulière. Mais surtout parce qu'elle suit une progression de proche en proche du constat d'indétermination à la problématisation, puis de la problématisation à la construction de jugements sur l'environnement (pour énoncer ce qui peut être tenu pour vrai par l'individu qui mène cette enquête).

Découvrir les mesures de phytosanitaires dans le captage municipal, hésiter sur le sens d'une publication, être surpris par un résultat d'observation, devoir interpréter une analyse hydrographique, se demander comment répondre une demande de précisions sur la herse que vient de s'acheter un membre d'un CETA productiviste ... autant d'évènements qui peuvent survenir dans le travail des conseillers, et qui remettent en cause la compréhension qu'ils avaient de tels ou tels aspects de l'environnement. Autant d'évènements qui viennent accroître l'indétermination de la situation à propos de laquelle et dans laquelle ils vont formuler un conseil (que nous appellerons ensuite situation locale), et peuvent remettre en cause certaines propriétés de leurs situations de travail. Autant d'évènements qui appellent des enquêtes pour circonscrire et résoudre les problèmes qu'ils posent aux conseillers.

Les observations ethnographiques ont montré que les conseillers passent une part importante de leur temps de travail à lire des documents techniques ou réglementaires, appeler un correspondant, faire des relevés d'observation ou les consulter, ou encore utiliser des modèles info-numériques, pour ne citer que quelques exemples fréquents. Ce sont des activités de prise d'information sur l'environnement, qui participent à leur compréhension de la situation locale. Nous considérons qu'il s'agit d'activités organisées, qui obéissent à des règles et viennent en général participer à la résolution de problèmes posés par la construction du conseil : bref, des enquêtes.

Nous considérons également que le métier du conseiller se déroule dans un environnement dynamique c'est-à-dire qui évolue en dehors d'une intervention humaine. Suivre ses évolutions est une nécessité pour rendre le conseil faisable : les conseillers sont contraints à une enquête permanente.

Ceci se manifeste concrètement dans les conversations entre conseillers, leurs interactions portent les traces de ces enquêtes en train de se faire : quand des conseillers se rencontrent, la conversation part souvent sur l'actualité politico-socio-agro-écologique locale. Ainsi, lors du travail ethnographique, pratiquement tous les entretiens collectifs ont démarré par une longue période d'échanges sur l'actualité agro-écologique, réglementaire ou institutionnelle, sans que ce soit forcément lié à des tâches que des conseillers pourraient avoir en commun. Ils s'informent sur les précipitations dans les secteurs de chacun, sur l'évolution des cultures ou des pathogènes, les réactions aux traitements, mais aussi sur les problèmes rencontrés



par les autres, les nouveautés réglementaires ou institutionnelles, les actions ou réactions des partenaires des autres conseillers... Les thèmes qui peuvent surgir dans ces moments informels couvrent tout le panel des objets et problèmes auxquels les conseillers sont confrontés¹⁴. Ils font part de leurs observations, de leur manière de les interpréter, et s'enquêtent de celles des autres. C'est une des manifestations les plus visibles et les plus habituelles de leur enquête permanente pour suivre l'évolution de l'environnement dans lequel ils travaillent et en qualifier les propriétés. Et ces échanges à l'occasion d'un travail inhabituel, avec un espace de discussion libre entre pairs, participent à ces enquêtes¹⁵.

Mais leur travail d'enquête ne se limite pas à ce type de conversation. Leur travail appelé par Labarthe de « back office » renvoie à ce processus d'enquête, qui se poursuit dans le travail appelé de « front office ». Par exemple, les phases de co-construction du conseil sont des phases où le conseiller affine sa compréhension du point de vue et de la compréhension qu'a l'agriculteur de son propre environnement. Ce sont donc des phases où le conseiller enrichit sa compréhension de certaines dimensions de sa propre situation locale. De même, les tours de plaine ou les moments de conseil collectifs sont mis en avant comme des moments de prise d'information importants pour les conseillers. Finalement, les conseillers sont pratiquement en veille permanente pour affermir leur compréhension d'une situation locale en perpétuelle évolution. Ils font feu de tout bois pour cela, et la question qui se pose alors est « quelles sont les propriétés de l'organisation de travail qui les aide dans cette activité ? »

2.5. Comment l'organisation étaye-t-elle le travail des conseillers ?

Étayer¹⁶ le travail, c'est, parfois, prendre en charge une partie de sa complexité pour en simplifier la réalisation. L'organisation du travail propose de nombreuses formes d'étayage. Certains sont formels, explicitement identifiés et dévolus à aider les conseillers, et d'autres informels, implicites et souvent peu identifiés. Nous allons en identifier quelques-uns, sans prétendre à l'exhaustivité.

Les plus formels sont ceux qui participent directement à la définition de la tâche : le mandat et les instruments de conduite de la relation de conseil mis en place dans certaines Chambres. Tous varient d'un organisme à l'autre.

- ↳ Les mandats peuvent être très explicites, par exemple quand ils sont matérialisés dans des fiches de poste détaillées : public, thèmes, quelquefois modalités sont alors précisés. À l'autre extrémité du spectre, certains conseillers n'ont comme repère qu'un intitulé de poste, et quelques discussions avec leurs responsables hiérarchiques. À eux, ensuite, de définir plus précisément leur public et la manière dont ils vont travailler avec lui. Au sein du groupe des conseillers participants au projet, toutes les variantes entre ces deux extrêmes sont représentés. Le mandat donné aux conseillers est un cadre dynamique : il est susceptible d'ajustement ou de renégociation, dont les modalités peuvent être fortement instituées (entretien annuel, passage en conseil d'administration) ou non (accord informel du chef de service ou du président du CETA). Les conseillers témoignent d'une forte appropriation de la dualité entre prescription

14 L'analyse fine de ces thèmes reste néanmoins à produire.

15 Ceci suggère que toute évolution du conseil agricole devra prendre garde à ne pas supprimer les possibilités de rencontres informelles entre conseillers, y compris à la marge d'autres rencontres plus formelles. Les interstices entre rencontres sont aussi une ressource pour aborder les questions qui ne trouvent pas explicitement place ailleurs.

16 Cette notion est empruntée à J. Bruner (1983).



et redéfinition par l'acteur pour ce qui touche au mandat : les expressions telles que « le mandat qu'on me donne » et « le mandat que je me donne » sont fréquemment employées par ceux-ci. Cet étayage de l'activité est donc une entité changeante, susceptible d'ajustements, navigant entre définition par l'organisation et redéfinition par l'acteur, qui, dans une certaine mesure, a conscience et sait jouer de cette plasticité.

- ↳ Depuis quelques années, la plupart des Chambres ont évolué vers une injonction explicite de « co-construction du conseil ». Celle-ci s'est accompagnée de mise en place d'outils de conduite d'entretiens individuels ou de temps de formation professionnelle. Mais la mobilisation de ces ressources n'est ni évidente, ni systématique. Les guides d'entretien, par exemple, peuvent assumer une part de l'organisation de l'activité, mais leur intégration dans le travail des conseillers réclame lui-même un travail, que tous les conseillers ne réalisent pas avec le même bonheur comme le montrent Cerf et Maxime (2006) .
- ↳ Si les guides de conduite de l'interaction sont explicitement destinés à étayer l'activité, d'autres instruments ou documents techniques peuvent jouer un rôle similaire. Les fiches de suivi des cultures ou les guides de diagnostic au champ, en prenant en charge une partie de l'organisation des prises d'information et des constructions de diagnostic, structurent les interactions avec les agriculteurs. Ces guides fournissent aussi un canevas qui participe à définir leur nature et leurs régulations, et organise la succession temporelle des interactions.

Un peu moins formelle que ces documents et procédures, l'organisation du travail fournit aussi des étayages de l'activité des conseillers.

- ↳ À un premier niveau, l'organisation du travail définit la succession des tâches dans l'emploi du temps des conseillers. L'organisation du travail incorpore l'évolution des questions vives ou critiques au fil de la campagne, et les distribue dans une série de tâches qui varient au fur et à mesure de cette évolution. Ce faisant, elle structure l'activité hebdomadaire, en pose le découpage temporel, hiérarchise et relie les tâches des conseillers et les problèmes qui structurent ces tâches.
- ↳ De plus, l'organisation régule le travail collectif des conseillers. Par exemple, les tâches de rédaction du flash et du BSV sont généralement couplées, et encadrées par des modalités de travail collaboratif qui définissent des procédures d'observation, d'interprétation et de mutualisation des résultats, éventuellement de discussion des interprétations et des jugements qu'elles renferment.
- ↳ Au-delà des guides mentionnés plus haut, les interactions avec les agriculteurs sont régulées par l'organisation du travail. Agriculteurs et conseillers connaissent le plus souvent assez bien les propriétés des cadres interactionnels de leurs interactions, ce qu'ils peuvent y dire, la manière dont ils peuvent le dire et, au moins partiellement, la manière dont cela sera repris par le collectif à portée de dialogue. Dans une certaine mesure, ces règles interactionnelles prennent en compte les auditeurs distants, qui ne sont pas présents lors de l'échange mais qui pourront être au courant de ce qui s'y est dit.

Beaucoup plus informels, d'autres types d'étayages sont apparus régulièrement dans les propos des conseillers participants au projet : ceux réalisés par les autres



conseillers. D'abord par la possibilité de parler de thèmes professionnels avec d'autres conseillers, comme indiqué plus haut. Ensuite à travers les formes de conseil adoptées par les autres conseillers. Par exemple, lorsqu'ils ont pris leur poste, la quasi-totalité des conseillers participants au projet ont pu suivre d'autres conseillers dans leurs interactions avec des agriculteurs. Ils ont tous souligné l'importance de cette phase de découverte de l'activité, en particulier quand elle a pris la forme d'un tutorat soutenu, et souvent regretté la diminution ultérieure, voire la disparition, de ces occasions de parler métier et exercice du métier.

L'appropriation du travail de l'autre comme guide pour penser son propre travail participe à la construction de la culture professionnelle, en particulier dans la prise en compte des variantes locales. Cette construction peut se déployer dans deux directions contradictoires : une incorporation des manières de faire du conseiller observé, et une construction de ses propres manières de faire par opposition à celles d'un autre conseiller. Les travaux de groupe avec les conseillers ont montré que c'est avant tout les phases de débriefing et les discussions informelles avec les collègues observés qui ont permis des apprentissages : l'observation seule ne suffit pas, et nécessite une explicitation des implicites et la discussion de leur prise en compte dans l'activité. On retrouve ici un résultat bien connu des travaux sur la formation professionnelle : l'observation de l'activité ne se suffit pas à elle-même pour susciter des apprentissages : il faut aussi un temps d'analyse de l'activité (Pastré, 1999). Plus généralement, et bien que peu soulignée par les conseillers, la possibilité de discuter avec les collègues de la manière d'animer un groupe ou de conduire un entretien est un moment crucial de construction de l'activité. Ce qui interroge la capacité de l'organisation à offrir aux conseillers des moments permettant de discuter de la réalisation concrète des interactions avec les agriculteurs.

Finalement, notre approche de l'activité des conseillers fait apparaître plusieurs points que nous retiendrons pour proposer une modélisation de la relation de conseil :

- ↳ L'activité des conseillers est une activité de production de connaissance et de jugements sur un environnement complexe et dynamique. Les constructions de connaissances se matérialisent dans la production de jugements sur l'environnement, qui permettent de délimiter/désigner la situation locale à propos de laquelle les conseillers proposent un conseil.
- ↳ La production de connaissances se réalise dans des relations orientées par cette finalité avec toute une galaxie d'acteurs, dont des agriculteurs. Ces derniers participent à ce processus, à la fois en tant que générateurs de problématiques, d'observations et d'évaluation par la mise à l'épreuve de l'action.
- ↳ Ce processus de production de connaissances se joue dans une variété d'interactions et de mobilisation d'instruments. Celles-ci sont encadrées par une culture commune qui permet aux protagonistes du conseil de reconnaître le cadre interactionnel dans lequel ils construisent leur échange. Ce cadre fournit des règles suffisamment communes pour avancer ensemble. L'organisation produit des étayages au conseiller qui viennent appuyer à la fois l'enquête permanente qu'il conduit et la façon dont il interagit avec les agriculteurs..



3. La relation de conseil et le développement professionnel des agriculteurs

3.1. Les sources de développement, du village aux réseaux

Si le conseil et le travail des conseillers ont changé au cours des 20 dernières années, les manières d'agir et d'apprendre à agir des agriculteurs ont aussi évolué.

Les évolutions des manières d'apprendre des agriculteurs se retrouvent, en miroir dans les évolutions des travaux scientifiques cherchant à le saisir. Suivre l'évolution des méthodes et des concepts sur les apprentissages des agriculteurs est donc une porte d'entrée intéressante pour en comprendre les modalités et transformations de ces modalités.

Avant les années 80 et les travaux de Darré (1985)¹⁷, le conseil agricole et le développement professionnel des agriculteurs étaient essentiellement abordés comme des problématiques de diffusion de connaissance, descendant de la recherche aux instituts techniques, puis aux organismes de développement, puis aux agriculteurs. Le conseil agricole avait alors pour tâche de faciliter la transposition (au sens de Chevallard et Joshua, 1985 et 1991) de ces connaissances scientifico-techniques dans le monde de l'agriculteur.

Au début des années 80, des travaux scientifiques (dont en particulier ceux initiés par Darré au sein du GERDAL) ont élargi le périmètre de l'invention au-delà des instituts techniques ou scientifiques, en contribuant à reconnaître la coexistence et les pertinences de différentes formes de connaissances au sein des mondes agricoles. A une époque encore marquée par le productivisme triomphant, pour lequel il n'est de bonne innovation que scientifique et descendant des sphères scientifico-techniques aux exécutants, le propos était novateur et nécessaire.

Ces travaux considèrent le groupe professionnel localisé et ses arrangements internes, la « *grappe* » (Darré, Le Guen & Lemery 1989), comme ensemble pertinent pour comprendre les évolutions de pratiques professionnelles et montrer l'existence de créations locales de connaissances. Ensembles d'individus à portée de dialogue (ibid.) partageant des contraintes et moyens de production similaires, les groupes professionnels et leurs sous-ensembles sont des lieux sociaux d'un dialogue vu comme essentiellement technique, et pouvant devenir producteur de nouvelles pratiques et normes techniques. Dans cette approche, « *les façons de voir et d'évaluer les choses s'élaborent, se perpétuent et se transforment dans le cours des échanges d'expériences et des inter-influences, principalement au sein de groupes d'individus ayant des activités semblables, désignés sous le terme de « groupe professionnel localisé »* » (Darré 1994).

Centrés sur la production de pratiques, d'expérience et de « points de vue » (ibid), ces travaux ont permis de sortir du modèle du changement technique agricole par simple diffusion dans des groupes professionnels appliquant telle qu'elle une innovation exogène. Ils ont permis de démontrer la création de connaissances au sein même des groupes professionnels, à partir de « points de vue » sur le travail construits dans l'action. La production de nouvelles manières de faire ou de penser leur action y est assurée par les agriculteurs eux-mêmes, au sein de groupes professionnels localisés. Le groupe professionnel localisé est le lieu social et le moyen de la production de normes et de pratiques nouvelles.

¹⁷ Et plus largement du GERDAL dans le prolongement des travaux de J.P. Darré.



Les frontières du groupe professionnel, réunis par une pratique autour des mêmes enjeux techniques, reflètent celles d'une entité géographique. « *La commune rurale, en particulier, [était conçue] comme un système d'interactions [...] avec des interactions localisées dans des groupes stables qui rassemblent, de fait, des « pairs », qui exercent une même activité dans des conditions techniques homogènes, qui sont amenés à se rencontrer fréquemment, et qui présentent, de fait, une proximité à la fois géographique et économique. Si ces développements théoriques, en sociologie rurale notamment, ont ainsi fait disparaître l'interaction productrice d'innovations [...] au profit du groupe producteur d'innovations techniques, c'est parce qu'à l'époque de leur formulation, d'une part, les communes rurales étudiées s'apparentaient effectivement à des systèmes d'interactions, d'autre part les innovations prescrites relevaient essentiellement du domaine technique.* » (Chiffoleau, Dreyfus et Touzard 1999).

Au tournant des années 90, la question des hétérogénéités de pratiques et de connaissances au sein du groupe, de ses bordures, l'effet de ces divergences de point de vue sur les processus d'interactions, d'action ou de production de connaissances se reposait avec d'autant plus de force que les communes rurales et les enjeux agricoles changeaient. En portant aussi sur « *l'espace et l'organisation sociale* » (ibid), les problématiques de compréhension des évolutions de l'agriculture débordaient le strict cadre technique. Dans cette approche, « *l'innovation n'est plus conçue d'emblée comme un changement d'ordre technique, adopté ou produit par un «groupe» aux limites géographiques et sociales définies a priori. Elle est repensée fondamentalement comme le produit d'interactions entre acteurs hétérogènes, reconnus en situation d'« interdépendance stratégique » au sein d'un système localisé de production.* » (Chiffoleau, Dreyfus et Touzard 1999).

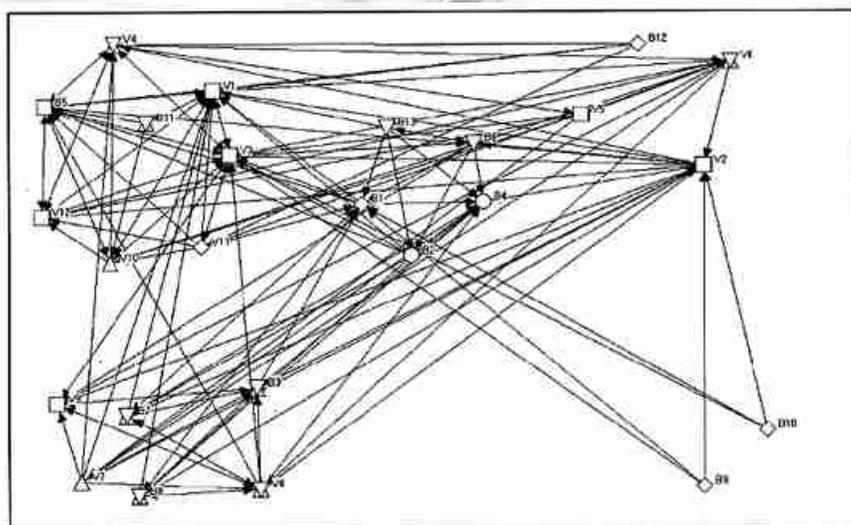
Un travail important d'identification des réseaux d'interactions et des fonctions qu'ils assurent pour l'innovation dans le Languedoc viticole a permis d'identifier deux grands types de réseaux entremêlés (Chiffoleau 2001, Chiffoleau 2005 et Chiffoleau & Dreyfus 2004). D'une part des réseaux rapprochés, bâtis sur des amitiés anciennes, une certaine proximité de pratiques, des échanges de biens (CUMA) et de services, au sein desquels les coopérateurs « *cherchent à la fois leur identité et une confirmation sociale de leurs actions passées* » (ibid, traduction personnelle), et d'autre part des réseaux constitués à partir de relations de prises ou d'échange de conseils. Ces derniers sont généralement différenciés par thèmes (lutte biologique, organisation du travail, agrotourisme¹⁸ etc.) et mobilisés à l'occasion d'un événement particulier. Les participants aux réseaux sont différenciés les uns des autres par leurs positions vis-à-vis des autres participants. Certains s'y affirment comme personnes ressources, émettrices d'avis sur un plan ou un autre à un moment, au sein d'un réseau, mais pouvant devenir demandeuses d'avis à un autre moment, sur un autre plan ou au sein d'un autre niveau de réseau. Chiffoleau propose une typologie des postures vis-à-vis de l'innovation (Chiffoleau 2005) qui lui permet de formaliser les réseaux d'interactions déclarés par les participants. Elle montre que les relations de conseils et de discussion dépassent les groupes définis sur la base de proximité de pratiques.

A partir de ces constats, l'auteur propose « *to go further, by highlighting social position as being pivots of learning and "qualifying" the activity, anchoring in two kind of networks (daily exchange/advice).* » (Chiffoleau 2005). Les positions au sein de ces différents réseaux deviennent une clef pour comprendre la manière dont l'innovation et les apprentissages (« *learning* ») peuvent se faire au sein d'une organisation coopérative viticole. Ceci la conduit à affirmer que « *learning is indeed illustrated as*

¹⁸ Vandecandelaere, & Touzard (2001)



singular, socially situated, mediated, path-dependant experience; innovation as a moment where technical coherence, social stability and sense-making are challenged » (Chiffolleau 2005). L'apprentissage (« learning ») est ici envisagé comme un processus situé, qui touche à la manière dont le sens se construit, et qui est réalisé quand apparaissent des ruptures dans la continuité des pratiques professionnelles, tant du point de vue technique que social. Dans ce processus, tous les acteurs n'ont pas nécessairement la même compréhension des enjeux de leurs activités, ne partagent pas forcément les mêmes objectifs stratégiques ou les mêmes conditions de travail, voire le même travail. On constate donc une forte évolution par rapport à la conception du groupe professionnel localisé. Il est toujours questions de groupe, mais d'un groupe ouvert et pensé en terme de réseaux d'interactants plus que sur la base de similarité de pratique.



Relations of advice-seeking developed within the sample between March 2002 and March 2003

B10 → V2 B10 asked advice to V2 between March 2002 and March 2003

Sign	□	△	▽	◇	○	⊗
Corresponding strategic position	environmentalist	carrier of the project	traditionalist	builder	maximiser	multi-functional

Figure 1 : Un exemple réseaux de prise ou d'échange de conseil. (Chiffolleau 2005).

Les symboles représentent les types de posture technico-sociales vis à vis de l'agriculture. Les relations d'échange ou de prise de conseil dépassent les similitudes de postures technico-sociales. Envisagées comme des formes de cognition distribuée (Hutchins, Klausen, 1992), ces formalisations de réseaux ont servi de point de départ à des interventions de développement agricole menées par les chercheurs.

3.2. Manières de travailler, environnement et manière d'apprendre

En confrontant ces travaux à d'autres recherches qu'ils ont menées sur la culture biologique de riz en Camargue, Chiffolleau et Dreyfus (2005) proposent de doubler cette approche centrée sur les réseaux et les positions interactionnelles par une approche attentive aux styles cognitifs et aux pratiques d'apprentissage (respectivement « cognitive style » et « learning practice ». Ces propositions renvoient à la question de l'importance des situations dans la construction de connaissances par les agriculteurs : « *Developments in ergonomics, attuned with experiential theories of learning (Dewey, 1916), and drawing on interactionist and constructivist psychology of development (Bruner, 1991) suggest indeed to consider some stages or situations in the production of knowledge through practices and interactions with environment. Complex innovation projects are assessed as an intricacy of different activities, correlated in a moving pattern, each of them enlisting different sets of actors and*



objects. In such a frame, different natures of skills may be distinguished as diversely needed according to the project whereas knowledge absorption and integration capacities appear as key issues in individual or collective apprenticeships. » (Chiffolleau et Dreyfus, 2004). En dernier recours, les apprentissages (« learning ») sont donc reliés à un ensemble d'activités intentionnelles réalisées en situation par des acteurs insérés dans des réseaux sociaux pouvant changer d'acteurs et d'objets selon les activités.

Les travaux de Gagneur (2010) sur une petite coopérative Languedocienne ont permis de comprendre la relations entre ruptures de continuité de l'environnement, interactions entre agriculteurs et possibilités d'apprentissage. Le développement professionnel n'est pas un phénomène continu et régulier, mais s'agrège autour d'évènements marquants, qui peuvent devenir des occasions de développement si les conditions interactionnelles s'y prêtent. Ces évènements sont caractérisés par un état particulier ou un changement d'état de l'environnement socio-agro-écologique, dont les propriétés deviennent incertaines et dont les agriculteurs ne savent plus vraiment comment les prendre en compte dans leur activité, et ne savent plus comment les qualifier. C'est une situation indéterminée, au sens de Dewey (1938), réclamant une enquête pour retrouver sa consistance et redevenir une situation dans laquelle il est possible d'agir. Quand les interactions entre agriculteurs leur permettent de diagnostiquer que la situation est devenue problématique et qu'elles leur s'inscrivent dans des cadres interactionnels leur permettant d'éprouver la solidité et la pertinence de leurs interprétations, un développement peut survenir. Ils tâtonnent, essaient de désigner ce qui leur semble important, de le qualifier. Dans leurs discussions, les agriculteurs mettent leurs qualifications à l'épreuve, comparent des parcelles, tentent d'étendre ces qualifications à un ensemble plus large de parcelles, ou rejettent les qualifications proposées. Derrière la discussion des qualifications, la construction de jugements pragmatiques se trament : des jugements qui permettent d'agir car ils stabilisent ce que l'acteur pense de la situation, et donc lui permettent d'organiser et de conduire son action.

Mais, à la différence des travaux de Darré, ce n'est plus seulement la proximité des activités des interactants qui permet la production de connaissances mais précisément le fait que les agriculteurs n'aient pas la même expérience de leur environnement de travail qui nourrit le développement. Réunis par la part commune de leurs activités, ces agriculteurs ont la possibilité de développer de nouvelles connaissances tournées vers l'action parce que leurs activités ne sont pas totalement similaires.

Dans cette approche, le conseil agricole est un cadre interactionnel important : que le conseiller agricole viennent animer un groupe de type CETA, animer un bilan de campagne ou participer à une visite de classement des raisins avant la récolte, sa présence garantit que les propositions des participants ne seront acceptées que sur la base de leurs pertinence et de leur véracité pour traiter le problème qui les réunit. Mais le conseil agricole n'est pas la seule voie du développement, le conseiller n'est pas la seule personne à passer les frontières du groupe professionnel local : de nombreux évènements génèrent des possibilités de développement, d'autres passeurs de frontières (autres experts, salariés fraîchement embauchés, amis), et une grande diversité de ressources peuvent jouer des rôles importants dans le développement.

Pour mener leurs enquêtes, les agriculteurs font feu de tout bois. Mais chacun a sa manière d'allumer le feu : il existe une grande diversité de conditions d'apprentissage. Les travaux de Chantre (2011) éclairent cette diversité de conditions d'apprentissage et les réinscrit dans l'histoire professionnelle des agriculteurs. Selon leurs parcours professionnel et les évolutions antérieures de leurs pratiques sur l'exploitation, les



agriculteurs ne vont pas se tourner vers le même type de ressources. Certains changements de pratiques ont un effet de levier pour des évolutions ultérieures, mais n'ont de sens que replacés dans une évolution à long terme. L'identification des changements de « pratiques clefs » n'est possible que replacée dans les « phases de cohérence agronomiques » qui l'entourent, et ces « pratiques clefs » sont très fortement dépendantes des propriétés agro-écologiques du territoire et des productions de l'exploitation. Ce sont souvent des changements accompagnés par des phases d'expérimentations sur l'exploitation, pour lesquelles les agriculteurs peuvent mobiliser autant des réseaux distants (réseaux de pairs extra-territoriaux, en particulier via internet ou des publications spécialisées) que des offres d'appui des conseillers locaux.

Bref, au fil du temps, la vision des agriculteurs insérés dans des groupes aux liens resserrés, fondé par une proximité territoriale et professionnelle, s'est diluée. Au prix d'un important travail, il est possible de repérer une mosaïque de réseaux qui se superposent sur le territoire. Selon les réseaux, les fonctions pour le développement professionnel des agriculteurs sont différentes. Dans les travaux de Gagneur (2010) et de Chantre (2011), les réseaux cèdent la place à des interactions de personne à personne : à chaque rencontre, les participants soumettent leurs jugements pragmatiques (et les qualifications qui en découlent) à l'épreuve de la discussion et de la confrontation à l'expérience de l'autre. Les propositions, les réfutations ou les confirmations de jugements antérieurs y sont interprétés en fonction du contexte, dans toute sa contingence. Comme le relèvent Chiffolleau et Dreyfus (2004), les réseaux sont ouverts sur l'extérieur : les agriculteurs ne se limitent plus à un petit nombre d'experts, d'amis ou de collègues proches et connus, mais sont capables d'étendre leurs interactions à des ressources distantes. Depuis lors, l'explosion des forums internet spécialisés a encore amplifié le mouvement.

Ces réseaux peuvent aussi s'ouvrir sous la contrainte : la mise en place d'un bassin Grenelle, par exemple, impose aux agriculteurs de rencontrer de nouveaux acteurs. Ces rencontres amènent une mise à l'épreuve de leurs jugements et de leur action auprès d'acteurs auparavant peu présents.

De tout ceci, il ressort que pour l'agriculteur, les échanges avec les conseillers ne sont qu'une ressource parmi d'autres dans le processus d'enquête qu'il mène pour agir ou pour changer de pratiques, et peut ne participer que faiblement au processus de construction identitaire qui accompagne cette enquête. Il y a bien une double asymétrie qui s'opère entre le conseiller et l'agriculteur dans la relation conseil. Asymétrie car il incombe strictement au conseiller d'assurer la reconnaissance et le maintien du cadre interactionnel pour rendre le conseil faisable : l'échange en quelque sorte devient ce qui organise l'ensemble de l'activité, et en particulier le travail d'enquête qui le précède ou le prolonge. Asymétrie, car pour l'agriculteur, l'échange n'est pas ce qui organise son activité, c'est un moyen au service d'une enquête qui lui permet de trouver comme agir ou changer dans une situation que l'enquête lui permet de qualifier.



4. La relation de conseil : modélisation

4.1. Des acteurs à la relation : les concepts de la modélisation

4.1.1. La notion de situation, cette inconnue omniprésente

L'usage du terme situation par les conseillers est fréquent : c'est un terme de leur théorie professionnelle, ou au moins en train de le devenir. C'est aussi une notion de plus en plus mobilisée en sciences : elle est devenue une notion incontournable pour comprendre les activités humaines, et par là mobilisée avec des contenus conceptuels variés. À titre d'exemple, une requête « situation » dans Google Scholar en aout 2011 fait apparaître un peu plus de 4 millions de documents. En comparaison, une requête « agronomy » n'en fait apparaître que 300 000, « agronomie » 74000, et « conseil agricole » 585.

Cette notion cherche à répondre à un défi de taille : circonscrire ce qui est important pour comprendre telle action humaine, ce qui est important pour agir. On retrouve ainsi assez logiquement cette notion dans un usage quotidien de sens commun, souvent pour rappeler que « ah, mais ça dépend de la situation ». Et, comme ce qui est important dépend de ce qu'on fait, c'est aussi une notion à géométrie variable, qui repose sur une interprétation très contextuelle de ce qui est désigné par l'invocation de « la situation » par le locuteur. Pour cette même raison, c'est un des concepts les plus problématiques des sciences sociales modernes. La modélisation proposée ici l'utilisant largement, il est nécessaire d'en éclaircir les contours.

Bien que cette notion soit mobilisée par un très large panel d'approches théoriques, je vais me limiter à quelques acceptions rencontrées dans les travaux sur le conseil agricole et à celles utilisées dans la présente modélisation.

Pour résumer :

- ↳ la notion de situation vise toujours à saisir le lien entre un acteur et ce qui l'environne ;
- ↳ la délimitation de la situation est toujours problématique ;
- ↳ la notion de situation est toujours parcourue par une tension entre ce qui est donné à l'acteur, ce qui ne dépend pas de son existence ou de son action pour exister, et ce qui est créé ou recréé par l'acteur.

Selon ce que l'on cherche à saisir, chacun de ces points se décline différemment. Je ne vais retenir de la littérature que 3 manières de considérer les situations : une approche ergonomique et son prolongement développemental, une approche interactionniste et une approche issue de la philosophie pragmatique. Chacune désigne des choses différentes devant être prises en compte pour modéliser la relation de conseil. J'y ajouterai la notion de format, qui relie ces approches dans la perspective des objectifs spécifiques de l'action 1.3.

Dans l'approche ergonomique (telle que mobilisée par exemple dans Cerf & Maxime (2002), il s'agit d'analyser le travail. La notion de situation est inséparable de celle d'activité (Mayen 2004) appuyée sur celle de tâche (Leplat 1986) et utilisée pour saisir la manière dont l'acteur désigne et organise les dimensions de l'environnement qu'il prend en compte pour agir. La vision développementale de la situation intègre en plus les possibilités de transformations possibles de l'activité ou de la situation elle-même. La situation de travail est alors à la fois l'espace réel de l'activité, et son espace



potentiel intégrant les possibilités de développement (Mayen 1999). Dans la suite du document, les termes de « situation » ou de « situation de travail » renverront à cette notion.

Dans l'approche interactionniste, le but est de comprendre les interactions entre des acteurs. Les travaux de Goffman (1964) en sont des représentants emblématiques. Le premier pilier de sa définition d'une situation est la coprésence des participants, et les seules dimensions retenues sont celles qui influent sur la manière dont les participants interagissent. Dans la suite du document, le terme « rencontre » renverra à cette notion. Dans les approches issues de la philosophie pragmatique (Dewey 1938/1993), l'objectif est de comprendre la manière dont la connaissance et l'action se construisent. Ces phénomènes sont envisagés à des échelles beaucoup plus larges que dans les deux cas précédents. Cette notion de situation renvoie aux éléments de son environnement¹⁹ dont l'acteur fait l'expérience, sans présager de sa mobilisation dans telle action. Dans la suite du document, le terme de « situation locale » renverra à la déclinaison de cette notion pour la relation de conseil.

Pour la présente modélisation, il est essentiel de pouvoir désigner ces différentes manières de penser l'inscription des acteurs et de leurs activités dans l'environnement. La relation de conseil se réalise au fil de **situations de travail**, dont certaines sont des **rencontres** et d'autres non. Au fil de ces situations, les acteurs font l'expérience de leur environnement, y distinguent des objets et des phénomènes qu'ils peuvent qualifier, désigner ou avec lesquels ils peuvent agir : cet ensemble d'objets et de phénomènes que les acteurs comprennent de leur environnement dessinent une **situation locale** particulière, dans laquelle ils agissent, rencontrent les autres acteurs et réalisent la relation de conseil. Ces différentes acceptions et leurs propriétés pour l'analyse de la relation de conseil (qu'est ce qui est mis en lumière ? Qu'est ce qui est inclus dans cette acception ? Pour penser quoi ?) sont récapitulées dans le tableau suivant :

	Situation de travail	Rencontre	Situation locale
Focus sur :	Les dimensions agissantes pour atteindre un but	Les règles interactionnelles	Les éléments de l'environnement dont l'acteur fait l'expérience
Les limites de la situation sont définies par	Ce qui est pertinent pour agir ici et maintenant	Ce qui influe sur le déroulement des échanges	Les enquêtes que l'acteur met en œuvre pour faire l'expérience de son environnement
Utilisation dans ce travail pour	Décrire le travail	Désigner les situations d'interaction	Identifier ce sur quoi porte le conseil et /ou

¹⁹ Environnement est pris ici au sens large, non exclusivement agro-écologique, mais aussi social, politique, territorial etc.



			le contexte dans lequel il se déroule
Exemples Conseiller : «Rédiger le flash hebdo »	Agriculteur « Semer le colza » Conseiller et agriculteur : « discussion entre deux parcelles avec Mr X pendant un tour de plaine »	« lancement du tour de plaine dans le hangar » Conseiller : «ce que le conseiller Z comprend de son environnement à la date du 20 mai »	Agriculteur : « ce que l'agriculteur Y a compris de son environnement pour réaliser son premier fongicide »

4.1.2. Naviguer d'une situation à l'autre : la notion de format

Selon le type d'activité qu'ils mènent, les conseillers²⁰ ont à faire avec ces différentes manières de construire leur situation, et doivent naviguer de l'une à l'autre.

La situation locale est le cadre général de leur activité. Elle est ce qu'ils comprennent de leur environnement par leurs enquêtes, et ce à propos de quoi ils produisent du conseil. Ce n'est pas l'environnement objectif, mais l'expérience de l'environnement qu'ont les acteurs, ce qui pose la question des concordances et décalages entre situations locales de l'agriculteur et du conseiller. Cette expérience de l'environnement est instrumentée : dispositifs d'observation, d'interprétation, instituts techniques et scientifiques participent à cette expérience. **Et cette situation locale constitue la référence sur laquelle le conseil est indexé.** C'est donc à la fois ce qu'on connaît et ce à propos de quoi on parle. Ce n'est cependant pas l'environnement qui inclut potentiellement de nombreuses autres dimensions, de nombreux autres phénomènes et de nombreux autres objets qui échappent à la compréhension du moment, ne sont pas retenus comme significatifs pour orienter la production du conseil.

Il y a donc ici une première question de passage de l'environnement à la situation locale, et une première question de dialogue entre les situations locales des différents protagonistes de la relation de conseil²¹.

Rencontres et situations de travail sont les formes dans lesquelles se réalise la relation de conseil. Les rencontres entre agriculteurs, conseillers et autres acteurs sont des moments emblématiques de la relation de conseil, mais ne sont pas les seules situations dans lesquelles la relation de conseil se construit et se réalise : la relation de conseil inclut aussi des activités hors face-à-face. Ce sont donc des situations particulières, qui imposent des sélections, des hiérarchisations et des prise en compte différenciées des propriétés constitutives de la situation locale : les dimensions agissantes retenues ne seront pas les mêmes pour un tour de plaine avec 20 agriculteurs, la rédaction du flash hebdomadaire ou un relevé d'observation au champ. Et pourtant, si elles ont lieu à proximité temporelle et spatiale, la situation locale peut être identique. Il y a donc à la fois une question de navigation entre situation locale et situation de travail ou rencontre, et une question de navigation entre situations de travail et rencontres.

La modélisation de la relation de conseil pose donc des questions spécifiques de navigation entre les différents types de situation. La notion clef proposée pour y répondre est le concept de format.

²⁰ Et dans une moindre mesure les agriculteurs.

²¹ Pour nous, le conseiller, ses collègues, son organisation, les agriculteurs, d'autres acteurs du territoire peuvent potentiellement être des protagonistes de la relation.



S'agissant d'appuyer une réflexion sur l'évolution du conseil dans la perspective d'Ecophyto 2018, la modélisation inclut un point de vue sur la manière dont situations de travail et rencontres sont instituées pour réaliser la relation de conseil, et un objectif de compréhension de la manière dont celles-ci peuvent évoluer.

Le parti-pris du projet « Conseillers demain » est que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et les enjeux agricoles émergents vont modifier la manière de conseiller : cela signifie que les façons de réaliser la relation de conseil vont évoluer. Comment penser un tel travail de (re-)définition, de reconception ? C'est une des questions auto-adressées du projet « Conseillers demain » (« Que faisons-nous évoluer ? »). La notion de format est proposée pour penser les questions qui touchent aux relations entre situation locale et situations de travail, ou à leur évolution.

Le postulat de la modélisation est que ce qui va évoluer touche certes les règles interactionnelles, mais aussi un ensemble de règles, de situations de travail et de manières d'organiser l'enquête et le conseil. Un ensemble qui constitue **un format**, incluant les cadres interactionnels des rencontres qui réalisent la relation de conseil, mais ne s'y limitant pas : il ne s'agit pas seulement d'accompagner une redéfinition des manières de conduire les rencontres entre conseillers et agriculteurs, mais bien de réfléchir à l'adéquation de l'organisation du travail des conseillers avec les exigences d'un changement d'orientation du conseil. « Le flash », « le tour de plaine » « le conseil stratégique » sont des formats : des « machins » dont les conseillers parlent, qu'ils pensent connaître, qui balisent leur travail, orientent le regard sur la situation locale, amènent des règles et des manières d'aborder le conseil, de le construire. Des « machins » qui régulent les rencontres entre conseillers et agriculteurs (chacun sait à peu près comment elle peut se passer et ce qu'on peut aborder) mais débordent de cette rencontre et influent sur l'avant (on fait quelque chose dans la perspective de telle rencontre) et l'après (ce qu'on pourra en dire ou en faire ailleurs, après).

La notion de format est un instrument pour penser les questions de navigation entre situations de travail et situation locale dans la perspective de compréhension de l'évolution de la culture professionnelle des conseillers que pose le projet conseillers demain. L'idée sous-jacente est que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires va, à terme, jouer à la fois sur les situations de travail des conseillers et sur la manière dont ils construisent leur compréhension de la situation locale dans laquelle leurs situations de travail s'inscrivent, et incidemment sur les relations entre ces situations.

Il s'agit pour nous d'une notion clef de la modélisation de la relation de conseil : **le format intègre situations et rencontres en les prenant sous l'angle de leur institutionnalisation dans la culture professionnelle et de la manière dont leur existence participe à la relation de conseil**. Utiliser cette notion vise à s'appuyer sur les dénominations qui existent dans la culture professionnelle pour désigner les différentes situations composant le travail et la relation de conseil, et proposer à partir de ceci de travailler au corps la culture professionnelle, et la relation de conseil, en s'appuyant sur une modélisation centrée sur cette notion.

Comme indiqué plus haut, l'activité des conseillers s'appuie sur toute une palette de manières d'organiser les rencontres et de manières de faire. Ces dernières sont inscrites dans sur une culture commune qui permet de désigner les types de situations. Quand un conseiller parle de « tour de plaine » à des interlocuteurs du même monde que lui, ceux-ci peuvent comprendre ce dont il parle : une rencontre avec des agriculteurs laquelle se déroule au moins en partie dans les parcelles, et en prise avec l'actualité agro-écologique. Elle inclura probablement des phases de



présentation d'éléments factuels, de co-construction de diagnostic et de mise en discussion de propositions des conseillers ou des agriculteurs.

La rencontre « tour de plaine » est une situation emblématique, qui donne son nom au format. Mais celui-ci ne se limite pas à cette situation emblématique. Ainsi, à un niveau plus local, « préparer le tour de plaine de demain avec mon collègue » renvoie aussi à une situation connue balisée de règles communes : les conseillers qui conduisent et préparent ensemble une intervention ont des habitudes de travail que chacun des deux partenaires connaît. Mais dans ce cas-là, cette situation de préparation est inhérente à la survenue d'un tour de plaine. « Préparer le tour de plaine de demain avec mon collègue » n'a de sens que parce qu'il y a un tour de plaine demain, le cadre interactionnel et la situation sont finalisés par le format « tour de plaine ». « Préparer le tour de plaine » n'est pas un format en tant que tel, mais une situation générée par un format fondé sur une autre situation : un format ne se limite pas au cadre interactionnel pendant la rencontre emblématique, mais inclus aussi les tâches, activités et organisation de l'activité qui y sont systématiquement associés.

Les observations ethnographiques et les entretiens individuels comme collectifs ont montré que la situation emblématique est presque toujours évoquée entourée d'une cohorte de situations : recherche d'information, discussion avec des collègues, préparation d'instruments, mais aussi débriefing avec des collègues, incorporation d'information glanées pendant le tour de plaine etc. Ce sont des situations orientées par leur relation à la situation emblématique. Évoquer « le tour de plaine » appelle la cohorte des situations « pour le tour de plaine » et « à partir du tour de plaine » : les conseillers savent bien que faire un tour de plaine ne se limite pas au moment dans les parcelles avec les agriculteurs. Appeler un collègue « pour le tour de plaine » est un comportement attendu, qui engage les protagonistes dans un type d'échange qu'ils connaissent, finalisé par la perspective du tour de plaine. La double propriété du format « organiser la situation » et « faciliter sa reconnaissance » se retrouve donc pour les situations périphériques du format. De même, consulter un document « pour le tour de plaine » oriente sa lecture : le format ne joue pas que sur les rencontres, mais aussi sur des situations de travail où le conseiller est seul. Il n'encadre pas seulement l'interaction, mais plus globalement, l'activité.

Notons qu'il n'y a pas que les rencontres qui donnent leur nom à un format. « Mener une expérimentation » renvoie à une tâche connue générant d'autres tâches (« aller faire un relevé d'observations » « faire visiter l'essai à des agriculteurs »), toutes réalisées dans des situations encadrées par des règles explicites (« prévenir le responsable de l'expérimentation avant d'y emmener des agriculteurs) ou tacites (« Choisir aléatoirement la placette d'échantillonnage »).

Un format est donc un ensemble culturellement stabilisée de règles, de situations et de relations entre ces situations dont la finalité est de réaliser le conseil, le plus souvent dans une forme emblématique qui donne son nom au format. Un ensemble qui balise les possibles du travail de conseillers, et prend en charge une partie de la complexité des situations et de la navigation entre ces situations pour, normalement, faciliter le travail du conseiller. Un ensemble définit par une situation emblématique, ou un ensemble de situations emblématiques, qui lui donne son nom mais ne s'y limite pas. Un ensemble dont l'évolution doit être cohérente pour conserver, voire favoriser, le pouvoir d'agir des protagonistes de la relation de conseil : il s'agit de construire l'action, de caractériser et de résoudre des problèmes que les protagonistes identifient comme susceptibles de survenir dans les activités agricoles.

La question est donc de comprendre comment les formats prennent en charge, ou



participent à la prise en charge, des différents types de problèmes qui peuvent survenir dans les activités agricoles et orientent leur traitement par l'appareil de conseil. Il nous faut pour cela évoquer les propriétés des problèmes rencontrés dans le conseil.

4.1.3. Les caractéristiques des problèmes au cœur de la relation de conseil

Pour comprendre la manière dont les problèmes vivent dans la relation de conseil, il faut revenir à la propriété la plus basique de la relation de conseil : fournir ou co-construire un conseil n'est pas la même chose que réaliser l'action. Construire un conseil à propos de l'action et agir sont deux activités qui n'incorporent pas le même rapport aux objets, n'impliquent pas des actions de même nature sur ces objets (qualifier, construire un diagnostic ou un discours sur l'objet, versus produire une transformation physique de l'objet) et ne se déroulent souvent pas dans les mêmes lieux au même moment. Ce sont deux entités distinctes, tant d'un point de vue temporel que pragmatique²². En caricaturant, si un conseil est produit à un moment t et est mobilisé dans l'action à un moment t' , il est possible que t et t' soient confondus, mais ce n'est qu'un cas particulier du cas général de séparation temporelle du conseil et de l'action qu'il évoque.

4.1.3.1 Quels types de problèmes ? Le froid, le chaud, le bouillant et le bouillu

Dans leur travail, la première différenciation que font spontanément les conseillers entre des types de conseil est celle entre conseil collectif et conseil individuel : ils renvoient en cela à une typologie proche de celle présentée plus haut, la dimension pécuniaire en moins. Mais, au-delà, les conseillers utilisent une autre typologie : « conseil à chaud » « conseil à froid » « bouillant » etc. Une analogie avec la chaleur, qui porte en elle un rapport au temps : ce qui est bouillant réclame une attention immédiate. « A froid » suggère la possibilité de ne pas être pris par l'urgence, d'avoir le temps de revenir sur quelque chose à distance de ses implications pour une action immédiate. C'est donc une typologie qui incorpore à la fois un rapport temporel entre ce dont il est question et ce que cela implique en termes d'action et une évaluation de la criticité de ce rapport. Nous allons voir qu'elle fait aussi référence à la complexité des phénomènes concernés et oriente vers un type de problèmes que ces catégories définissent implicitement.

D'abord, au-delà de l'urgence, il y a le conseil « *a posteriori* » : par exemple la réponse téléphonique à un agriculteur qui vient d'intervenir sur une parcelle, et qui appelle le conseiller à propos de cette action déjà faite. Du fait que l'action est déjà terminée, l'intention de l'agriculteur qui appelle ne peut être réduite à une assistance technique sur telle ou telle règle d'action : d'autres choses sont en jeu, l'expertise technique est mobilisée au service de dimensions non exclusivement techniques de la relation de conseil. Elles dépendent fortement de relation de conseil antérieure (personnalité et histoire interactionnelle des protagonistes) et de l'action réalisée. Les conseillers ont interprété la plupart des cas relevés dans le cadre de la présente recherche comme des demandes de réassurance de la part des agriculteurs : face à une action entachée d'incertitude quant à ses effets, le conseiller apparaîtrait comme un expert distant capable de redonner confiance à l'agriculteur, de lui confirmer que le choix était bien le bon à un moment où la solitude de l'agriculteur sur son exploitation devient pesante. Enjeux techniques et interpersonnels sont intimement mêlés. C'est le conseil bouillu.

²² Pragmatique est pris ici au sens de « qui entretient une relation opérationnelle à l'environnement ».



Ensuite, il y a le conseil urgent, dont l'échéance de mobilisation dans l'action est de l'ordre de la journée, de l'heure voire de la minute. Le cas typique est celui du coup de téléphone portant sur une question technique ciblée : quelle dose de tel produit ? Les conditions d'hygrométries sont-elles bonnes pour telle intervention ? Où en est telle analyse ? Quelles conséquences pour telle action ? Ce type de conseil se retrouve aussi dans des interactions en face à face : certains agriculteurs peuvent faire le déplacement jusqu'au bureau du conseiller (aux conditions d'une certaine proximité géographique et d'un accord sur la disponibilité du conseiller), mais cela reste rare. Bref, il s'agit d'un conseil technique ponctuel et précis, le plus souvent sur sollicitation de l'agriculteur, dont la réalisation est conditionnée par la disponibilité du conseiller, à la fois disponibilité réelle et disponibilité perçue par l'agriculteur. Depuis quelques années, une variante du conseil urgent prends de l'ampleur à travers les services du type SMS d'alerte : ces alertes ne sont plus suscitées par l'agriculteur, mais procèdent de la fonction de veille des organismes de conseil. C'est le conseil bouillant.

Le conseil « à chaud » constitue classiquement le cœur de la relation de conseil. Le pas de temps du conseil chaud est de l'ordre de la semaine. Il s'agit d'un conseil portant sur des problèmes constitués autour d'un enjeu technique critique dans l'actualité de l'exploitation, généralement non exclusif d'une exploitation mais partagé par un ensemble d'agriculteurs aux pratiques similaires. Le conseiller y intervient en tant qu'expert distant, capable d'accompagner un diagnostic ou l'organisation d'une action. Certains problèmes motivant le conseil à chaud sont prévisibles, et reviennent d'une année à l'autre : leur survenue régulière motive un ensemble de formes instituées de conseil (tour de plaine, « réunion jus de bas de tige », Flash, BSV etc.). Pendant la campagne, l'essentiel des interactions entre agriculteurs et conseillers concerne le conseil chaud : les dimensions de suivi de l'actualité agro-écologique présent dans les réunions périodiques ou le flash pendant la campagne renvoient à ce type de conseil, de même que leur conséquence en termes d'organisation du travail (choix et planification des interventions, régulation de ces interventions etc.).

Le conseil « à froid » est dégagé d'enjeux d'action immédiats. Il concerne des actions ou des phénomènes distants de plusieurs mois ou plusieurs années, souvent pris à une échelle large ou re-situés dans une échelle large. Ce peut être un bilan de campagne, ou une réunion hivernale d'exploration d'un enjeu technique nouveau. La montée en puissance de la demande de re-conception des itinéraires techniques et d'intégration d'enjeux autour de l'eau ou de l'environnement ont favorisé un développement de ces formes de conseil inscrit dans le long terme avec des ambitions affichées de re-conception des systèmes de culture.

Il y a donc toute une palette de variations dans la manière dont le conseil est relié à l'action, toute une palette de manière de transformer ce qui est produit dans la relation de conseil en termes d'organisation du travail agricole ou d'intervention physique sur ses objets. Mais en parallèle, il y a aussi l'expression d'un rapport aux objets et phénomènes qui vont construire les problématiques au cœur de la relation

Ces objets et ces phénomènes ne sont pas convoqués dans la relation de conseil pour l'amour gratuit de la connaissance. Ils débarquent dans les interactions à travers leur mobilisation dans des systèmes d'action (l'itinéraire technique, l'exploitation, le bassin d'alimentation et de captage etc.). Ils débarquent car ils sont actifs dans des problèmes en cours de traitement ou en voie de problématisation. Le conseiller les considère au prisme de ses enjeux professionnels (conseiller et appuyer les agriculteurs, mais aussi faire évoluer son conseil) ; l'agriculteur les relie dans ses actions et intentions (gérer les adventices, maintenir la marge, amener ce champ à une récolte correcte, changer ses pratiques de désherbage, etc.).



4.1.3.2. Des caractéristiques agissantes des problèmes: criticité et complexité

Pour résumer, il est donc pertinent d'intégrer les relations temporelles entre conseil et action concernée par le conseil pour caractériser les problèmes pris en charge dans le conseil agricole. Mais la relation entre conseil et action ne se réduit pas à cette dimension temporelle : il faut également voir dans quelle mesure le problème formulé par l'agriculteur renvoie aussi à l'urgence ou non de l'action. Ces rapports qui se tissent entre conseil et action nous proposons de les caractériser par la notion de « **criticité** » du problème qui est au cœur de la relation. De plus, il nous semble pertinent de considérer que la façon de réaliser le conseil dépend de la **complexité** du problème à traiter compte tenu de la difficulté de compréhension des phénomènes agro-écologiques comme le souligne les exemples des différents types de conseil identifiés par les conseillers, mais aussi de la difficulté d'appréhension des phénomènes socio-économiques et politiques (, même si ces dimensions sont moins souvent désignées et qualifiées explicitement dans les discours des conseillers.

Dans ce qui suit, nous allons expliciter quelques caractéristiques des phénomènes qui engendrent de la complexité. Un premier niveau tient aux propriétés mêmes des objets et des systèmes dont doit traiter le conseil, en particulier leur dynamique propre et les effets de composition de ces dynamiques (dimension temporalité) mais aussi les échelles variées auxquels ils correspondent (dimension spatiale). A cela s'ajoute, pour les phénomènes socio-économiques et politiques, la nécessité d'intégrer les points de vue que portent les divers acteurs sur ces objets en relation avec leur visée d'action ou/et leur visée quant à ce que pourrait être l'agriculture de demain. .

Considérons d'abord les phénomènes agro-écologiques, qui sont ceux qui apparaissent au premier plan dans le travail des conseillers. Depuis les premiers travaux d'écologues prenant l'écosystème comme unité d'analyse, on sait que les constituants de ces systèmes renvoient à de multiples niveaux d'organisation, inter-reliés mais différenciés par des propriétés émergentes à chaque changement de niveau d'organisation, niveaux d'organisation eux-mêmes inscrits dans des temporalités différentes. Holling (2001) a proposé la théorie de la « panarchie » pour décrire ces combinaisons de niveaux d'organisation dans une approche évolutive. Ces résultats de l'écologie nous rappellent certaines propriétés des agro-écosystèmes auxquels les conseillers sont confrontés :

- ↳ Un agro-écosystème est composé d'une multitude d'éléments en interaction.
- ↳ Ces éléments peuvent relever de niveaux d'organisation différents : certains sont microscopiques, d'autres macroscopiques.
- ↳ D'un niveau à l'autre, l'émergence de propriétés nouvelles change la logique des relations entre entités.
- ↳ Les phénomènes existant aux différents niveaux d'organisation évoluent dans des temporalités différentes : leurs pas de temps ne sont pas les mêmes, leur dynamiques temporelles non plus.
- ↳ De même, l'ampleur territoriale de ces phénomènes va de l'échelle des processus physiologiques à celle du paysage.

Examinons maintenant les phénomènes socio-économiques et politiques que les conseillers évoquent moins spontanément mais qui n'en sont pas moins présents. Dans une vision fonctionnelle du travail du conseiller, nous pensons utile ici de les envisager aussi en s'attachant à cerner les multiples temporalités et territorialités qui



les organisent. La territorialité se lit dans les zonages que les différentes institutions construites, et qui ne se recouvrent pas nécessairement. À une extrémité du spectre, se trouve ainsi la définition territoriale de l'action des organismes de conseil : le zonage est explicitement matérialisé dans l'organigramme, dans la distribution spatiale des antennes, dans l'organisation du travail et la dévolution des tâches de conseil aux conseillers (bien que la montée en puissance de modalités de travail thématiques sur des territoires plus vastes que les petites régions agricoles définies historiquement viennent perturber cette institutionnalisation du rapport au territoire). À l'autre extrémité du spectre, se situent les zonages liés à des enjeux environnementaux mais aussi à la façon dont des acteurs territoriaux, jusqu'ici peu présent dans le champ du conseil, interviennent auprès des agriculteurs.

La diversité des temporalités de l'action des différents acteurs qui sont en interrelation et influent le conseil est aussi une dimension qui va contribuer à structurer l'activité du conseiller. Ainsi, à la rencontre entre temporalités prescrites par l'organisme de conseil et par des partenaires extérieurs, se déclinent alors, de façon très concrète, des modalités de réalisation qui imposent des dates butoir d'inscription, de définition des contenus, de recherche de financements ou de planification des tâches. Ces contraintes s'imposent tant aux conseillers qu'aux agriculteurs, et structurent la succession des tâches (définition ou co-définition de l'action, recherche de financement, publicité auprès des publics cibles, relance éventuelle, date limite d'inscription, réalisation, formalisation de l'effectuation de l'action etc.) et par là les formes que prend la relation de conseil.

Enfin, une dimension essentielle des phénomènes socio-économiques et politiques touche aux controverses qui peuvent exister localement au sujet de l'agriculture. Ces controverses peuvent s'exprimer au sein même des organismes de conseil, dans les groupes d'agriculteurs que le conseiller accompagne, comme elles peuvent aussi résulter de débats entre divers acteurs qui se sentent concernés par le devenir de l'agriculture. L'identification de ces controverses et de leur dynamique peut devenir une nécessité pour rendre le conseil faisable.

Sans l'exprimer ainsi, ces différentes dimensions des phénomènes sont présentes dans la façon dont les conseillers envisagent la relation de conseil. Les observations de terrain et les entretiens collectifs l'ont confirmé en particulier à deux niveaux :

- ↳ d'une part, dans la manière dont les conseillers décrivent ce qu'ils mettent en place en matière d'actions de conseil. La première description d'une action de conseil répond toujours spontanément aux trois questions « Quoi ? Avec qui ? Où ? ». Assez rapidement, les conseillers modalisent cette description en remettant en perspective, en remettant en histoire les dimensions citées au-dessus. Le « où ? » est redéfini par rapport à des préoccupations de cohérence et d'homogénéité agro-écologique territoriale (qui font apparaître une discussion de la notion de petite région agricole). Le « quoi » et le « avec qui » sont intimement liés dans les récits des conseillers : quelle histoire des pratiques et de leur évolution pour comprendre ce qui est en jeu maintenant, et quelle histoire interactionnelle passée entre les conseillers et les agriculteurs de la zone pour comprendre la manière dont le conseil s'inscrit dans la dynamique des pratiques.
- ↳ d'autre part dans la manière dont les conseillers projettent ou imaginent des évolutions de leurs pratiques de conseil. Pratiquement tous les récits de mises en place d'actions de conseil novatrices sont inscrit dans une histoire des changements de pratiques et de l'influence du changement de pratiques d'un ou



de plusieurs agriculteurs sur les pratiques d'autres agriculteurs considérés comme pouvant être influencée par celles-ci. C'est un des aspects interprétatifs cruciaux du travail des conseillers, et un des enjeux structurant de la relation de conseil : comprendre, à partir d'une multitude d'indices, d'éléments cohérents ou d'incohérence, où en est un agriculteur, où en est un ensemble d'agriculteurs réunis par une proximité (territoriale, de pratique, ou historique) et mobiliser cette compréhension pour penser la relation de conseil.

4.1.4. La prise en charge, dans les formats, des problèmes au cœur de la relation

Voyons maintenant comment les formats disponibles prennent en charge, plus ou moins, ces dimensions des problèmes en jeu dans la relation de conseil.

4.1.4.1. Intégration des phénomènes agro-écologiques dans les formats

Prenons l'exemple d'un conseiller en train de rédiger un Flash hebdo à la fin du printemps. Avant cela, il collecte des observations destinées au BSV : comptage de méligèthes, présence de foyers de phyto-pathogènes dans des parcelles témoins. Ces éléments factuels ponctuels sont intégrés en tant qu'indicateurs dans les commentaires qu'il fait à leur propos : « Oh, là c'est vraiment pas grand-chose, ça veut dire que ça va arriver plus tard. D'ailleurs, il y en a déjà sur certains sites à l'ouest. Ça vient toujours de l'ouest, de toute façon, à cause du vent dominant. Donc pour l'instant je leur dis que pour l'instant ça va. » Il resitue les éléments indicateurs (« c'est pas grand-chose ») pour leur donner un sens pertinent pour son activité de production de conseil : il les intègre dans un jugement. Qu'incorpore ce jugement ? Il replace l'indicateur dans un phénomène qui a une dynamique temporelle (« ça va arriver ») est inscrite dans un temps (« pour l'instant » « plus tard ») et un espace (le « ici » est implicite dans le « de l'ouest ») qui lui sont propres. Derrière ce jugement, il y a la prise en compte de phénomènes relevant de niveaux d'organisation différents de ceux de l'observation des phénomènes : ceux-ci sont des observations à petite échelles, sur des témoins locaux, et leur interprétation passe par la réinscription dans les dynamiques connues de colonisation de territoires par les bioagresseurs dont il parle : influence du vent (qui souffle d'ouest), temps de développement des formes de colonisation (« ça va arriver », ce qui suppose que ce n'est pas immédiat), et implicitement sensibilité des parcelles (dépendant souvent du stade de développement), existence de zones refuges éventuelles etc. Pour certains bio-agresseurs (méligèthes, mildiou, etc.), il peut s'appuyer sur des modèles pour étayer son intégration de ces autres dimensions.

La difficulté à produire le jugement final (« je leur dit que pour l'instant ça va ») vient de ce que les ad-jugements intermédiaires (ici, en grande partie implicites : « le niveau actuel est faible » « il faut une contamination externe » « il faut du temps pour qu'elle arrive et que les bioagresseurs se développent ») doivent relier des niveaux d'organisation et des phénomènes ayant leurs dynamiques spatiales et temporelles différentes. En bref, il faut dépasser le caractère ponctuel des indicateurs pour les replacer dans une perspective systémique qui seule permet de produire un jugement pertinent pour le conseil (« leur dire que... »).

Ici, l'organisation du travail structure la collecte et l'interprétation des éléments ponctuels : les observations à la parcelle ont lieu le lundi, elles sont mutualisées en cours de journée pour servir à la rédaction du BSV, qui est en phase finale de rédaction au moment où commence la rédaction du flash, plus détaillé. L'organisation du travail permet donc une observation étendue (médiée par les autres observateurs



du BSV), la discussion de ces interprétations entre rédacteurs, et la mobilisation d'outils d'aide à l'interprétation : le conseiller a le temps d'utiliser des modèles numériques pour assoir ses ad-jugements ou les argumenter auprès des autres rédacteurs ou des collègues qu'il rencontre. Il peut aussi faire appel à des sources extérieures pour affiner ces ad-jugements (appeler un correspondant au CETIOM par exemple).

Le format « flash » participe donc à la production de jugement sur l'environnement, c'est-à-dire à l'émergence d'une situation qualifiée, suffisamment connue pour supporter l'action. Ici, il s'agit à la fois de l'action de conseil (« leur dire que... ») et de l'action de l'agriculteur (« pour l'instant ça va » il n'y a pas à intervenir). Le format participe à la définition de la tâche : il oriente l'attention sur une échelle de phénomènes cibles (la présence du bio-agresseur) et d'indicateurs rattachés à ce phénomène cible (les comptages sur des parcelles témoin), tout en étayant la démarche d'interprétation de ces indicateurs (partager les observations, regarder les comptages des autres, discuter de l'interprétation pour le BSV, contacter untel ou utiliser tel modèle pour lever un doute sur une interprétation controversée etc.). Et, surtout, le format « Flash » fournit un canevas pour transformer cette compréhension de la situation en une forme achevée de conseil, en quelque chose qui peut à la fois être le support et l'objet d'une communication avec des agriculteurs. Le format donne un cadre pour que l'exploration de la situation qu'il a permise et structurée devienne un élément de la relation de conseil, un élément qui rapproche conseillers et agriculteurs autour d'une forme concrète qui matérialise la relation de conseil.

Soulignons ici une propriété des formats qui apparaît particulièrement bien au travers du format « flash » : la prise en compte des temporalités des phénomènes agro-écologiques. Le format « flash » montre particulièrement bien deux types de prise en compte des temporalités dans le conseil : en permettant de s'ajuster à l'évolution des phénomènes critiques au fil de l'année, et en s'ajustant lui-même pour tenir compte de l'existence de différentes temporalités dans le rapport du conseil à l'action.

À l'échelle d'une campagne, les préoccupations des conseillers et des agriculteurs évoluent : ce qui est critique et au cœur des discussions à un moment ne le sera plus quelques mois ou quelques semaines plus tard. Une période va voir les conseillers et les agriculteurs se focaliser sur des questions de levée. Quelques mois plus tard, l'attention se déplace sur l'azote, ou sur les adventices et les questions de désherbage, reflétant la criticité agricole perçue par les acteurs. Il y a donc non seulement des dynamiques temporelles propres aux différentes entités de l'environnement, mais aussi dynamiques de leur importance dans les phénomènes agro-écologique et de leur prise en compte dans le conseil. Le flash, comme son nom l'indique, est une forme de communication courte, centrée sur l'actualité. Le conseiller qui le rédige le fait dans la perspective d'être lu par un agriculteur qui va y chercher des informations factuelles sur l'actualité, ce qui oriente le choix de ce qu'il y mentionne. Les thèmes abordés par le flash hebdomadaire sont donc très évolutifs, très soumis aux aléas de l'actualité ; ce centrage sur l'actualité et l'évolution annuelle des thèmes abordés est une propriété connue du format, qui joue à la fois sur ce que le conseiller y met et sur ce que l'agriculteur y cherche.



Dans certains départements, il existe deux types de flash : un flash hebdomadaire, et un flash mensuel. Et les deux ne concernent pas le même type de phénomènes agro-écologique, ni ne tirent le même type de conséquences pour l'agriculteur des diagnostics proposés. Ils sont complémentaires et non substituables. Le flash hebdomadaire est centré sur le « chaud-bouillant » : des alertes, des préconisations d'intervention à réaliser à court terme, des descriptions factuelles des phénomènes en cours. Le flash mensuel, lui, ne peut se limiter à ces éléments : sa périodicité rendrait rapidement caduques les informations factuelles sur les dynamiques de bio-agresseurs. Il se dégage du chaud pour aborder les implications agronomiques générales des événements de la période. Et, pour reprendre la typologie du modèle ESR, le flash hebdo se préoccupe essentiellement d'efficacité et un peu de substitution, tandis que le flash mensuel aborde surtout des questions de substitution voire de re-conception. Il s'ensuit que la périodicité du format participe à définir à la fois les phénomènes que les flashes vont aborder, et la perspective dans laquelle ils sont abordés. En d'autre terme, le format participe à la définition du conseil, et oriente en cela l'activité du conseiller et la participation de ce format à la relation de conseil globale : il instaure une relation (supposée) cohérente entre phénomènes agro-écologiques, problèmes agronomiques, formes réalisant la relation de conseil et organisation de l'activité des conseillers.

4.1.4.2. Intégration des phénomènes socio-économiques et politiques dans les formats

Coopérative et Chambres d'Agriculture ont un premier rapport au territoire, explicite : les entités administratives que sont le département ou la région pour les Chambres d'Agriculture, le territoire de collecte pour la coopérative. À plus petite échelle, ces organismes définissent des petites régions correspondant à l'organisation de leur activité, pris ici au sens d'activité collective de l'organisation : la petite région agricole, le bassin versant, la « zone du CETA » etc. Un découpage dont les zones ne sont pas forcément exclusives l'une de l'autre et sont autant de strates apportées par l'histoire de l'interaction entre l'organisme et le territoire sur lequel il est implanté. C'est à la fois une ressource pour aider les protagonistes de la relation de conseil (conseillers comme agriculteurs) à penser le type de rencontre dans laquelle ils sont (la proximité territoriale est censée être un déterminant majeur de la proximité des problèmes agronomiques) et une condition à transformer quand il s'agit de repenser certains problèmes agronomiques (pour lesquels l'ancien découpage acteurs-territoire-problème n'est plus forcément pertinent).

Les autres institutions auxquelles les protagonistes de la relation de conseil sont confrontés ont aussi leur propre rapport aux territoires. Elle est évidente pour les collectivités territoriales, et plus discrètes (mais néanmoins existantes) pour les concessionnaires ou les associations environnementalistes : le rapport au territoire est défini directement au niveau des frontières explicites de leur implantation territoriale, et indirectement par le renouvellement de la géographie qu'amène le fait de mettre l'accent sur tel ou tel aspect des objets présents dans le territoire (bassin versant, zone de lisière, haies etc.).

Chaque institution a ses propres intentions, et le regard sur les objets possiblement communs que celles-ci impliquent. Chaque institution est engagée dans un jeu stratégique avec les autres acteurs : son action, les objets qu'elle prend en compte et la désignation même de ces objets ont des dimensions politiques et sociales. Du coup, la rencontre entre différentes manières de penser le territoire portées par différentes



institutions peut poser des problèmes spécifiques, par exemple, s'il s'agit de construire des concordances entre les actions menées par une Chambre d'agriculture et une agence. Cela reste finalement peu pris en charge dans les formats existants semble-t-il d'après les échanges qui ont eu lieu avec les conseillers.

Nous l'avons évoqué, les organismes de conseil, Chambres d'agriculture et Coopératives, ont leur propre rapport au temps. Les observations de terrain ont montré que Chambres et Coopératives ont chacune leurs manière de formaliser le déroulement de l'année : elles définissent des campagnes, avec un début et une fin, organisent des opérations d'acquisition d'observation, définissent des procédures avec des dates d'échéance pour telle ou telle conduite ou proposition d'action de conseil, ou d'action commerciale. Dans un cas comme dans l'autre, conseils d'administration, réunions de services et rencontres entre salariés et élus rythment le calendrier. Ces moments formalisent des étapes de la vie de l'organisme, étapes qui se traduisent souvent concrètement par des dates butoirs auxquelles le travail des agents doit se conformer. Toutes choses dont les entretiens collectifs ont montré qu'elles influent sur la manière dont les conseillers pensent l'organisation à long terme et l'évolution de leur activité.

L'analyse collective des modalités de transformation ou de création de formes de conseil (lors des entretiens collectifs instrumentés) ont montré que les rencontres avec leur chef de service, les réunions de service ensuite (et éventuellement les conseils d'administration pour certains projets ambitieux ou particulièrement novateurs) étaient des points de passages obligés pour permettre aux conseillers de s'engager dans ce processus de révision des formats. Les observations ethnographiques ont montré que, de manière plus routinière, les réunions de services rythment le travail collectif et définissent les moments de remise à plat des tâches et de leur réalisation. Outre la structuration induite par leurs propriétés de « butoir », ces réunions manifestent aussi un rapport au temps et son inclusion dans le fonctionnement de l'institution. L'organisation du travail prescrit explicitement certains rythmes, et l'activité des conseillers doit s'y conformer. Par ricochet, ces prescriptions imposent leurs tempos sur la relation de conseil et ses possibilités d'évolution. Chacune amène ses exigences de formalisation et de justification des actions conduites ou prévues, réclament une préparation spécifique qui rythme l'institutionnalisation de formes de conseil, et définissent par-là les temporalités dans lesquelles s'inscrit la relation de conseil.

À une autre échelle, les différents processus de certification de la qualité du travail des conseillers et de leurs organismes impose leurs contraintes spécifiques, et leurs échéances (dates butoir pour rendre des documents formalisant tel aspect de l'activité par exemple).

Comme indiqué plus haut, d'autres institutions que les organismes de conseil *stricto sensu* s'invitent dans la relation de conseil : agences de l'eau, municipalités, communautés de communes, concessionnaires, associations etc. Ces institutions ont leurs propres calendriers : calendriers des actions souhaitées, calendrier des appels d'offre, disponibilité des agents pour des rencontres, calendriers électoraux etc. Ces temporalités viennent percuter celles que propose l'organisme de conseil, et peuvent aussi créer des opportunités ou des contraintes sur la création de nouveaux formats. La façon dont les agences de l'eau proposent un cadre pour réaliser le diagnostic sur une AAC et pour construire un plan d'action vient nécessairement impacter les formats existants.

Ajoutons ici que les agriculteurs eux-mêmes voient leur activité marquée par des



temporalités liées aux phénomènes socio-économiques et politiques. Cela influe sur leur disponibilité et éventuellement sur les demandes qu'ils adressent aux conseillers. C'est d'ailleurs une difficulté pointée régulièrement par les conseillers : faire concorder les disponibilités des agriculteurs avec leurs propositions de conseil. En d'autres termes, faire concorder les temporalités du monde du conseil avec celles du monde des agriculteurs. Ainsi, outre les rythmes agro-écologiques du travail agricole, de nombreuses dimensions agissantes socio-politiques s'imposent aux agriculteurs comme aux conseillers (Gagneur 2010) : des dimensions administratives (dates des déclarations), économiques (période d'achat ou de vente de produits agricoles), politiques (échéances des élections locales ou professionnelles). Signalons comme exemple le plus marquant la déclaration PAC, qui est d'ailleurs souvent l'objet d'une rencontre spécifique entre agriculteurs et conseillers.

Enfin, il ne faut évidemment pas oublier que les questions d'accompagnement des évolutions professionnelles d'agriculteurs ou de groupes d'agriculteurs qui constituent le cœur de la relation de conseil, mettent en jeu les dynamiques socio-économiques et politiques au sein même des agriculteurs. Ces dimensions aussi possèdent leurs propres territorialités et leurs propres temporalités. D'abord, la présence et la distribution des agriculteurs sur le territoire influencent la relation de conseil. De fait, la distribution spatiale influe sur les phénomènes agro-écologiques concernés par le conseil. De plus, elle va contribuer à la plus ou moins grande participation des agriculteurs ou à leur prise en compte dans des dispositifs de conseil. Enfin, elle va contribuer à la participation effective de ces agriculteurs à des réseaux de discussion ne relevant pas nécessairement des dispositifs de conseil. L'ensemble de ces phénomènes est inscrit dans des dynamiques temporelles enchâssées les unes dans les autres : évolution d'un groupe conseillers-agriculteurs, d'un groupe d'agriculteurs, des agriculteurs les uns par rapport aux autres, ou d'un agriculteur en particulier ne se font pas nécessairement sur les mêmes pas de temps et selon les mêmes dynamiques temporelles. Alors que les formats construits historiquement sont ajustés à certains types de groupes, les évolutions en cours (développement de réseaux par exemple) peuvent nécessiter une réflexion sur les formats répondant mieux à ce type de dynamique d'échange entre les agriculteurs

4.1.4.3. Quelques clefs de compréhension des rapports entre problèmes et formats

De ce qui précède, nous pouvons retenir que :

- ↳ Les formats participent à la problématisation ou au traitement des problèmes rencontrés en agriculture,
- ↳ Ces problèmes mobilisent des objets variés et en interrelation qu'il s'agit d'appréhender,
- ↳ Ces problèmes peuvent être caractérisés par leur criticité (temporelle et pour l'action) et par la complexité des phénomènes qu'ils concernent (dynamisme des objets, temporalités et spatialisation, etc.)
- ↳ Les problèmes appellent une enquête, qui peut s'appuyer sur des formats existants pour traiter les différents types de problèmes. Ces enquêtes peuvent amener les protagonistes de la relation de conseil à ajuster, réviser ponctuellement ou reconcevoir complètement leurs jugements, modifiant ainsi à des degrés variables les conceptions des phénomènes agro-écologiques ou socio-économiques et politiques qu'ils concernent. Ceci peut d'ailleurs être lié à l'émergence de nouveaux problèmes à traiter dans la relation de conseil. Il est



alors possible que de nouvelles enquêtes s'avèrent nécessaires (reconcevoir les règles de l'enquête) et qu'une réflexion s'engage pour renouveler des formats.

Si nous cherchons donc maintenant à traduire ce qui précède en une réflexion sur la façon dont les organisations de conseil structure la relation de conseil, nous pouvons retenir que :

- ↳ Les organismes de conseil peuvent être assimilés à des systèmes assurant deux fonctions de transformation. La première consiste à interpréter un environnement indifférencié en une situation locale par un travail de qualification et d'observation de l'environnement en particulier via l'interprétation des phénomènes agro-écologiques, socio-économiques et politique compte tenu de problématiques qui seront traitées dans les interactions avec les agriculteurs. La seconde consiste à problématiser et institutionnaliser des situations de travail qui participent à la relation de conseil. Les deux fonctions sont profondément imbriquées pour rendre le conseil faisable. Toute évolution générale du conseil doit concerner les deux versants, particulièrement si cette évolution se fait comme la transformation en cours par une transformation des problèmes pris en charge par le conseil (i.e. Poser les problèmes agronomiques en limitant le recours aux produits phytosanitaires).
- ↳ Les organismes de conseil, pour penser la diversité et la complémentarité des formats qu'ils développent, doivent les penser en regard de la complexité des problèmes au cœur de la relation de conseil. Cela signifie de prendre en charge les dynamiques temporelles, spatiales ou territoriales des phénomènes tant socio-économiques, politiques, qu'agro-écologiques, ainsi que les controverses entre acteurs au sujet des objets et problèmes au cœur de la relation de conseil.
- ↳ De même, ils peuvent interroger la criticité des problèmes au cœur de la relation de conseil. Saisir la criticité renvoie à plusieurs dimensions : est-on proche de l'action (criticité pragmatique) ? Le conseil est-il important pour la régulation de l'action (criticité opérationnelle) ? Les problèmes à prendre en compte sont-ils compliqués (criticité cognitive) ? Cette dernière question renvoie au point précédent: les problèmes sont d'autant plus compliqués qu'ils renvoient à un environnement complexe, dont les objets et les processus ont des implications temporelles et territoriales étendues..
- ↳ Que l'on considère les dimensions agro-écologiques ou socio-économiques et politiques de l'environnement, les difficultés sont finalement similaires : le conseil concerne tout un ensemble de phénomènes, d'objets et d'acteurs, inscrit dans des rapports au temps et aux territoires que rien ne prédispose à être cohérents. A cela s'ajoute le débat sur ces objets et phénomènes et les controverses qui émergent.

Dans l'organisation classique du conseil, le passage de l'environnement à la situation locale et de la situation locale aux situations de travail est partiellement pris en charge par la structuration institutionnelle des organismes de conseil. Ceci se joue sur plusieurs plans interdépendants :

- ↳ sur un plan technique et cognitif, l'organisation du travail des conseillers met en musique des ressources d'observation et d'interprétation de l'environnement via des services d'expérimentation et d'autres services techniques qui assurent une veille par exemple socio-économique sur l'environnement.
- ↳ sur le plan de l'orientation du conseil, les organismes étudiés dans ce travail possèdent des instances chargées de définir les objectifs politiques et, dans une



certaine mesure, techniques du conseil. Plusieurs canaux existent selon les formats considérés, des canaux qui ont à voir avec la représentation des intérêts des agriculteurs dans les organismes de conseil. Cette représentation peut être une représentation démocratique, via les élus et les instances représentatives (Conseil d'administration) ou sa délégation à des permanents (chefs de service). La représentation peut aussi être plus directe, dans le cas de CETA ou de GETA : les agriculteurs peuvent alors jouer sur l'orientation du conseil en minimisant le recours à la représentation.

Même s'il est déjà possible d'interroger la façon dont les organismes étayent l'activité courante du conseiller, il s'agit maintenant de s'interroger sur la façon dont les mutations en cours dans l'environnement peuvent obliger à repenser les formats compte tenu de l'émergence de nouveaux problèmes à traiter dans la relation de conseil.

4.2. Saisir les mutations en cours et leurs conséquences sur l'adéquation entre formats et problèmes.

De fait, nous allons voir que prise en charge du passage d'un environnement saturé de phénomènes potentiellement problématiques pour le conseil à des situations de conseil bien circonscrites est mis à mal depuis quelques années. Plusieurs éléments concourent à la fois à ce que nous appellerons une **extension** des situations locales et à une prise en charge plus importante de leur définition par les conseillers.

1/ Premier élément : les dimensions techno-agronomiques sont plus délicates à traiter qu'au cours des dernières décennies. En particulier, l'injonction de réduction de l'usage des produits phytosanitaires amène l'exigence d'une prise en compte large de l'exploitation et de l'insertion d'une pratique agricole dans l'ensemble des pratiques agricoles de l'agriculteur. Le modèle Efficacité-Substitution-Reconception (Hill & Mac Rae, 1995) fait ressortir ces exigences : résoudre certains problèmes agronomiques nouveaux impose de changer de point de vue sur l'ensemble des pratiques, et non d'ajuster à la marge l'efficacité de certaines d'entre elles.

2/ Deuxième élément : l'arrivée dans le jeu de nouveaux acteurs non agricoles. Agences de l'eau, communautés territoriales, concessionnaires des adductions d'eau potable... de nombreux acteurs interviennent dans le conseil, selon des modalités variées, et pour lesquelles les modalités de représentation sont soit peu stabilisées soit à inventer totalement. La définition des buts du conseil est perturbée sur deux plans : d'abord parce que les demandes de ces acteurs apparaissent légitimes, et doivent être intégrée dans les objectifs de la relation de conseil, ensuite parce que ces acteurs font rentrer dans le champ du conseil des objets et des manières de voir les objets qui n'étaient pas prégnantes avant, et enfin surtout parce qu'ils changent la manière d'évaluer les pratiques agricoles, en particulier pour leur impact sur l'environnement agro-écologique.

Ceci induit une triple extension des situations locales, et une triple extension du travail des conseillers pour les déterminer : une extension cognitive, une extension sociale et une extension politique. Et chacune de ces dimensions en extension peut déstabiliser la prise en charge par l'organisme de conseil du passage environnement-situation locale-situation de travail, et a donc des conséquences sur la charge de travail du conseiller. Nous commençons par balayer les implications de ces phénomènes pour les situations de conseil, pour voir ensuite ce que cela implique pour le travail des



conseillers et donner enfin quelques pistes de réflexion pour le projet Conseillers Demain.

4.2.1. L'extension des situations de conseil

4.2.1.1. Versant cognitif : nouveaux thèmes et incorporation explicite de thématiques non techniques et/ou sectorielles dans le conseil agricole

L'extension cognitive des situations locales et des situations de travail des conseillers découle de l'incorporation dans leurs situations d'objets plus ramifiés, plus systémiques et plus en interrelation. Non pas que ces objets aient été moins touffus ou absents par le passé, mais que les simplifications qu'amenait les modèles agricoles antérieurs sont manifestement obsolètes, et qu'il faut maintenant les dépasser.

Parler de services écosystémiques et assumer que les agriculteurs sont aussi des producteurs d'eau potable change les objets que l'on reconnaît faire partie de leur travail : des questions de migration des molécules, de résilience, de circulation dans les nappes, d'analyses d'eau et d'interprétation de ces analyses arrivent dans le champ des enjeux à prendre en compte dans l'activité agricole et donc dans le conseil. De la même manière, substituer un raisonnement global sur le contrôle des adventices par une combinaison de pratiques (rotation, désherbage chimique modéré, désherbage mécanique) à un raisonnement circonscrit à l'efficacité d'une molécule valant solution unique demande de penser des propriétés des parcelles, des adventices, ou des dispositifs techniques qui n'étaient pas jusqu'à présent prises en compte. La demande récurrente de « références » pour les conseillers est une manifestation de l'augmentation du nombre d'objets et de propriétés prises en compte dans le conseil.

Le surgissement de ces éléments dans les situations de conseil déstabilise la manière dont les conseillers explorent les propriétés de ces situations. Les organismes de conseil proposent en effet aux conseillers deux voies majeures d'observations instrumentées : les expérimentations en interne, et l'accès aux résultats des essais menés par des organismes techniques. Mais dans un cas comme dans l'autre, les modalités d'expérimentation repose encore très largement sur le paradigme expérimental de Claude Bernard : « une expérimentation ne doit tester qu'un seul paramètre toutes choses étant égales par ailleurs ». Un paradigme qui a fait le succès de la modernisation de l'agriculture au cours du dernier siècle, mais qui montre maintenant ses limites.

Repartons des problèmes adressés aux conseillers par les agriculteurs. Ces derniers ne s'interrogent généralement pas sur la validité générale d'une méthode dans le cadre d'un essai normé, mais sur la validité pratique de cette méthode dans leur champ, sur telle parcelle ayant telle histoire et telles propriétés agro-écologiques. Il y a donc une différence significative entre les références sur lesquelles les conseillers peuvent s'appuyer pour qualifier telle méthode et les demandes concrètes des agriculteurs. La demande des agriculteurs est systémique et contingente, tandis que les références disponibles sont le plus souvent expérimentales et à visée générale. Le conseiller doit donc faire l'interface entre les deux. Ce n'est pas totalement nouveau : dès les années 2000, Brives (2004) notait le rôle de traduction que devait assumer les conseillers. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur du phénomène. L'exigence environnementale appliquée à l'agriculture entraîne les conseiller et les agriculteurs très loin et très vite, sur des terrains mouvant où les références sont parcellaires, et souvent produites dans des contextes expérimentaux et paradigmatiques très différents. Concomitamment, les orientations techno-politiques des organismes de filière s'affirment et se différencient d'un organisme à l'autre, ce qui a des conséquences sur les



expérimentations qu'ils montent et donc les résultats qu'ils publient. Tout ceci fait que dans le travail de traduction des conseillers, la part d'interprétation des conditions de production des références augmente, ce qui augmente aussi les exigences de culture professionnelle pour comprendre et interpréter les expérimentations.

À ceci vient s'ajouter la montée en puissance et en légitimité des connaissances développées par les agriculteurs, montée en puissance allant jusqu'à la mise en place de dispositifs participatifs de production de connaissances. Ces formes de production de connaissances, qui participent aux enquêtes des agriculteurs et des conseillers, posent des problèmes d'interprétation exacerbés. Que ce soit dans le cas d'expérimentations autonomes ou avec accompagnements informel par un conseiller, ou dans le cas de dispositifs nationaux (fermes Ecophyto), les connaissances produites dans ces dispositifs ont des propriétés différentes de celles produites dans les dispositifs d'expérimentation antérieurs. Elles sont plus situées et plus systémiques, ce qui influe sur leur interprétation et leur remobilisation dans le conseil. Il n'est pas rare que plusieurs paramètres soient testés en même temps, et la prise en compte des particularités locales est plus importante du fait de dispositifs de production de connaissances qui les neutralisent moins. Ce n'est pas totalement nouveau sur le principe : les expérimentations au champ par les agriculteurs, souvent hors de tout cadre, existent depuis longtemps, et elles sont depuis longtemps prises en compte dans le conseil. Ce qui est nouveau, c'est que ces formes peuvent devenir la principale source d'information sur des problématiques émergentes encore peu traitées par les instituts techniques (couvert hivernaux, impact des successions de culture sur les adventices etc...).

On a donc plusieurs propriétés qui posent un défi pour la relation de conseil : les connaissances sont plus situées, les essais plus plurifactoriels, les dimensions techniques plus nombreuses et imbriquées. Et les références construites dans des paradigmes expérimentaux classiques moins nombreuses précisément sur les problèmes émergents que ces essais traitent. La généralisation des résultats de ces essais, ou leur transfert dans d'autres contextes agro-écologiques, pose donc des problèmes conceptuels plus complexes que les interprétations classiques d'essais techniques : il faut mieux maîtriser une vision théorique riche et diversifiée pour interpréter, anticiper, extrapoler. Et il faut gérer les contradictions entre les paradigmes amenés par la co-existence de plusieurs manières de produire des connaissances agricoles.

Il y a donc une extension des exigences et dimensions cognitives des situations de conseil du fait de la discordance entre montée de problèmes pensés en termes systémiques et persistance de dispositifs de validation de connaissances réductionnistes.

4.2.1.2. Versant social : nouveaux acteurs, nouvelles positions

Pour le conseil agricole, l'irruption de nouveaux acteurs ayant un point de vue et l'intention de peser sur le conseil agricole est un évènement social marquant des quinze dernières années. Collectivités territoriales, Agences de l'eau, mouvements citoyens... nouveaux acteurs et nouvelles préoccupations appelant une redéfinition du travail agricole et du conseil. Au-delà d'un nouveau problème de traduction, ceci élargit le périmètre des acteurs auxquels on reconnaît une légitimité pour intervenir sur le conseil agricole, et influencer sur la relation de conseil. La montée en puissance concomitante des financements sur projet a participé à la légitimité de ces acteurs, souvent financeurs ou co-financeurs, et leur a donné des modes d'action sur le conseil.

Ces nouveaux objets sont en général amenés par des acteurs non-agricoles qui ont



leur propre manière de les voir, leur propre manière de désigner et de qualifier des phénomènes dans l'environnement. Du coup, le périmètre d'influence de l'agriculture s'étend, de nouveaux objets (captages, résidus de produits phytosanitaires, haies, bandes enherbées, rivières) rentrent dans le champ du conseil, et les dimensions agissantes de l'environnement pour le conseil ne sont plus si claires que ça une fois entérinée l'idée de prendre en compte le point de vue de ces acteurs sur les pratiques agricoles. Il y a alors besoin de négociation de qualifications communes des phénomènes à prendre en compte dans le conseil (présence, nature, origine et influence des pratiques agricoles sur des résidus de produits phytosanitaires, par exemple). Pour cela, un dialogue est nécessaire, qui dépend de, et va influencer sur, la position du conseiller, et le rôle dévolu à la relation de conseil. En effet, reconnaître que la position et les attentes de ces acteurs sont légitimes et doivent être prises en compte dans le conseil modifie la manière de produire du conseil à toutes les étapes de sa réalisation. Ceci agit à tous les niveaux : à la fois dans la réalisation du conseil en face à face et dans la préparation de celui-ci, que ce soit dans la préparation quotidienne ou dans le montage de nouvelles actions administratives. Et, surtout, de nouveaux acteurs se retrouvent à être destinataires indirects des discours des conseillers : le pluri-adressage du conseil change de forme, et pose de nouveaux problèmes aux conseillers.

L'arrivée de nouveaux acteurs dans le champ du conseil a aussi des effets organisationnels. Au cours des décennies précédentes, la cohabitation entre logiques sectorielles et logiques territoriales s'est progressivement stabilisée au sein des organisations agricoles. Des formes de conseil en adéquation avec les différentes logiques et leurs manières de concevoir l'organisation du conseil agricole s'étaient stabilisées, après des périodes de tensions et d'ajustement. Mais l'arrivée de nouveaux acteurs non agricoles et les redéfinitions de problématiques qu'elle a entraînées ont perturbé cette cohabitation.

De plus, des phénomènes sociaux nouveaux apparaissent aussi au sein du public du conseil. La multiplicité des modèles agronomiques se ressent y compris au sein des groupes de conseil collectif. Elle joue sur l'hétérogénéité des groupes : des groupes qui historiquement homogènes deviennent petit à petit hétérogènes du fait de divergences d'évolution des pratiques agricoles entre ses membres. Gérer un groupe techniquement hétérogène complique le travail d'ajustement des discours des conseillers : il est difficile d'être à la fois en adéquation avec une pluralité de modèles agricoles et équitables envers les attentes et les possibilités de tous les participants.

À la date de l'étude, la prise en compte de ces phénomènes est inégale selon les organismes²³. Les modalités de dialogue et de coopération avec d'autres organismes vont de la forme la plus institutionnelle (un chargé de mission) à la plus souple (dialogue direct hors voie hiérarchique entre agents des différents organismes). Les effets ne sont pas les mêmes : ils vont de la construction de culture commune (lorsque la coopération s'appuie sur des modalités de dialogue souples) à l'affrontement institutionnel (quand l'institutionnalisation d'une communication hiérarchique est si rigide que seuls de sérieux problèmes peuvent y être audibles). En interne, les aléas du jeu politique ne permettent pas toujours une représentation actualisée de la diversité des modèles agronomiques des agriculteurs.

La conséquence est que les conseillers ont de nombreux arbitrages à leur charge pour conduire les relations de conseil dans lesquelles ils sont engagés. Des arbitrages entre intérêts divergents, entre manières de qualifier les

²³ Une analyse complémentaire des données recueillies serait à faire pour être plus précis ici.



choses qui ne sont pas toujours totalement compatibles, entre hiérarchisation des problèmes, et quelques fois entre manières d'explorer l'environnement.

Des arbitrages dans lesquelles se mêlent des dimensions cognitives (comprendre ce que la diversité d'acteur a en tête, et comprendre les nouveaux objets qu'ils désignent) et sociales (intégrer les positions de chacun et les recomposer autour du conseil). Et un travail d'autant plus difficile que le pilotage du conseil agricole traverse une période délicate, faite d'incertitudes et d'hésitation.

4.2.1.3. Versant politique : où va-t-on ?

Depuis la fin de la décennie 80, l'orientation politique du conseil agricole est entrée progressivement dans une crise profonde. L'atomisation progressive de l'agriculture dans une multiplicité de modèles agronomiques différents a progressivement compliqué à la fois la représentation de la diversité des agriculteurs au niveau institutionnel et la prise en compte de cette diversité dans l'offre de conseil.

Comme indiqué plus haut, les acteurs du conseil ont vu leurs motivations militantes progressivement diverger ou s'atténuer au fil des années. Diverger, en reflet de la diversité et des affrontements entre modèles agronomiques. S'atténuer, au fil de la bureaucratisation de l'appareil d'appui à l'agriculture et du recrutement de nouveaux entrants plus techniques et moins militants. Dans ce contexte, la réponse a longtemps été celle d'une séparation artificielle entre orientation politique et contenu technique, et d'un bricolage personnel du conseiller pour mettre en adéquation, les orientations que lui indique son organisation, les attentes des agriculteurs avec lesquels il travaille et ses propres convictions. Mais le séisme que représente une réduction de 50% de l'usage des phytosanitaires met à mal ce bricolage.

Si l'on rajoute à cela l'arrivée d'acteurs extérieurs ayant l'intention de peser sur la mise en œuvre ou la conception des orientations politiques du conseil, le tableau est complet. Acteurs nouveaux, multiplication des possibilités d'orientation politique, incompatibilité entre certaines orientations : le conseil a besoin de référentiels, et les conseillers n'y ont accès que partiellement. La discussion récurrente des conseillers sur le mandat qui leur est donné ou celui qu'ils se donnent à partir de ce dernier est symptomatique de cet état de fait.

Ce qui est en jeu derrière ce déficit de publicité d'orientations politiques simples et claires (mais est-il possible qu'elles le soient ?) est la définition des formes d'agriculture vers lesquelles aller, et à travers celles-ci la définition de l'excellence professionnelle : qu'est ce qui est souhaitable ? qu'est-ce qui est bien ? Que privilégier dans toute la palette des objectifs et des publics possibles ? Les lacunes des référentiels proposés aux conseillers pour définir la relation de conseil qu'ils peuvent ou souhaitent mener se font sentir. Ici aussi, ils ont à construire leurs propres arbitrages pour et avec les agriculteurs avec lesquels ils travaillent.

4.2.1.4. Crise de qualification des objets ?

Les situations locales se sont considérablement enrichies ces dernières années. Sur un plan technique, la contrainte de diminution de l'usage des pesticides a poussé à une reformulation des problèmes agronomiques sur une base plus large que les réductions faites et admises jusqu'alors de ces problèmes. Sur un plan social, la reconnaissance de la légitimité de cet enjeu pose de nouvelles questions d'équité et de positionnement des conseillers dans une galaxie d'acteurs élargie. Et sur un plan politique, ces deux extensions cognitives et sociales ont encore fragilisé à la fois les consensus locaux autour d'objectifs politiques du conseil, et déstabilisé les manières dont ceux-ci étaient rendus publiques. Si, comme évoqué précédemment, il est possible de considérer que



les organismes de conseil sont des systèmes de qualification permettant de passer d'un environnement indifférencié à des situations de travail bien circonscrites et à des objets en jeu dans la relation de conseil bien caractérisés, **il est possible d'interpréter ce extension des situations de conseil comme une crise des modalités de qualification des objets et des problèmes en jeu dans la relation de conseil.** Comme toute institution, les organismes de conseil peinent à suivre, et encore plus à anticiper, les reformulations de problèmes qu'entraînent les modes de qualification des phénomènes et de leurs implications pour le travail agricole²⁴. Si les agriculteurs s'engagent, individuellement ou collectivement dans de nouvelles qualifications et une reformulation des problèmes qu'ils souhaitent traiter pour développer des pratiques agricoles qui leur conviennent, les conseillers doivent aussi faire preuve de créativité et arbitrer eux-mêmes à la fois les orientations qu'ils souhaitent donner à la relation de conseil et les qualifications sur lesquelles ils souhaitent qu'elle repose. Ce qui les amène face à des arbitrages complexes, pour lesquels il serait intéressant d'améliorer l'étayage institutionnel.

4.2.2. Le vrai, le juste, le bon dans la relation de conseil

Si les situations sont en extension, quelles sont les implications de cette extension sur l'activité des protagonistes de la relation de conseil, et en particulier pour le travail des conseillers ? Pour répondre à cette question, il faut changer de plan : la clef de lecture cognitif / social / politique n'épuise pas cette question et ne donne qu'une compréhension incomplète des choses. Cette clef permet d'interroger les situations, leurs objets et les problèmes que ces objets génèrent. Mais pour explorer la manière dont ces objets sont saisis dans l'activité, il faut revenir à des questions plus fondamentales, qui touchent à l'épistémologie, pour produire une nouvelle clef adaptée à la compréhension des dilemmes de la relation de conseil. Cette clef se décline en trois points : 1/ le vrai, c'est à dire les connaissances en ce qu'elles permettent de saisir le réel, 2/ le juste, c'est à dire les questions d'équité et de justesse que soulève le conseil agricole, et 3/ le bon, du fait de la l'inscription du conseil agricole dans les processus de définition des bonnes manières de travailler.

4.2.2.1. Le vrai

L'extension des situations de conseil touche aux connaissances, à la fois à ce qu'elles sont et à la manière dont elles sont établies. Pour penser ces questions, la théorie des champs conceptuels (Vergnaud, 1999) et la philosophie pragmatique (comme par exemple les apports de Dewey déjà cités) sont particulièrement éclairants. Que nous disent-ils ?

Un des apports fondamentaux de ces théories est le statut qu'ils donnent aux connaissances. Une connaissance n'est pas une vérité absolue, mais quelque chose qu'un sujet tient pour vrai : c'est une vérité relative à une interaction entre un sujet et son environnement. On retrouve cette manière de voir dans les interprétations que nous proposons de la relation de conseil et la lecture que nous faisons du fonctionnement des organismes de conseil : les organismes de conseil et la relation de conseil sont des dispositifs visant à garantir aux protagonistes qu'ils peuvent raisonnablement croire que telle proposition est vraie. C'est ici que l'enquête, et la façon dont les organisations l'étayent, trouve toute sa pertinence : quand les

²⁴ Ceci n'est pas spécifique aux organismes de conseil agricole, mais est une propriété générale des institutions : le processus d'institutionnalisation repose sur un processus de pérennisation de modes de qualification qui ont tendance à se stabiliser, l'institution ne peut donc concerner que ce qui est déjà engagé dans un processus de stabilisation, et laisse à ses agents le soin d'assurer le délicat rapprochement entre ce qui est censé être et ce qui est.



conditions pour qualifier les propriétés de l'environnement ne sont pas immédiatement réunies, les conseillers mènent une enquête pour pouvoir qualifier l'environnement et, par-là, faire émerger une situation locale suffisamment stabilisée. L'organisation propose des ressources pour étayer ce travail d'enquête.

Si d'une part les problèmes changent et que les objets et phénomènes concernés par ces problèmes connaissent les extensions que nous avons évoquées précédemment,, et que, d'autre part, les dispositifs permettant de dire le vrai ne changent pas aussi vite que les manières de construire les problèmes qu'ils visent à résoudre, un défi de détermination du vrai se retrouve plus souvent dévolu aux protagonistes de la relation de conseil, en particulier au conseiller.

4.2.2.2. Le juste

L'extension des situations de conseil touche à la configuration des acteurs et des préoccupations de ces acteurs autour des activités agricoles. Ceci touche à la manière dont les acteurs vont reconnaître que quelque chose est vrai et que telle qualification est adéquate. Mais il ne s'agit pas ici seulement de critères de vérité : des questions d'acceptabilité sociale interviennent. S'interroger sur les modes de construction du vrai ne suffit donc pas. Claude Compagnone (2006) a introduit une notion fructueuse pour penser certains de ces autres aspects de la relation de conseil : il parle de la construction d'une relation juste. Il mêle deux aspects dans l'usage de ce terme : le premier est celui de l'acception de juste comme renvoyant à une préoccupation de justice, le deuxième comme renvoyant à une préoccupation de justesse.

Produire une relation juste dans le sens d'une relation qui rende justice aux protagonistes des problèmes considérés, c'est produire un conseil qui soit équitable, qui recherche un équilibre entre les positions et les préoccupations de tous les acteurs qui interviennent sur l'activité agricole considérée. Lourde tâche, particulièrement quand l'irruption de nouvelles préoccupations vient déstabiliser des compromis historiques. Pour prendre un exemple caricatural relevé pendant les observations ethnographiques, ce n'est pas rendre justice aux agriculteurs que de leur imputer la responsabilité de la réduction des résidus de produits phytosanitaires dans tel captage quand de nombreux indices suggèrent que le désherbage d'une voie ferroviaire jouxtant l'aire de captage influe aussi sur la présence de ces résidus dans le dit captage. Exigence de justice et de vérité s'entremêlent ici, et accompagner les agriculteurs dans une démarche d'évolution de leurs pratiques sur cette zone nécessite un positionnement à la fois sur le plan de ce que l'on arrive à établir comme vrai et sur le plan du juste effort à demander aux différents acteurs.

Plus généralement, ces questions de (re)positionnement de l'objectif juste se pose de manière récurrente dans tous les problèmes socio-agro-écologiques qui font intervenir de nombreux acteurs, agricoles ou non. L'exemple est pris ici entre acteurs agriculteurs et non-agriculteurs, mais il peut aussi se poser entre acteurs agriculteurs si ceux-ci ont des pratiques, des systèmes d'exploitation ou des conditions agro-écologiques locales différentes : plusieurs exemples de gestion de groupes d'agriculteurs où les pratiques divergeaient au cours du temps ont été relatés lors des entretiens collectifs, et posent finalement des problèmes similaires. Pour ces groupes, comment répondre équitablement aux attentes, nécessairement différentes, des participants ? Plus généralement, gérer le dilemme récurrent entre stigmatisation des pratiques douteuses et valorisation des pratiques exemplaires au sein d'un groupe est un des aspects de gestion de la parole dans un groupe qui peut poser problème aux conseillers à certains moments.

Dans ce dernier exemple de gestion de groupe hétérogène, l'autre acception de



« juste » apparaît : conduire une rencontre de conseil avec des agriculteurs dont les pratiques, les conditions de travail et les objectifs peuvent diverger pose la question de la justesse du discours, de l'adéquation du discours avec les possibilités de compréhension²⁵ des interlocuteurs. Au-delà de cette question de justesse dans le cours de la réalisation de l'interaction, construire la justesse est aussi un problème qui se pose en back-office, quand il s'agit de préparer une rencontre ou de proposer un nouveau type de rencontre ou un nouveau thème de conseil. Derrière cette question de justesse du conseil se cache celle de l'adéquation avec les attentes, connues ou supposées, des agriculteurs. Et, justement, pour tout ce qui a trait à de nouvelles pratiques ou de nouveaux enjeux, ces attentes sont plus supposées que connues. Lors des entretiens collectifs, plusieurs exemples des sources de difficultés pour construire une juste proposition de conseil sont apparus. Déjà, la première source de difficulté vient de l'intention de toucher un public qui n'est pas jusqu'à présent dans le périmètre des agriculteurs ou des groupes d'agriculteurs bien connus des conseillers : pour ceux-ci les sources d'information sont ponctuelles, et les conseillers ont témoigné devoir faire beaucoup appel à leur intuition professionnelle. Comme ce problème est appelé à prendre de l'ampleur dans une perspective de renouvellement des publics du conseil (et dans la perspective d'une réelle contribution aux objectifs d'Ecophyto 2018), réfléchir à des dispositifs pour collecter ces besoins ou attentes est crucial. Le dispositif Certiphyto, par son recrutement élargi, pourrait être utilisé pour cela²⁶.

Même pour des publics plus proches des organismes de conseil agricole, repérer les attentes et construire un conseil juste n'est pas évident. Les modalités de remontées de nouvelles demandes dans les appareils sont tributaires de leur compatibilité avec le système de représentation des agriculteurs dans l'institution de conseil agricole. À une extrémité du spectre, pour des CETA ou des dispositifs de représentation aux circuits courts, la remontée d'attente et son intégration pour un juste conseil est tributaire de la compréhension des quelques personnes représentant les agriculteurs (C.A.). À l'autre extrémité du spectre, pour des dispositifs de représentation très institutionnalisés, des considérations politiques peuvent très nettement parasiter la capacité de formalisation d'attentes du dispositif de représentation.

Finalement, les différentes observations de terrain et les entretiens collectifs ont montré que, *in fine*, la construction du juste conseil, empreint de justice et touchant juste, repose pour beaucoup sur des arbitrages que les conseillers rendent sur la base de leur intuition et de discussions informelles. Des processus d'étayage par l'organisation existent, fonctionnent partiellement, mais l'appréciation de distorsions éventuelles du fait des personnes impliquées et de institutionnalisation de ces dispositifs restent du ressort de l'activité des conseillers. On ne peut donc que souligner l'importance de possibilités de rencontres entre pairs pour les conseillers. Des rencontres qui peuvent être fondées sur des problèmes techniques, si les conditions des échanges permettent aussi aux conseillers d'aborder en confiance les problèmes d'équité, toujours délicats, qui se posent à eux.

4.2.2.3. Le bon

Au-delà des questions de justesse et de justice se pose celle de l'orientation politique, au sens large du terme, du conseil et de l'agriculture. Dans un contexte de conseil visant une transformation en profondeur des pratiques agricoles, c'est une question

²⁵ Compréhension au sein fort du terme, c'est à dire de reprise à son propre compte de quelque chose construit collectivement ou apporté par un interlocuteur : il s'agit à la fois d'assentiment et de transformation effective des manières de penser et d'agir, ce qui pose la question de l'acceptabilité d'une proposition du point de vue de la manière dont elle peut être intégrée dans l'action.

²⁶ En particulier, sans détourner le dispositif, les tours de table, les éventuelles auto-évaluations de positionnement, et les évaluations de fin de stage.



qui ne peut être évacuée. Comme indiqué plus haut, la balkanisation des modèles agricoles et la désynchronisation entre ce qui motive les agents du développement agricole du point de vue des transformations de l'agriculture qu'il convient d'accompagner et ce qui est potentiellement souhaité par leur structure ou par leurs interlocuteurs viennent exacerber l'importance, et la complexité, de ces questions.

De quoi est-il question ici ? De la définition de ce qui est souhaitable : le bon. Utilisé jusqu'à saturation dans les titres des guides de bonnes pratiques, la notion de « bon » est cruciale. Il y a deux manières contrastées de prendre cet enjeu : d'un côté, une approche politique, et de l'autre, une approche professionnelle.

L'approche politique correspond à la définition du « bon objectif », de l'objectif qui répond d'une manière satisfaisant à un problème bien caractérisé. On est ici dans le champ de l'orientation politique du conseil, dont on a vu qu'elle traverse une période de trouble. Un champ de questions qui renvoie à des interrogations similaires à celles évoquées plus haut sur les dispositifs de représentation des agriculteurs dans le pilotage du conseil. L'orientation politique du conseil renvoie à des questions d'orientation de l'agriculture (au sens de « choix des modèles agricoles vers lequel le conseil est tourné ») : il s'agit d'intégrer les nouveaux objets et les nouvelles pratiques possibles dans un jeu de qualifications et de hiérarchisations de telle sorte que cela débouche sur un cadre susceptible d'être mobilisé pour bâtir un ensemble de formats de conseil pertinents pour faire face à une certaine diversité de modèles agricoles.

L'approche professionnelle est moins institutionnelle, mais néanmoins cruciale. Il s'agit de définir ce qui est bien, ce qui met en mouvement la définition à la fois de l'excellence professionnelle (dont l'évaluation pourrait éventuellement être objectivée) et l'esthétique professionnelle (dont les critères peuvent éventuellement être partagés et discutés, mais dont l'appréciation est nécessairement subjective). L'un comme l'autre sont déstabilisés par les transformations des modèles agricoles. Dans tous les métiers, les professionnels vont dire « Ah, ça c'est beau », « C'est une belle manière de faire » ou *a contrario* « Bon, je fais comme ça parce que je n'ai pas le choix, mais ce n'est pas très élégant, ce n'est pas top ». Derrière ces qualifications floues du travail se niche une évaluation globale de la cohérence d'un geste, d'une action ou d'une activité vis-à-vis d'une certaine idée de ce qu'un bon professionnel est censé faire dans le cas considéré. On peut le prendre dans une logique d'excellence professionnelle (qui renvoie à des valeurs appuyées sur une vision technique du métier, au faire), ou le prendre dans une logique d'esthétique professionnelle (renvoyant à des questions de sens global de sa propre activité, à l'agir²⁷).

En fait, 1/ définition des objectifs politico-techniques du conseil et des activités agricoles, 2/ caractérisation de l'excellence professionnelle et 3/ appréciation d'une esthétique professionnelle sont des processus concomitants. Ce sont trois visions d'un même ensemble de phénomènes : poursuivre une activité en s'y engageant impose de pouvoir la positionner et se positionner soi-même dans un ensemble d'autres professionnels engagés dans des activités similaires, et de pouvoir construire avec eux le sens de sa propre activité (ou tout au moins pouvoir partager certains éléments de sens). Les objectifs politico-techniques en sont la vision institutionnelle, l'excellence professionnelle la vision technique et l'esthétique professionnelle la vision morale (ou philosophique).

27 « L'agir dépasse le faire » nous dit Rabardel (2005) : dans le faire se joue l'action ici et maintenant, directement observable et concourant à la réalisation des buts locaux de production, tandis que l'agir le dépasse et englobe la construction du sens de l'activité, nécessairement subjectif et inclus dans un processus de projection de soi dans un rôle social.

4.2.2.4. Le vrai, le bon et le juste : des dilemmes à arbitrer pour travailler

La relation de conseil met en mouvement ces trois dimensions. Les conseillers pointent pratiquement tous leur besoin d'objectifs politico-techniques suffisamment clairs en particulier au cours des entretiens collectifs instrumentés consacrés à l'analyse des processus de transformation des formats et des propositions de conseil. C'est un problème qui relève de l'institution et de son fonctionnement, et les processus sont proches de ce qui a été décrit plus haut pour l'établissement du juste. La définition des objectifs politico-techniques est donc particulièrement agissante pour le cadrage général du conseil, et critique lorsqu'il s'agit de faire évoluer ses formats (cf plus haut la comparaison entre modalités d'évolution du conseil en groupe CETA ou dans le cas général des Chambres d'Agriculture).

Les questions de caractérisation de l'excellence professionnelle se jouent à un niveau institutionnel élargi, dans lequel les instituts techniques et les groupes de proximité de pratiques (forum des agriculteurs développant les techniques « sans labour » ou de ceux qui développent « l'agriculture de précision » par exemple) sont beaucoup plus présents. Ces processus jouent sur la relation de conseil : d'abord parce qu'ils participent à la définition technique des objectifs politiques, et ensuite parce qu'ils modifient les critères d'acceptabilité du vrai quand ce vrai a trait à une règle d'action ou de prise d'information. Ils sont donc fréquemment présents dans les conditions d'acceptation des propos des participants à des formats de conseil collectifs où la co-construction a sa place. Les arbitrages entre propositions antagonistes, interprétations litigieuses ou préconisations incertaines vont reposer sur la recherche de cohérence avec une certaine vision de l'excellence professionnelle. Dans les exemples relevés lors du travail de terrain ou des entretiens collectifs, ces processus étaient surtout cruciaux au niveau de la conduite de groupes envisagés en tant qu'unités cohérentes : ils participent à ce qui réunit les agriculteurs, et sont supposés raisonnablement commun. Mais une difficulté pour les conseillers est de mener plusieurs groupes pouvant avoir des visions différentes de l'excellence professionnelle, ou dont les visions ont divergé au fil du temps (ainsi un conseiller donne l'exemple d'un groupe où une partie seulement des professionnels ont progressivement arrêté le labour, et de sa prise de conscience, à un moment de son intervention, que la préconisation qu'il construit ne renvoie qu'à une partie des systèmes d'exploitation et des visions de l'excellence professionnelle des participants).

L'inscription dans une esthétique professionnelle est plus personnelle. C'est la définition du bon, du bien et du souhaitable la plus dépendante des motifs personnels des protagonistes de la relation de conseil, agriculteurs comme conseillers. Elle peut être en décalage, voir en conflit, avec les deux autres niveaux (objectifs politico-techniques et excellence professionnelle). Un exemple parlant est donné par la manière dont la présence d'adventices dans une parcelle est vécue. Au niveau des objectifs politico-techniques, la réduction des herbicides prime et impose en conséquence l'acceptation de la présence d'un certain niveau d'adventices comme mal nécessaire. Au niveau de l'excellence professionnelle, l'objectif de réduction des pesticides est intégré et le niveau d'adventices acceptable peut être quantifié : le compromis est en voie de stabilisation, et le débat renvoie à des dimensions techniques. Mais la persistance du terme « salissement »²⁸ pour désigner les adventices dans les discours quotidiens rappelle que l'esthétique professionnelle est encore marquée par une vision de la parcelle idéale dans laquelle les adventices ne

²⁸ Et ses variantes « parcelle sale » etc.



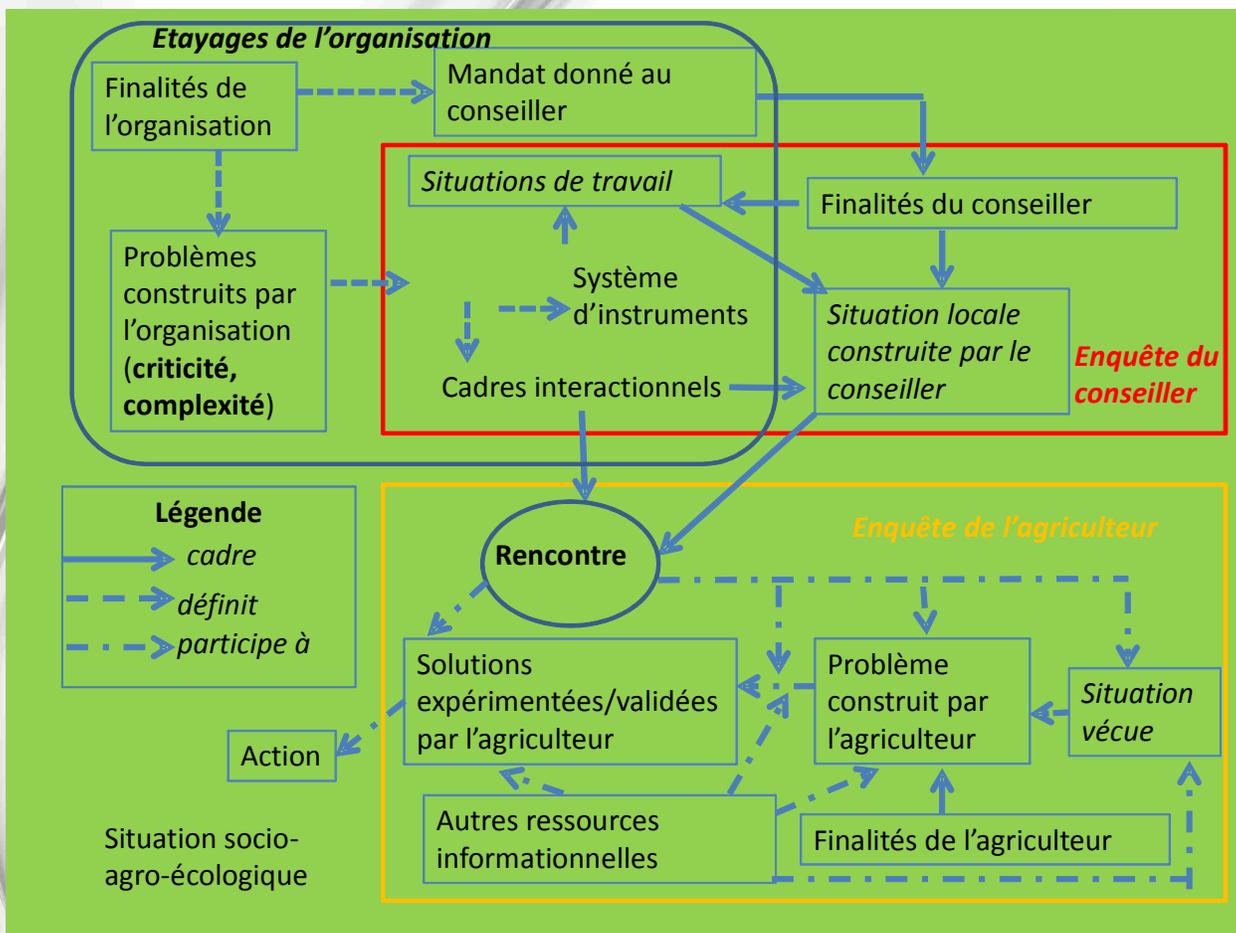
devraient pas être présentes : elles sont presque vues comme un stigmate d'un travail imparfait, voire bâclé.



4.3. Modélisation de la relation de conseil : synthèse

Pour faciliter l'utilisation de tout ce qui précède, reprenons ces propositions et mettons-les en regard. Le schéma ci-dessous propose une organisation de l'ensemble des notions que nous avons mobilisées dans notre approche permettant de comprendre les relations qu'elles entretiennent, en particulier en vue de penser les transformations possibles de la relation de conseil.

Figure 2 : la modélisation de la relation de conseil en vue d'en penser les transformations



Revenons d'abord sur quelques concepts clés pour penser les transformations avant de faire part de quelques remarques issues du travail avec les conseillers et qui n'ont pas trouvé leur place dans ce qui précède.

4.3.1. Une conceptualisation pour accompagner la réflexion sur l'avenir du conseil

La présente modélisation apporte une conceptualisation de la relation de conseil à visée d'accompagnement des transformations en cours ou possibles au sein du projet Conseillers Demain. Les apports conceptuels sont autant de pistes pour réfléchir à la fois le métier de conseiller, la manière dont l'organisation étaye ce métier, et la manière dont le conseiller participe à une relation de conseil pertinente et efficace avec des agriculteurs. Et incidemment participer à la rénovation du conseil agricole dans la

perspective d'une agriculture viable et à l'empreinte écologique réduite.

La modélisation de la relation de conseil proposée ici repose sur plusieurs apports conceptuels spécifiques à ce travail. Ce sont :

- ↳ Le format comme conceptualisation de l'organisation du travail dans la relation de conseil, pour en penser ensemble ce qui relève de ce que nous avons appelé l'enquête, et ce qui relève de l'interaction. Ceci conduit à envisager la relation de conseil, du point de vue de l'organisation, à travers la cohérence et la pertinence des différentes situations de travail que construit l'organisation en vue de rendre le conseil faisable. Plus précisément, le format articule différentes situations de travail (dont la rencontre avec les agriculteurs), des systèmes d'instruments et des cadres d'interaction ou de conseil;
- ↳ Une manière d'envisager la construction des problèmes à partir d'une attention particulière à leur complexité et la criticité, en précisant les dimensions les plus pertinentes pour aborder ces deux points. Ceci doit permettre d'évaluer l'adéquation des formats du conseil avec la nature et la dynamique des problèmes socio-agro-écologiques.
- ↳ Une clef de lecture (extension cognitive, sociale, politique) des situations de conseil pour comprendre la manière dont ces situations changent en relation avec l'évolution de la problématisation des phénomènes agro-écologiques, socio-économiques et politiques compte tenu des enjeux nouveaux comme ceux de la réduction de l'usage des pesticides. .
- ↳ Une autre clef de lecture, centrée non sur les situations mais sur les activités de la relation de conseil (vrai, juste, bon) visant à comprendre ce que l'extension des situations met en jeu dans la relation de conseil et en particulier dans l'activité du conseiller.

Le format est un concept qui vise à dépasser la lecture en front/back-office, tout en rappelant qu'une rencontre de conseil est toujours entourée de situations différentes mais finalisées par cette rencontre. Et surtout, que ces deux aspects (rencontres et enquête finalisée par les rencontres) sont inséparables et doivent être pensés conjointement. Il serait illusoire de vouloir construire de nouveaux types de rencontres de conseil (thèmes, formes interactionnelles etc.) sans s'interroger sur la manière de construire ou d'aborder les problèmes qui sont au cœur de la relation de conseil. Concrètement, l'évolution des objectifs politico-techniques du conseil (et en particulier la réduction de l'usage des produits phytosanitaires) modifie la manière de produire du conseil, c'est-à-dire à la fois les rencontres de conseil et le travail qui participe à leur réussite, et modifie ainsi les étayages fournis tant pour la réussite de l'enquête que des interactions de conseil. La notion de format proposée ici a été conçue pour permettre aux acteurs de créer leur propre typologie des situations de conseil, que ce soit en face à face avec des agriculteurs ou hors face à face, et tout en étant attentif à la continuité entre situations de travail.

La clef de lecture décrivant la triple extension (cognitive, sociale et politique) des situations de conseil permet de conceptualiser ce qui est en train de changer dans l'environnement de travail des protagonistes de la relation de conseil, donc « ce avec quoi il ont à faire ». Beaucoup de choses changent²⁹, mais surtout les choses changent concomitamment sur plusieurs plans : il n'est plus seulement question de problèmes techniques dont la formalisation et la résolution appelleraient une réflexion technique,

²⁹ Proposition qui pourrait constituer le niveau zéro du consensus mou, et a l'avantage d'être vraie pour l'ensemble des 50 dernières années dans le monde agricole.



mais des problèmes techniques ayant des implications socio-politiques prégnantes, sur lesquelles il est impossible de faire l'impasse. En proposant de caractériser la criticité et la complexité des problèmes au cœur de la relation de conseil, nous suggérons de questionner ainsi les différents problèmes que l'organisation ou le conseiller doit traiter dans la relation pour mieux cerner les étayages nouveaux qui peuvent s'avérer nécessaires pour rendre pertinente et efficace l'enquête et les interactions de conseil. Plus précisément, nous suggérons de travailler à partir d'une grille qui croise les dimensions clefs des problèmes et les types d'extension des situations de conseil qui sont ainsi mises en mouvement pour s'interroger sur l'adéquation des formats avec la dynamique des problèmes que l'on compte traiter. Une telle démarche devrait permettre à la fois d'interroger la pertinence de certaines créations ou transformation de formats (« Est-il adapté de lancer un service de SMS d'alerte pour traiter tel type de problèmes ? ») et la cohérence globale de l'offre de conseil (« pour tel type de public, quelle est notre offre de conseil ? Couvre-t-elle toute la palette des problèmes qu'ils rencontrent et est-elle cohérente avec la manière dont ils mènent leurs enquêtes ? »).

La clef de lecture vrai / bon / juste ouvre une porte sur les dilemmes qui parcourent la relation de conseil. Elle rappelle que la participation de l'organisation à la résolution de ces dilemmes ne peut pas se limiter à une prise en charge des dimensions techniques par des dispositifs formels. Etayer les conseillers sur l'ensemble des dilemmes qu'ils rencontrent appelle une diversité de dispositifs, ou plutôt une re-conception des formats pour qu'ils prennent en charge simultanément toutes ces dimensions de la constitution des problèmes agronomiques. La mise en place de dispositifs participatifs de construction de connaissances et de manière d'agir est une façon d'illustrer une telle recomposition. Un tel dispositif pourrait ainsi signifier que :

- ↳ les agriculteurs participent à la problématisation (ou en sont les initiateurs) et à la conception des essais (ce qui amène le plus souvent une problématisation systémique),
- ↳ la crédibilité des essais ne repose pas que sur le respect strict de conditions expérimentales normalisées mais sur la possibilité de discuter la contingence des conditions naturelles dans lesquelles ces essais sont menés,
- ↳ la capitalisation faite sur la base de cette diversité des conditions locales permette d'élaborer collectivement des « vérités locales » qui intègrent à la fois les propriétés des systèmes d'exploitation et leur capacité à évoluer (donc une approche systémique).

Dans une telle configuration, les dimensions de véracité, de justesse-justice et d'inscription dans une projection du métier vers l'avenir sont à la fois revisitées et intégrées et traitées à tous les niveaux du dispositif. Ceci constitue alors un nouveau format, un format pertinent et efficace pour traiter les questions de métier que rencontrent les agriculteurs et pour lesquelles ils sollicitent le conseil par exemple quand ils sont engagés dans la reconception de leurs systèmes de production.

4.3.2. Remarques complémentaires

1/ Les entretiens collectifs ont montré que les conseillers sont sensibles à la nécessité d'entretenir des relations avec l'ensemble des agriculteurs de leur périmètre d'action, et qu'ils ont besoin de comprendre les relations des agriculteurs entre eux, ainsi que l'inscription territoriale de ces relations. Une façon de traiter cette question est de réaliser plusieurs types de bulletins d'information et de diffusion de ces bulletins qui



permettent ainsi d'entretenir une diversité de relations plus ou moins étroites avec la population d'agriculteurs présents sur une zone sans présager de la structuration de leurs relations, c'est à dire sans présager de la structuration éventuelle de leurs relations selon tel ou tel réseau. Ce point est à souligner dès lors qu'il est question, pour une organisation, d'élargir le public effectif du conseil proposé par les organismes participant au projet conseillers demain : chercher à connaître les réseaux d'agriculteurs pour ensuite « recruter de proche en proche de nouveaux clients » semble finalement très limitant. Élargir le public du conseil passe par l'établissement de relations plus étroites avec l'ensemble des agriculteurs, pas seulement avec ceux qui sont en périphérie de la population avec laquelle les organismes de conseil entretiennent des relations privilégiées. Ceci appelle deux remarques. La première est d'ordre conceptuel : plutôt qu'un raisonnement à partir d'un réseau, l'élargissement du public du conseil pourrait être conçu à partir d'une vision qui insiste sur l'idée d'un pool d'agriculteurs présents sur une zone. La notion de pool implique que l'on ne fait pas d'hypothèses *a priori* sur les relations entre les membres du pool. Elle ne pose pas la connaissance effective des réseaux comme préalable au contact avec les individus, ce qui peut être un avantage dans un contexte où les réseaux de prise d'information et de discussion se multiplient, se superposent et s'entremêlent de plus en plus. La seconde est une remarque opérationnelle : envisager d'élargir le public du conseil en pensant la population d'agriculteurs présents sur une zone comme un pool et non comme une superposition de réseaux appelle de nouveaux moyens de contact et de recrutement. Une belle opportunité s'offre aux organismes de conseil : la mise en place dans les années à venir du dispositif Certiphyto. Les obligations réglementaires liées à ce certificat vont amener face aux conseillers de nombreuses personnes restées jusqu'à présent hors de portée d'une approche à petits pas dans des réseaux (agriculteurs hors réseau de conseil, conjoints, associés etc.). Les organismes de conseil ont beaucoup à gagner de cette occasion de rencontrer l'ensemble des acteurs agricoles. Les formations Certiphytos pourraient être l'occasion d'une première prise de contact, dont la prolongation appelle un dispositif de recueil des attentes personnelles de chaque participant permettant de lui proposer des formats de conseil correspondant à ce dont il estime avoir besoin. Il s'agit donc à la fois que les formations Certiphyto soient suffisamment réussies et pertinentes pour donner envie à ces participants de prolonger leurs relations avec les organismes de conseil, et que ces formations permettent aux organismes de conseil de repérer les demandes et les personnes potentiellement intéressées. Certains organismes participant au projet Conseillers Demain sont déjà engagés dans cette voie, qui devrait se révéler fructueuse.

2/ Dans une certaine mesure, les mises en place de BAC et de bassins Grenelle peuvent être utilisés de la même manière : elles aussi mettent des agriculteurs traditionnellement en dehors du public du conseil au contact des organismes de conseil. L'idéal serait que les organismes de conseil profitent au maximum du renouvellement des relations territoriales par la mise en place d'une zonation BAC / Bassin Grenelle pour repenser certains aspects de leur offre de conseil. Se pose alors aussi la question de l'intégration des acteurs non agricoles dans le périmètre des participants à ces expérimentations. Il serait dommage de laisser passer l'occasion de lancer des dynamiques d'action collective où la Chambre, les coopératives et des acteurs non agricoles travaillent ensemble avec un groupe d'agriculteurs structuré par un problème commun.

3/ Une remarque s'impose sur l'organisation des relations avec les partenaires extérieur. Les observations de terrain ont permis de constater que la manière dont les



relations avec ces partenaires (spécialement lorsque ce sont aussi des financeurs) étaient instituées pose souvent problème. Pour créer des relations de bonne intelligence et de coopération entre deux institutions, il est nécessaire que les relations entre leurs agents puissent être simples et directes, et qu'elles puissent supporter les discussions à bâtons rompus. Ce qui impose de créer des formes de rencontres souples, qui ne soient pas des lieux de négociation institutionnelle mais des lieux de coopération entre des personnes réunies par un problème concret commun. Concrètement, ceci signifie que l'obligation de passer par les voies hiérarchiques pour discuter avec un interlocuteur de même niveau hiérarchique dans une autre institution est un facteur d'amplification de conflits liés à des incompréhensions mutuelles. Deux phases conflictuelles entre institutions relevés pendant les observations de terrains (incompréhension par un financeur d'un message technique délicat lié à la conjonction de conditions agro-écologiques exceptionnelles et de particularités de la demande du financeur, conflit sur un commentaire d'interprétation de mesure de résidus dans un captage) auraient pu être minimisés par une possibilité d'explication directe entre agents.

Encadré 2 : exemple d'un conflit sur un message technique entre une Chambre d'Agriculture et un financeur

La Chambre d'Agriculture mène un projet avec un organisme extérieur. Celui-ci souhaite influencer sur certaines pratiques agricoles afin de réduire de la présence de pesticides dans les eaux de surface. Son partenariat avec la chambre débouche sur des financements pour les agriculteurs, conditionné à un cahier des charges que la chambre s'est engagée à prendre en compte dans le conseil qu'elle propose aux agriculteurs. L'agence en question participe aussi, bien que marginalement, au financement du conseil. Elle a donc été incluse dans les circuits de diffusion du flash agricole. Au printemps 2011, les conditions climatiques ont fortement réduit les marges de manœuvre de réduction des interventions. Un des conseillers participant à la rédaction du flash a pris en compte cette réduction de la marge de manœuvre des agriculteurs pour leur conseiller de ne pas sous-dimensionner une intervention. Mais la préparation et la rédaction du flash n'inclue pas un travail avec les partenaires extérieurs : l'organisme partenaire n'a découvert la préconisation qu'une fois le flash sorti. Sans explications, et sans possibilité d'une discussion directe avec les conseillers ayant rédigé le flash (un conseiller est désigné comme contact exclusif avec cet organisme), le partenaire a vivement protesté contre cette préconisation qui lui semblait contradictoire avec les objectifs du partenariat, et a mis ce dernier en cause.

Ici, les formats sont poussés dans leurs limites : le format « flash » s'est mis en place sans intégrer ce type de partenariat, et a amené les conseillers à négliger la présence d'auditeurs cachés dans les destinataires du flash. Et simultanément, le format « relation avec les partenaires extérieurs », conçu pour gérer les délicates implications politiques des relations inter-institution, n'a pas permis de créer un espace de discussion partagé qui aurait permis aux deux organismes d'éviter le clash.

4/ Il est nécessaire d'intégrer dans les formats du conseil l'évolution des modalités d'enquête des agriculteurs amenés par la généralisation des TIC. La montée en puissance des forums techniques sur internet, la multiplication des sources d'information alternative et la diversification des offres de conseil ne sont pas seulement la manifestation d'une concurrence accrue, mais des phénomènes existants qui doivent être pris en compte dans la re-conception des formats du conseil. Cela s'applique aussi aux conseillers avec la multiplication des réseaux thématiques ou encore les forums sur internet, les outils en ligne. L'organisation pourrait certainement aussi étayer ce processus, en lui reconnaissant une place dans le travail, mais aussi en proposant sans doute des modalités de veille renouvelées.



5/ Cette question rejoint celle de la recherche de cohérence entre étayage de l'enquête et manières d'observer l'environnement. Il y a de nombreux points de frottements entre questions de plus en plus systémiques et dispositifs d'expérimentation réductionnistes hérités de deux siècles de paradigmes expérimentaux positivistes en agronomie³⁰. Les questions qui parcourent la recherche scientifique sur le caractère systémique des expérimentations (Reau & Doré, 2008) et l'importance des études « in the wild » (c'est à dire ne cherchant pas à tout prix à figer tous les paramètres de l'expérience pour n'en faire varier qu'un) sont aussi valables pour les dispositifs d'observation à disposition des protagonistes de la relation de conseil, et peut-être plus encore du fait de la proximité de l'action. Pourtant, leur prise en compte dans l'organisation des essais est encore inégale.

6/ La question du multi-adressage des discours des conseillers doit être soulignée. Comme indiqué plus haut, les formats du conseil participent à sa gestion : le format cadre les conditions dans lesquelles les choses sont dites. Ainsi, la connaissance partagée des formats du conseil par ses protagonistes influe sur la manière dont ce qui est dit à tel moment et dans telles conditions sera repris par un des interlocuteurs à un autre moment et dans d'autres conditions. Mais, pour reprendre l'exemple d'incompréhension d'un bulletin de conseil par un financeur, de nombreux facteurs viennent perturber la compréhension des conditions de parole par les protagonistes de la relation de conseil (ici par le conseiller qui n'avait pas pris la mesure du risque induit par l'adressage du message à un interlocuteur dont la culture, les exigences et les intentions étaient très différentes du public habituel dudit bulletin). Toute modification des formats nécessite une réflexion sur l'impact de celle-ci sur la gestion de l'adressage du conseil.

Conclusion

La présente modélisation est un « cocktail » de travail scientifique et de propositions heuristiques. Elle ne prend tout son sens que rapportée à l'ensemble du processus de construction de connaissances constitué par le projet Conseillers Demain. Les clefs de lecture comme les notions proposées (format, complexité et criticité des problèmes au cœur de la relation, extension cognitive-sociale-politique des situations, dilemmes vrai-bon-juste) sont des propositions exploratoires pour accompagner la re-conception du conseil en cours dans la perspective de Ecophyto 2018. J'espère qu'elles aideront les conseillers et les acteurs des organismes de conseil à répondre à ce vaste défi. Peut-être que l'aspect le plus original de ce défi par rapport aux précédentes évolutions du conseil agricole est l'intensité avec laquelle il fait resurgir dans le champ du conseil des dimensions autres que techniques, et qu'il entérine une relation moins réductionniste à l'environnement.

Bibliographie

- Badiou, A. (1969), Le concept de modèle – Introduction à une épistémologie matérialiste des mathématiques. Paris : Maspero Ed., 95p
- Bernard, C. (1865-1984). Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, Paris : Editions Flammarion, 318p

³⁰ Dont la méthode expérimentale de Claude Bernard (1865-1984) a représenté l'avatar bio-médical.



- Bruner, J. (1983). *Savoir faire, savoir dire*. Paris : PUF.
- Bruner, J. (1991). *Et la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle*. Paris: Eshel.
- Brives, H. (2004). « Mettre en technique : conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne », *Strates* [En ligne], 11 | 2004, mis en ligne le 14 janvier 2005, Consulté le 29 novembre 2010. URL : <http://strates.revues.org/440>
- Brives H., Atrux, M. (2006), La voie française : entre état et profession, l'institution du conseil agricole, In J. Rémy, Brives, H., Lémery, B., (Eds.), *Conseiller en agriculture* (pp. 15-36). Dijon: Educagri Éditions.
- Cerf, M., & Maxime, F. (2006). La co-production du conseil : un apprentissage difficile. In J. Rémy, Brives, H., Lémery, B., (Eds.), *Conseiller en agriculture* (pp. 137-152). Dijon: Educagri Éditions.
- Cerf M., Maxime F., Mayen P. (2000). "Analyser les apprentissages croisés lors d'une relation de conseil en agriculture : aspects méthodologiques", p. 231-241 in : Environmental, agricultural and socio economic issues. Proceedings of the 4th European Symposium on European Farming and Rural Systems Research and Extension into the Next Millenium, Volos, Greece, April 3 to 7 2000. - Volos : AFSRE-481 p.
- Chantre E. (2011), Apprentissages des agriculteurs vers la réduction d'intrants en grandes cultures : Cas de la Champagne Berrichonne de l'Indre dans les années 1985-2010, Thèse pour le doctorat en Agronomie, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech)
- Chevallard, Y., Joshua, M-A. (1985 et 1991). *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble: La Pensée Sauvage.
- Chiffolleau, Y. (2001). *Réseaux et pratiques de l'innovation en milieu coopératif*. Université Paris V René Descartes, Paris.
- Chiffolleau, Y. (2005). Learning about innovation through networks: The development of environment friendly viticulture. *Technovation*, Vol. 25(n°10), pp.1193-1204.
- Chiffolleau, Y., Dreyfus, F. (2004). *Cognitive styles and networks patterns; a combined approach of learning processes in sustainable agriculture* Paper presented at the 6th IFSA Eur. Symp. Farming and rural systems research and extension. European farming and society in search of anew social contract learning to manage change, Vila Real, Portugal.
- Chiffolleau, Y., Dreyfus, F., Touzard, J.M. . (1999, 8-10 décembre 1999). *Systèmes d'action innovante, systèmes localisés de production :une approche pluridisciplinaire de la transformation de la viticulture en Languedoc-Roussillon*. Paper presented at the actes de l'Ecole-chercheur « Economie régionale, économie spatiale » Le Croisic.
- Colson F. (1985). — Les Etats Généraux du développement agricole ; un temps fort du thème de la diversité de l'agriculture et de la pluralité du développement. In *Agriscopes* n° 5, Angers, 3e trim. 1985.
- Colson F. (2006), l'État et les conseillers agricoles . Des états généraux du développement agricole aux CTE, les enjeux politiques de l'encadrement technique de l'agriculture, In J. Rémy, Brives, H., Lémery, B., (Eds.), *Conseiller en agriculture* (pp. 51-70). Dijon: Educagri Éditions.
- Compagnone, C, (2006) Le juste dans la relation de conseil, In Rémy J., Brives H.,



- Lémery B., *Conseiller en agriculture*, Dijon-Paris : Educagri-Quae.
- Darré J.P. (1985). L'univers de pensée des paysans du Ternois. Paris : L'Harmattan
- Darré, J.-P. (1994). *Pairs et experts dans l'agriculture, Dialogues et production de connaissance pour l'action* Paris : Éres.
- Darré, J.-P., Le Guen, Y., Lemery, B. (1989). Changement technique et structure professionnelle locale. *Economie Rurale*, n°192-193, pp. 115-122.
- Dewey, J. (1916). *Democracy and Education*. New York.
- Dewey, J. (1938/1993). *Logique, la théorie de l'enquête*. Paris : presses universitaires de France.
- Gagneur, C.-A. (2010). *Rencontres et interactions au fil du travail, sources de développement*. Thèse pour le doctorat en sciences de l'éducation. Agrosup Dijon & Université de Bourgogne.
- Germain, P., Le Guen, R, Thareau, B. (2005). « la re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture péri-urbaine d'Angers » communication au colloque PSDR-INRA, Lyon, 9-11 mars 2005.
- Goffman, Erving. (1964). The neglected situation. *American Anthropologist*, n°66, pp133-6.
- Goffman, E. (1991/1974). *Les cadres de l'expérience*. Paris: Minuit.
- Hill SB, MacRae RJ (1995) Conceptual framework for the transition from conventional to sustainable agriculture. *Journal of Sustainable Agriculture*, n°7 , pp81-87
- Holling CS (2001) Understanding the Complexity of Economy, *Ecological, and Social Systems*. *Ecosystems*, n°4, pp390-405
- Houé, P. (1972). Les étapes du développement rural. Vol.1 : une longue évolution (1815-1950) vol 2 : La révolution contemporaine (1950-1970), Paris, Editions ouvrières.
- Labarthe P. (2005). Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle : dynamique du conseil dans trois agricultures européennes ; *Géographie, économie, société* 2005/3 (Vol. 7)
- Le Guen R ; (2006), Les relations employeurs employés : des affinités électives à la prise de distance, In J. Rémy, Brives, H., Lémery, B., (Eds.), *Conseiller en agriculture* (pp. 71-82). Dijon: Educagri Éditions.
- Lemery B. (2006), Nouvelle agriculture, nouvelles formes d'exercice et nouveaux enjeux du conseil aux agriculteurs, In J. Rémy, Brives, H., Lémery, B., (Eds.), *Conseiller en agriculture* (pp. 235-251). Dijon: Educagri Éditions.
- Leplat, J. (1986). L'analyse psychologique du travail, initialement paru dans *Revue de psychologie appliquée*, 31, 1, pp 9-27. In J. Leplat (Ed.), *L'analyse du travail en psychologie ergonomique*. Toulouse: Octares.
- Mayen, P. (1999). Des situations potentielles de développement. *Education permanente*(139), 87-107.
- Mayen, P. (2001). Dynamique de la pensée et processus d'élaboration pragmatique, in « qu'est-ce que la pensée ? les compétences complexes dans l'éducation et le travail » dir. Vergnaud, G., Hachette, 2001
- Mayen, P. (2004). Le couple situation-activité, sa mise en œuvre dans l'analyse du



travail en didactique professionnelle. In MARCEL, J.F. & RAYOU, P. (dir). *Recherches contextualisées en éducation*. Paris : INRP.

Martinand, J.-L. (1981). Pratiques sociales de référence et compétences techniques. A propos d'un projet d'initiation aux techniques de fabrication mécanique en classe de quatrième, in A. Giordan (coord.). *Diffusion et appropriation du savoir scientifique : enseignement et vulgarisation*. Actes des Troisièmes Journées Internationales sur l'Education Scientifique. (pp. 149-154) Paris : Université Paris 7.

Pastré, P. (1999b). Le rôle de l'analyse de l'activité dans le développement des compétences. In Club CRIN (Éd.), *Entreprises et compétences. Le sens des évolutions*. Paris: ECRIN, 141-164

Petit S., Barthes A., Lemery B. (2010). Les Chambres d'Agriculture à l'épreuve du territoire, Communication au colloque SFER, Dijon, 14-15 octobre. pdf en ligne

Rabardel P. (1995). *Les hommes et les technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*, Paris : Armand Colin..

Rabardel, P. (2005). Instrument subjectifs et développement du pouvoir d'agir. In P. Rabardel, Pastré, P. (Ed.), *Modèles du sujet pour la conception, dialectique activité environnement* (pp. 11-29). Toulouse: Octares.

Reau R, Doré T (2008) Systèmes de cultures innovants et durables. Quelles méthodes pour les mettre au point et les évaluer ? Educagri : Dijon

Ruault, C., Lemery, B. (2009). Le conseil de groupe dans le développement agricole et local : pourquoi faire et comment faire ?, in Conseil et développement en agriculture (Lemery et al., dir), Editions Quae/Educagri, Versailles/Dijon, 263p

Vandecandelaere, E., Touzard, JM. (2001). *Les routes des vins, des réseaux de proximité territoriale*. Paper presented at the 3ème journées de la proximité, Paris.

Varenne P. (2008), Alain Badiou, un philosophe face au concept de modèle, *Natures Sciences Sociétés* 16, 252-257

Vergnaud, G. (2001). Qu'est-ce que la pensée, in « Qu'est-ce que la pensée ? Les compétences complexes dans l'éducation et le travail » dir. Vergnaud, G., Hachette, 2001





En savoir plus



● Rédaction et contributions

RÉDACTION

Charles-Antoine Gagneur (INRA, UR 1326 SenS), Marianne Cerf (INRA, UR 1326 SenS)

CONTRIBUTIONS

Sébastien André (CA54), Jean-Baptiste Aninat (CA45), Franck Baechler (CA41), Jérôme Brunet (FDGEDA18), Marianne Cerf (INRA, UR 1326 SenS), David Coupeux (CA28), Olivia David (CA28), Claude Delbos (CA44), François Dumoulin (CA60), Hervé Georges (CA80), Jean-Dominique Gilet (FDGEDA 18), Serge Kannapel (CA57), Véronique Laudinot (CA88), Philippe Lemaire (CA44), Jean-Pierre Nicolet (CA36), Paul Olry (AgroSup Dijon/ EDUTER), Franck Paineau (CA37), Xavier Rouyer (CA55), Jocelyn Savina (CA28)

CONCEPTION GRAPHIQUE

Patrick Cointepoix – Agence Plainevue Communication, patrick.cointepoix@plainevue.fr

● Partenaires du projet

- > **Pilotage et animation** : Anne Minas (CA28), Olivia David (CA28), Claude Delbos (CA44)
- > **Groupe « Métier »** : Sébastien André (CA54), Jean-Baptiste Aninat (CA45), Philippe Arnold (EMC2), Alain Ayriaud (CA44), Franck Baechler (CA41), Jérôme Brunet (FDGEDA18), David Coupeux (CA28), François Dumoulin (CA60), Hervé Georges (CA80), Jean-Dominique Gilet (FDGEDA 18), Xavier Girard (CA45), Serge Kannapel (CA57), Véronique Laudinot (CA88), Philippe Lemaire (CA44), Jean-Pierre Nicolet (CA36), Franck Paineau (CA37), Corinne Revest (CA54), Xavier Rouyer (CA55), Jocelyn Savina (CA28), Olivier Sene (CA02), Mathias Sexe (EMC2)
- > **Groupe « Expert »** : Marianne Cerf (INRA, UR 1326 SenS), Bertrand De Torcy (Trame), Claude Falgas (YOTTA), Charles-Antoine Gagneur (INRA, UR 1326 SenS), Pierre Mischler (Agro-Transfert RT), Paul Olry (AgroSup Dijon/ EDUTER), Annie Sigwalt (Groupe ESA/ LARESS)
- > **Comité de pilotage** : Philippe Lirochon (CA28), Christian Jaunel (EMC2), Michel Lapointe (CA02), Gérard Lepage (CA55), Guy Papiou (CA44), Danièle Saint Louboué (Ministère de l'Agriculture)





En savoir plus



● Productions du projet « Conseillers demain »

Téléchargement gratuit à partir du site :

<http://www.chambre-agriculture-28.com/espace-agriculteurs/conseillers-demain/>



Les livrables du projet

- Modélisation de la relation de conseil par Gagneur C.A. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2011.
- La boîte à outil du conseiller. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.
- Propositions pour les organisations. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Autres productions du projet

- Idées-clés de la modélisation de la relation de conseil par les conseillers du projet. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.
- Réduire l'emploi de produits phytosanitaires en agriculture : des conseillers à accompagner. A partir de l'enquête réalisée par des étudiants de ESA, par Sigwalt A. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.
- Le tour de plaine « re-investi ». Gilet J.D. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.
- Fiches descriptives de l'Agroveil du RMT SdCI par Cerf M., Laudinot V., Aninat JB., Baechler F., Lemaire P. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2011.
- Bibliographie sur les produits phytosanitaires par Cervek C., David O. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2011.
- Cinq idées-clés sur l'acquisition des compétences par Delbos C., Sigwalt A. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.
- Ressources informatives utilisées dans le conseil sur la réduction des phytosanitaires par Delbos C., Lemaire P. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.
- Retour réflexif sur le vécu des conseillers dans le projet, à partir de 5 questions posées aux conseillers, analysés par Sigwalt A., Olry P., Falgas C., Delbos C. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Articles publiés

- Cerf M., et al. 2012. Les métiers d'agent de développement agricole en débat : Comment accompagner des agriculteurs qui changent leur façon de cultiver ? Innovations Agronomiques 20, 101-121.
- David O., Delbos C., Falgas C., 2011. Conseillers agronomiques demain : savoirs informels et politiques en crise. Colloque International « Crise et/en éducation », Université Paris Ouest, Nanterre.
- Interview de Jérôme Brunet, Conseiller en productions végétales, l'animation est au cœur du métier de conseiller. Propos recueillis par De Torcy Bertrand. Travaux et Innovations n°190, Août Septembre 2012.
- Falgas C., Brunet J., 2012. La démarche de co-construction et l'attitude du conseiller. Travaux et Innovations n° 192, novembre 2012.
- Sigwalt A., Delbos C., 2012. Diminution des pesticides : accompagner les conseillers agro. Travaux et Innovations n° 191, octobre 2012.
- D'autres articles en cours de publication dans Travaux Innovations et la Revue des Chambres d'agriculture.





Conseillers **demain**

accompagner la réduction des phytosanitaires

Projet piloté
par la
Chambre d'agriculture
d'Eure-et-Loir



Chambres d'agriculture
partenaires :

Région Centre : 28, 36, 37, 41, 45
et Chambre régionale d'agriculture
Région Lorraine : 54, 55, 57, 88
Région Picardie : 02, 60, 80
Région Pays de la Loire : 44



Affilié au



avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »